

CONSEIL DE L'EUROPE
Quatrième Université d'été de la démocratie
6-10 juillet 2009, Strasbourg

« Les défis mondiaux de la démocratie »

SYNTHÈSE DES SESSIONS PLÉNIÈRES ET DES CONFÉRENCES

Direction générale de la démocratie et des affaires politiques
Conseil de l'Europe, Strasbourg

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée à la Direction générale de la démocratie et des affaires politiques.

Contacts au Conseil de l'Europe :

Jean-Louis Laurens
Directeur général de la démocratie et des affaires politiques
Courriel : jean-louis.laurens@coe.int
Tél. : + 33 (0)3 88 41 20 73

François Friederich
Coordinateur de programme
Courriel : francois.friederich@coe.int
Tél. : + 33 (0)3 90 21 53 02

Claude Bernard
Gestionnaire de programme
Courriel : claud.bernard@coe.int
Tél. : + 33 (0)3 88 41 22 75

Site web : www.coe.int
www.coe.int/t/dgap/sps

© Conseil de l'Europe, juin 2010

Sommaire

I. Introduction : La démocratie à l'épreuve des crises	5
II. «Les défis mondiaux de la démocratie» : leçon inaugurale par Michel Rocard, ancien Premier ministre de France	7
III. « Les défis fondamentaux de la démocratie aujourd'hui » par Danilo Türk, Président de la Slovénie	15
IV. Les conséquences de la crise économique et financière sur les systèmes démocratiques	19
1. Le rôle de l'Etat	19
2. La démocratie européenne face à la crise économique	22
3. Quelles sont les leçons à tirer de la crise économique ?	24
V. Identité, terrorisme, crime organisé : de nouveaux défis pour la démocratie	29
1. La crise des identités et la démocratie	29
2. La corruption, le crime organisé et le terrorisme: vers une démocratie sous influence ?	32
3. La lutte contre la violence internationale et le respect des droits fondamentaux	35
VI. Les défis environnementaux et climatiques : quel rôle pour l'Europe ?	39
1. Relever les défis du changement climatique	39
2. Révolution verte: le rôle des pouvoirs publics et des citoyens	42
3. Les droits de l'environnement : une nouvelle génération de droits fondamentaux ?	44
VII. La quatrième Université d'été de la démocratie célèbre le 20^e anniversaire de la chute du Rideau de fer	47
1. « 1989 – l'année des changements, l'année de la liberté »	47
2. « 1989 une année sans pareil », l'histoire de la chute du mur de Berlin par l'image ..	55
VIII. Université d'été de la démocratie : lieu de rencontres, d'échanges et de dialogue	59
IX. Conclusion : l'avenir de l'Europe et la démocratie mondiale	63
Annexe I: Programme de l'Université d'été de la démocratie	69
Annexe II: Liste des intervenants	79
Annexe III: Liste des participants	83
Annexe IV: Déclaration finale	103

I. Introduction : La démocratie à l'épreuve des crises

La quatrième Université d'été de la démocratie a été inaugurée 20 ans jour pour jour après le discours historique de Mikhaïl Gorbatchev devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 6 juillet 1989, sur les relations nouvelles entre l'Europe de l'Ouest et le bloc soviétique et sa proposition de « maison commune de l'Europe ». Cette édition placée sous le signe du 60^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe et du 20^e anniversaire de la chute du Rideau de fer, a été consacrée à l'avenir de la démocratie en Europe, aux prises avec les crises économique, identitaire et écologique. Les commémorations de cette semaine et les réflexions sur les défis à venir ont plus que jamais été l'occasion de constater que la démocratie demeure fragile.

Le souvenir des événements de 1989 en Europe et les 20 années qui s'ensuivirent furent un processus complexe. Catherine Lalumière¹ a regretté devant les jeunes responsables démocratiques « l'absence de finesse » et la « non-prise en compte de l'état des populations concernées, de leurs mentalités, de leurs habitudes, de leurs appréhensions » : *« Le libéralisme pur et dur de l'Ecole de Chicago, appliqué sans nuance et sans ménagement ne pouvait que créer des problèmes dans les pays pas du tout préparés. Très vite cela a causé beaucoup de troubles dans les pays d'Europe de l'Est : corruption, dislocation de la protection sociale, paupérisation des personnes âgées retraitées ».*

Pour nombre d'Européens de l'ouest la fin de la division de l'Europe est intervenue au bout de quelques mois, mais 1989 marque le début d'un processus nouveau. Il se poursuit encore aujourd'hui et se trouve au cœur du projet des Ecoles d'études politiques : le rassemblement de la Grande Europe. Stjepan Mesić² a rappelé que la Croatie n'a pas été uniquement confrontée à une transition démocratique et économique comme les pays de l'ancien bloc soviétique, mais qu'elle a dû faire face à une période de guerre et d'après-guerre. Il constate que les hommes politiques ont une responsabilité primordiale : *« construire la réconciliation, restaurer la confiance, la tolérance et la coexistence, ce qui passe principalement par le dialogue et la conscience mutuelle de la diversité et de la différence ».*

En concrétisant les « intentions immédiates des pères fondateurs », c'est-à-dire l'établissement de la paix sur le continent européen par la promotion de la démocratie et en s'appuyant sur un système de protection des droits fondamentaux, incarné par la Cour européenne des droits de l'homme, les 60 ans du Conseil de l'Europe sont avant tout « l'histoire d'un succès » pour reprendre les termes de Lluís Maria de Puig³. Au lendemain de la chute du mur de Berlin et en s'engageant dans une politique d'élargissement courageuse, l'Organisation est devenue paneuropéenne et a démontré au grand jour toute sa raison d'être en prenant une dimension que ni Monnet, ni Schuman n'auraient pu espérer.

Depuis la visite de Mikhaïl Gorbatchev au Conseil de l'Europe, le visage de l'Europe a changé. Notre continent et les démocraties qui le peuplent sont confrontés à une nouvelle donne géopolitique avec l'émergence des tensions issues de l'éclatement de l'URSS et de nouveaux défis du XXI^e siècle. *« En regardant cet hémicycle que je connais depuis si longtemps, où nous avons reçu Mikhaïl Gorbatchev le 6 juillet 1989, je repense à tout ce qui s'est passé depuis vingt ans. Des progrès magnifiques, mais aussi des insuffisances, des erreurs. Le chantier reste immense pour les nouvelles générations ».* Catherine Lalumière a incité les participants des Ecoles d'études politiques à ne pas rester de simples spectateurs des commémorations de deux anniversaires historiques mais à s'emparer des nouveaux enjeux qui interpellent nos démocraties aujourd'hui.

1. Présidente de l'Association européenne des écoles d'études politiques, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.

2. Président de la Croatie.

3. Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Danilo Türk⁴ et Luisella Pavan-Woolfe⁵ ont à cet égard pointé du doigt les questions des implications des nouvelles technologies sur le fonctionnement des institutions démocratiques. Tout d'abord du point de vue de l'information, quand la communication politique par internet et des sites comme Twitter aboutissent à une démocratie de l'instantané où les débats de fond ne sont plus possibles et où la démagogie, les petites phrases et les images-chocs ont un poids qui peut se révéler excessif et dangereux. Face à ces dangers mais aussi pour normaliser la tenue d'élections libres, Danilo Türk a encouragé les jeunes leaders de la nouvelle Europe à travailler à la mise en place de normes internationales additionnelles pour soutenir et renforcer l'assistance électorale internationale. Un outil que Luisella Pavan-Woolfe juge pertinent pour des organisations comme l'Union européenne et le Conseil de l'Europe au moment où le vote électronique se développe et comporte, au même titre que les nouvelles technologies, de nouveaux risques.

S'interroger sur la démocratie aujourd'hui c'est inéluctablement rechercher la manière dont les principes fondamentaux liés à l'Etat de droit et aux élections libres pourront s'accommoder des nouvelles technologies de l'information. Les défis propres aux systèmes démocratiques sont au cœur des travaux des Ecoles d'études politiques, tout comme l'actualité politique internationale qui a conduit les organisateurs de la quatrième Université d'été à proposer aux participants une réflexion sur les menaces externes risquant d'affaiblir, gangrener et donc mettre en danger la démocratie. C'est à ce processus que Terry Davis⁶ s'est référé en prenant l'exemple de la crise économique : *« sans progrès économique, le progrès politique est dénué de sens car toute crise économique fait peser une menace sur le tissu social et la cohésion sociale. Elle crée un climat d'incertitude, provoque souvent des tensions à caractère national, ethnique ou religieux. Les problèmes économiques sont un terrain fertile pour les politiques populistes alimentant les craintes et les préjugés. Les conséquences peuvent être graves, voire tragiques »*.

Une analyse partagée par Roland Ries⁷ pour qui le régime démocratique devra, dans les prochaines années, démontrer que s'il est le système politique idéal pour garantir la paix et la participation du plus grand nombre au processus politique, il est aussi efficace pour résoudre les crises qui traversent nos sociétés. Quelle est la pertinence du concept de démocratie face aux formes contemporaines de guerre que sont le terrorisme ou le crime organisé, quelle est son aptitude à répondre aux replis identitaires et son efficacité face aux nouveaux défis environnementaux ? C'est là tout le programme de cette quatrième Université d'été.

4. Président de la Slovénie.

5. Représentante permanente de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe.

6. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

7. Sénateur-Maire de Strasbourg.

II. «Les défis mondiaux de la démocratie»: leçon inaugurale par Michel Rocard, ancien Premier ministre de France



M. le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,
M^{me} l'ancienne Secrétaire Générale et Présidente
de l'Association des Ecoles d'études politiques,
M. le Maire et cher Roland,
Cher Président de Slovénie

Les défis mondiaux de la démocratie. Je suis
plein d'interrogation sur le mystère qui veut que
pour répondre à une question pareille c'est moi
qu'on est venu chercher, tout en sachant peut-

être, ou peut-être ne le savez-vous pas, que j'ai fait un virage de cuti pour passer dans le camp
des pessimistes. Mon message ne sera pas très optimiste.

On pourrait dire d'abord sur ce sujet que les défis mondiaux de la démocratie ne sont pas diffé-
rents des défis mondiaux de l'humanité. Et il est vrai qu'en ce début de XXI^e siècle beaucoup de
choses donnent l'impression de s'accélérer, les problèmes deviennent plus intenses et bougent
rapidement. Et nous comprenons que notre monde doit faire face à la fois à cinq défis tout à
fait considérables :

- la menace d'un changement climatique ;
- une crise économique et financière qui ne donne pas du tout l'impression d'avoir trouvé
sa fin, qui s'aggrave et qui continue ;
- le terrorisme, c'est-à-dire une menace destructive, une aspiration à la destruction ;
- les armes de destruction massive et notamment nucléaires, qui restent trop importantes ;
- et ce que j'appellerai le fractionnement identitaire, cette diminution de la capacité de
l'humanité à cohabiter.

Fractionnement identitaire c'est déjà vrai des grandes communautés. Comment est-ce que
les musulmans et les chrétiens vont vivre ensemble sur cette planète après avoir tant donné
l'impression qu'ils ne le souhaitent guère ou ne le savent pas ? Et puis, comment éviter cette
constatation que beaucoup de peuples moins nombreux supportent mal de vivre en grande
collectivité ?

Les Nations Unies furent fondées en 1945 par 46 nations, si ma mémoire est exacte. Nous sommes
maintenant 192, et il n'y a pas de raison que ça s'arrête. L'ONU rassemble une cinquantaine de
nations de moins d'un million d'habitants dont l'existence en tant que nation n'est pas assurée.
La tendance se poursuit, la plupart de nos grands ensembles se fractionnent. Tout cela pose des
problèmes terribles, surtout qu'ils se posent en même temps. La crise économique et financière
par exemple, n'est pas une facilitation de la menace du changement de climat.

Vous le saviez tous, on pourrait examiner tout cela. Mais si les responsables de cette Université
d'été ont choisi de parler des défis mondiaux de la démocratie et pas seulement des défis
mondiaux de l'humanité, c'est pour mettre l'accent sur les processus de prise de décision bien
entendu. Je pense devant cette question que le défi propre de la démocratie c'est de savoir si

mondialement elle se révélera capable de traiter tout cela à la fois. Or, la démocratie n'est belle que sous les dictatures. Regardez toutes nos démocraties de l'Europe de l'Est que nous venons d'accueillir. Quand elles vivaient sous la dictature, ces nations connaissaient parmi leur peuple d'immenses courages, une aspiration énorme à la démocratie qui est allée jusqu'au sacrifice de la vie. Mais cinq ans après l'indépendance le taux de participation électorale a déjà baissé de près de moitié. On vote de moins en moins et de plus en plus pour des extrêmes, et la démocratie donne l'impression d'être désespérément peu efficace. Nous savons en plus que la démocratie se caractérise, par rapport à tout autre système de gouvernement, par une lenteur de décision qui est due à un respect de nos principes lesquels prennent place dans des procédures. Mais cette lenteur elle-même est en général une condamnation de l'efficacité des décisions.

Puis, devant la difficulté croissante de recherche du consensus, celle qu'il y a derrière les tentatives de fractionnement ou d'émiettement de grandes nations, on découvre aussi que le champ du consensus politique diminue petit à petit. Pour mélanger l'exemple d'une grande démocratie – les USA – avec mon propre pays, moyenne démocratie – la France –, il est clair que nos capacités de faire des réformes fiscales vont diminuant. Le consensus pour faire bouger 10 % du Produit Intérieur Brut, on l'a eu au début du siècle, on l'a eu en 1950, on ne l'a plus maintenant. On retouche nos fiscalités petit bout par petit bout parce qu'on ne peut plus faire autrement, ce qui, naturellement, rend pessimistes et désespérés tous les rêveurs de LA réforme fiscale pour ne prendre que cet exemple.

La démocratie saura donc traiter tous les problèmes qui se posent là. J'avais été frappé par un bon livre d'un politologue américain, un ami du président Clinton. Ce politologue américain s'appelle Benjamin R. Barber qui a sorti, il y a une dizaine d'années, un livre au beau titre « Démocraties fortes », ce titre était un vœu. Le thème du livre était « Pourquoi la démocratie est-elle si faible ? ». Il soumettait l'idée, que l'on observe souvent, que la démocratie d'une part, la démocratie représentative, le système électif pour mettre en place nos institutions de gouvernement et la liberté de la presse sont nés à peu près au même moment, et que le développement de l'une et le développement de l'autre vont ensemble et se sont conditionnés l'un l'autre. Il ajoute que c'est à la même époque et à peu près au même moment qu'est née l'économie politique. Elle suppose ce raisonnement qu'on a fait la démocratie avec le même corps de valeurs, les droits de l'homme, la liberté de la presse, mais aussi l'économie politique, le marché, *homo economicus* et que nos institutions de démocratie ont été inventées pour correspondre à la rationalité du comportement de *homo economicus* sur le marché. Elle suppose que la démocratie a des procédures factuelles efficaces, remarquables pour tous les comportements rationnels d'achat et de vente, mais qu'elle ignore ce que nous aimons, ce que nous apprécions, nos goûts affectifs, nos goûts artistiques, nos pratiques sportives, nos relations interpersonnelles, nos affinités de groupe à groupe ou de peuple à peuple. Tout ça est en dehors de la démocratie. Et n'étant pas concernée, la démocratie est une procédure trop rationnelle et peut-être de ce fait, déçoit. Je n'aime pas beaucoup cette analyse, mais je n'en connais pas d'autres, j'ai la faiblesse de l'avoir trouvée pertinente. En tout cas, elle rend compte de notre permanente frustration, à nous démocrates sur la démocratie elle-même. Donc je crois, c'est le début de la réponse à la question qui m'est posée à ce titre qu'il n'y a pas, pour les démocrates d'aujourd'hui, d'investissement plus important que de réfléchir à la démocratie elle-même et aux conditions de son amélioration.

A cet égard, quelques remarques rapides. La première déjà sur le cadre spatial de l'autorité. Pour que la démocratie fonctionne et puisse prendre des décisions, il faut qu'elle le fasse dans un cadre qui correspond à la nature des problèmes. Notre histoire nous a laissé des nations, qui étaient des royaumes ou des empires, des paroisses qui sont devenues des communes. Le cours des choses sur le temps et notre géographie font qu'aujourd'hui nos problèmes de vie quotidienne se déterminent en agglomération et non plus en paroisse ou en commune, se



déterminent en pays rural à économie à peu près homogène et non pas en paroisse ou en commune, mais là il n'y a pas de pouvoir de décision. Dans beaucoup de pays on s'aperçoit qu'entre le gouvernement central qu'on appelle national et le gouvernement local, un échelon intermédiaire qu'on appelle région ou district est nécessaire. Il est souvent trop petit, et cette petitesse fait, qu'à l'échelon pertinent, pour rassembler de l'épargne, pour disposer des services

urbains, d'enseignement, de recherche, de soin, de santé, de soutien de l'activité économique, l'échelon intermédiaire n'a pas de pouvoir. C'est le cas dans mon pays, c'est le cas dans beaucoup de pays d'Europe. Et c'est là pourtant qu'il le faudrait, un pouvoir qui fonctionne sur une entité pertinente. Nous avons deux ou trois de nos régions qui n'ont même pas une capitale décente et pas de pouvoir bancaire. C'est un affaiblissement de démocratie.

Nos pères fondateurs, et je voudrais remercier le Président de Puig d'avoir évoqué ça dans son discours tout à l'heure, le Président de Puig évoquait la longue aventure de la construction de l'Europe et dans cette aventure le succès de la construction notamment de ce Marché commun, de cette Communauté économique européenne, devenue Union européenne qui est en effet, on peut le dire, la fille intellectuelle du Conseil de l'Europe, même si elle n'en rassemble pas tous les membres. Mais les prurits de pouvoir identifiés dans les canaux culturels connus de notre histoire ont gagné.

Vous vous êtes amusé, Président, à rappeler que j'avais émis le pronostic, il y a deux ou trois ans, que l'Europe politique était morte. On vous connaît bien, vous êtes un homme prudent, vous ne m'avez pas démenti. Je maintiens ce diagnostic. Il n'y a pas de réponse européenne au drame qu'a vécu l'ex-Yougoslavie, parmi beaucoup d'autres, parce qu'il n'y a pas d'Europe politique, parce que les gouvernements de nos nations n'en ont pas voulu. L'assassin méthodique et permanent d'une Europe intégrée et à forte dimension politique est le Conseil des Ministres, vous le savez bien.

Et par conséquent nous nous trouvons maintenant dans une situation où cette Europe que nous avons voulue, que nous fabriquons, que nous avons plaisir à féliciter ici déjà de ses 60 ans, elle est sans réponse possible devant le cumul des cinq crises que j'évoquais tout à l'heure. Et nous restons pour l'essentiel fractionnés dans nos diplomaties nationales. Même sur le champ économique et financier, celui que nous avons le plus intégré, quitte à ne pas y avoir tous les membres du Conseil de l'Europe. Nous avons vu la crise bancaire, se traduisant en crise économique qui vient de se produire, laisser l'Europe institutionnelle presque en panne. Les choses étaient trop brutales, trop nouvelles. La Commission européenne n'a pas fourni le message qui était de sa compétence, le Conseil des Ministres n'a pas délibéré dans les formes, une convergence de quelques vigoureux premiers ministres avec un président ayant du culot et un respect assez faible des procédures, a fait qu'un accord factuel s'est fait derrière la proposition européenne au G20. Ce qui a sauvé au moins les apparences pour l'Europe. Ce processus-là de décision n'est pas fiable au point d'être renouvelable. Il n'y avait pas beaucoup d'Europe là-dessous, sinon le constat d'une convergence car nous avons beaucoup en commun dans nos traditions, nos façons d'exister, nos règles et nos habitudes économiques. C'est au nom de tout ce commun que nous avons parlé.

Et puis bien sûr, il n'y a pas de gouvernement mondial, je ne pense d'ailleurs pas souhaitable qu'il y en ait un, et je ne m'inscris pas dans la lutte militante pour un gouvernement mondial. Je craindrais beaucoup les dérives bureaucratiques et le plein pouvoir à ce niveau-là. Reste que le

monde est l'instance où se traitent les problèmes auxquels nous faisons face et que l'instance mondiale est en désespérance de tout pouvoir. Et que l'accoutumance que nous devrions avoir à négocier de bons traités, à en accepter des conditions contraignantes d'application, à développer internationalement des mécanismes de contrôle, de la bonne exécution de nos engagements réciproques, ça nous n'y sommes pas prêts.

Il y a quelque 7 ou 8 ans maintenant, Monsieur le Président, j'ai fondé avec votre prédécesseur, Milan Kučan, le Président salvateur de la Slovénie dans les drames de la Yougoslavie, un instrument de réflexion collectif. Chefs d'Etats et chefs de gouvernements considèrent en général que leurs neurones n'ont pas cessé de fonctionner au jour de la cessation de leurs fonctions. Donc, ils ont encore possiblement des choses utiles à dire. Mélangés de quelques philosophes, savants ou économistes de talent, cela en fait un ensemble dont le monde pourrait avoir besoin. Ce collegium international éthique, politique et scientifique a déposé aux Nations Unies un projet de déclaration d'interdépendance qui, s'il était un jour voté, fournirait la base intellectuelle, mais aussi juridique, à la généralisation de cette surveillance mutuelle des nations les unes par les autres, à cette ingérence en fait, à laquelle il nous faudra bien arriver. Excusez-moi de dire des horreurs, je suis de ceux qui pensent maintenant que nos excès de nationalisme sont le vrai danger du monde et que le maintien d'une dose excessive de nationalisme interdisant une coopération internationale est aujourd'hui la grande faiblesse de la démocratie.

Donc, premier problème de la démocratie dans l'avenir: réfléchir à et essayer de modifier le cadre spatial de son autorité pour qu'existent des systèmes de pouvoir là où on en a besoin; la quotidienneté dans l'agglomération, dans le pays rural, la région comme première instance de voisinage mais avec l'efficacité des services urbains d'une ville, le continent, le monde. Nous devrions être disponibles au fait que nous sommes interdépendants et qu'il faudrait le reconnaître.

Mais il y a plus, nous sommes saisis, et c'est aussi une des difficultés de la démocratie, d'une demande croissante de l'opinion publique à ce que les choses soient simples, soient dites clairement.

Au moment de la Révolution française il y a eu une énorme dispute théorique dans mon pays qui vous concerne tous, on doit l'enseigner dans toutes nos écoles, sur le fait de savoir si, étant donné que les théoriciens fondateurs, les révolutionnaires se voulaient de vrais démocrates, ils étaient partisans de la démocratie directe. Question: est-ce que la démocratie représentative est assimilable ou acceptable à la démocratie directe? Pour la plupart des auteurs, le plus connu, le plus dangereux d'ailleurs étant Jean-Jacques Rousseau, la réponse est non.

Qui dit démocratie représentative, dit déjà captation de la volonté démocratique, danger d'une structure intermédiaire qui collecte la souveraineté du peuple et qui parle à sa place. Evidemment, la démocratie directe pose d'énormes problèmes de proximité, de gestion. Elle fut inventée à Athènes il y a 2600 ans ou à peu près. Les conditions de proximité étaient grandes. Nous vivons dans des ensembles, prenons déjà nos pays avant même de prendre l'Europe ou les Etats-Unis ou la toute jeune Fédération de Russie qui s'essayent à la démocratie. L'immensité de la chose rend la démocratie lointaine, complexe, la charge d'une multiplicité de problèmes effrayants. L'opinion publique n'en veut plus et nous demande du simple, du rapide, du complexe, du symbolique. Et nous ne pouvons pas répondre. Et nous ne devons pas répondre car l'oubli de la complexité, le refuge dans le symbole pour ne pas traiter le dur et le concret sont des fuites devant la dureté des problèmes, donc, un peu des trahisons de la démocratie puisqu'on les paiera en efficacité.

Mais ce propos sur la demande de l'opinion, il est un peu général car en fait, il y a une troisième remarque à faire là, et curieusement, j'ai eu la surprise considérable parce que je ne m'y attendais



pas, d'entendre le Président Danilo Türk évoquer le même problème à l'instant, les médias. Et je voudrais d'abord soumettre à votre réflexion un livre récent d'un américain, Neil Postman, il est professeur de science politique dans une université moyenne des Etats-Unis. Il était professeur de médias, il a voulu publier son cours, il l'a fait, le titre est *Amusing ourselves to death*, nous nous amusons à en mourir. Il n'a pas pu le publier aux Etats-Unis, il a fallu un éditeur anglais. L'examen du rôle des médias dans notre démocratie est tel

qu'aucun journal n'a voulu parler de lui, personne n'en a entendu parler. On a l'évocation de ce livre par un bouche à oreille discret – « nous nous amusons à en crever ».

Le thème est : qui dit civilisation dit croissance de la complexité, et qui dit croissance de la complexité souhaite que le langage permette la traduction de cette complexité. Et nous observons de la fin du Moyen Âge au milieu du XIX^e siècle, un formidable avancement de l'appareil logique et sémantique de nos grandes langues, constitué avec des dictionnaires, etc.

Il fait l'observation qu'au moment où on invente le télégraphe, on invente également un moyen de communiquer ultra bref où il n'y a plus de phrases incorporant des conditionnalités, où tout est simplifié, où tout va vite et où on n'a plus besoin non plus de formules de politesse au début ou à la fin d'un texte. Et il constate que le langage du système médiatique aujourd'hui est le langage de l'hypermécanisation.

Le fait que dans nos formes de pensée, l'image a pris maintenant le rôle dominant sur l'écrit, emporte des conséquences qui sont, par exemple, la disparition de toute pensée sur le long terme.

L'image ne peut pas transmettre du contexte intellectuel, elle ne peut transmettre que du drame, du conflit, de l'affectif, de l'émouvant. Et donc, il faut rendre tout problème dont on veut parler affectif, émouvant, dramatique, conflictuel. Or, insister sur le caractère conflictuel c'est évidemment compliquer toutes les solutions. Nous rencontrons ça pour réformer nos propres pays. La symbolique et le refuge dans le goût du conflit, car nulle part jamais on ne peut transiger sur les symboles, on les abandonne, on les remplace, on capitule quand on est vaincu, sur les symboles on ne transige pas, on ne peut transiger que sur des intérêts, à condition qu'ils ne soient pas trop symbolisés. Mais les intérêts, c'est technique, c'est compliqué, le public zappe. Le système médiatique d'aujourd'hui nous coupe, nous interdit le long terme et la durée, nous interdit aussi la complexité.

J'ai eu une fois, je le jure, c'est vrai, cette question en radio, une minute trente pour la réponse : « quel est votre projet de société ? ». Mon envie d'exercer une violence physique sur le journaliste a été évidemment réprimée, j'ai un peu de civilisation tout de même, mais j'ai trouvé le coup très dur. Et il en résulte, vous l'avez tous compris, que le projet de société dans ce genre de condition n'est pas communicable et le besoin de restaurer l'intensité de la démocratie dont nous avons besoin, puisqu'elle ne marche pas très bien, supposerait que nous aggravions la symbolisation, la simplification, le rejet des références historiques. Or, c'est à peu près le contraire de ce qu'il faut faire.

Pour traiter le changement climatique, il faut, à coup sûr, changer de mode de consommation énergétique, c'est-à-dire dissuader par la taxation certaines consommations énergétiques pour en avantager d'autres. Il ne faut pas se tromper. Il ne faut pas, ce faisant, briser les chances de secteurs économiques entiers dans la compétition, ni renchérir le coût de leur chauffage pour

les ménages les plus modestes. Ce sera donc subtil et horriblement compliqué et toute transaction, toute acceptation de ne pas faire aussi compliqué est une trahison par rapport à l'enjeu.

Mais de la même façon j'étais frappé des 3 questions auxquelles vous venez de répondre dans cet exercice de démocratie, Monsieur le Président: comment lorsqu'on est extérieur, je ne suis pas Yougoslave, j'ai pourtant préfacé il y a très longtemps un livre de mon ami Milojko Drulovic sur l'expérience yougoslave de l'autogestion. J'ai pensé qu'à un moment, avant que le parti unique ne recentre tout, la Yougoslavie s'essayait à une solution que les autres auraient dû regarder de plus près et approfondi. Voilà ce que je pensais. Mais quand on est, j'ai siégé dans cet hémicycle, au titre du Parlement européen, quand on a affaire au conflit du Kosovo, au conflit de la Bosnie, comment juger équitablement si on n'a pas appris un siècle et demi d'histoire? Comment faire que le système médiatique nous donne correctement l'information nécessaire pour qu'une conclusion ne soit pas stupide? Cette condition n'est pas remplie. Et nous avons besoin maintenant de nous réhabituer à la complexité, de remettre à sa place le langage des médias, nous en avons besoin. Il n'y a pas de démocratie sans liberté de la presse et sans médias, bien entendu. Mais quand les médias se mettent à choisir les candidats à la vie publique, en fonction de critères de charisme et non en fonction des critères de compétences, quand ils font la sélection des sujets dont on va parler par différence avec le sujet dont on ne va pas parler, il n'y a plus de démocratie possible. Et c'est nous, les politiques, qui nous faisons engueuler là-dedans. Bien entendu, on n'y peut rien, mais le vrai problème, il est là.

Et je crois donc, Monsieur le Secrétaire Général, pour répondre honnêtement à la difficile question que vous m'avez posée, que c'est un devoir maintenant pour les démocrates que de chercher à parer à ces dérives, car ce sont des dérives que je crois d'aggravation à peu près constante.

Il y a quelques pistes, il y a déjà la piste dite de la démocratie participative, celle qui consiste à étendre à beaucoup de sujets, ceux sur lesquels on sollicite l'intérêt de l'opinion publique et ça marche pas trop mal. Monsieur le Maire de Strasbourg sait que j'ai été maire d'une plus petite ville pendant 18 ans, le temps de roder les procédures d'adhésion aux choix collectifs.

Malheureusement, la démocratie participative, ça ne marche que pour la proximité, et donc ça ne peut pas suffire pour traiter de grands problèmes, de comment ré-intéresser les citoyens des Etats-Unis à la démocratie pour qu'ils votent un peu plus à leurs élections? Comment consolider la démocratie dans la Fédération de Russie? Comment concilier en Europe la démocratie avec l'efficacité nécessaire pour que l'Europe existe un peu en dehors de son champ économique et financier?

La deuxième piste consisterait, longue affaire, à mobiliser là-dessus tous nos systèmes scolaires, et après tout, il y a ici une fédération d'écoles de science politique, il n'y a pas que la science politique là-dedans, la réflexion sur les simplifications abusives, les caricatures et l'affaiblissement de la démocratie par la dominance du langage de l'image, est essentielle maintenant. Comment donner à la presse écrite la possibilité de faire contrepoids et de corriger, au lieu de se déclarer vassal et traiter des mêmes sujets dans le même arbitraire commun du politiquement correct, dicté au journal de 20 heures et repris par la presse écrite, c'est ce que nous vivons aujourd'hui.

On pourrait même aller plus loin, et instituer des chaires, des enseignements secondaires, des réflexions critiques du langage médiatique. Nous apprenons bien nos langues maternelles et nos cultures nationales sous un angle critique, mais nous ne le faisons pas avec la déformation médiatique, je crois que c'est important. Surtout qu'il relève des médias ou pas, il relève de nos systèmes scolaires de préserver dans la tête de TOUS les habitants de nos pays le sens de la complexité, le sens de la rigueur des structures et des enseignements logiques, tous ceux qui disparaissent à la télévision, et le sens de la longue durée.



Je suis un homme politique, j'appartiens à une catégorie professionnelle malheureuse, victime de cette indifférence et de cette incompréhension, rejetée par les opinions de plus en plus au titre de la méfiance, parce qu'on ne sait pas traiter les crises, et beaucoup de mes collègues, hommes et femmes politiques, rêvent de régler leurs comptes avec les journalistes, comme une espèce de bataille de pouvoir, c'est naturellement idiot.

D'autant qu'on a eu du mal à faire la liberté de la presse, et que si on rouvre un conflit sur un contrôle public sur les médias, tout le monde va parler de retour à la censure, et nous trouverons dans la symbolique le vieux combat de la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. C'est naturellement tout à fait idiot.

Ce qui est possible, c'est que la donne d'impact civique entre les acteurs et les commentateurs soit possible. Comment préserver la durée ? Comment maintenir le souci de la véracité et de la vérification en dépit de l'accélération que veut la concurrence ? On ne vérifie plus les nouvelles. Comment préserver le minimum nécessaire de complexité, sur tel ou tel sujet ? Je suis sûr qu'une alliance de bonne foi entre démocrates est possible. Et puis, bien sûr, il y a les tendances du système.

J'ai rencontré pas mal de fois un citoyen français fort honorable qui s'appelle Patrick Le Lay, et qui était le président de notre plus grande chaîne télévisée privée pendant de nombreuses années. Beaucoup de gens lui en ont beaucoup voulu d'avoir dit une phrase que je lui suis reconnaissant d'avoir dite, d'avoir osé dire. Il a dit un jour « mon métier consiste au fond à préparer la malléabilité de nos cerveaux pour capter les messages de coca-cola ». Lui a osé le dire.

Et derrière ce qu'il a dit là, se passait le fait que les annonceurs publicitaires sur nos systèmes médiatiques font pression pour qu'il n'y ait pas d'information trop encombrante, pas d'appel trop lourd à la réflexion mentale des gens pour les encombrer au moment des bulletins d'information puisque juste après il y aura les publicités essentielles. C'est inouï.

Et c'est en partie pour répondre à cela que vous voyez fleurir aux Etats-Unis des chaînes privées mais gratuites de télévision, financées par abonnement des spectateurs qui veulent regarder ça sans l'encombrement de la publicité. La BBC en Grande-Bretagne a toujours vécu à l'abri de la publicité, le gouvernement anglais, rendons-lui hommage, a su au moins préserver cela. En France, nous sommes dans une expérience curieuse et difficile. Le Président de la République qui n'était pas de mon camp, c'est bien connu, sans doute soucieux de tout cela, a décidé la suppression de la publicité sous les enseignes publiques, au moins le soir. Colère et naturellement incrimination, nous sommes en démocratie. Donc rien n'est facile et rien ne fait l'unanimité, c'était pourtant judicieux.

Naturellement il n'y a pas eu assez d'argent public pour remplacer, donc ça peut être un affaiblissement. Mais en même temps, les chaînes publiques retrouvent une liberté en se débarrassant d'une pression vers la simplification abusive, d'un empêchement de respecter la complexité.

Ça fait partie des pistes.

Chers amis, beaucoup de vos nations sont en pleine reconstruction. Vous étiez dans l'enfer il n'y a pas encore 20 ans. Quand on construit tout, il faut penser à tout. C'est pour ça que j'ai choisi de vous parler de ces sujets. J'ajouterai pour conclure l'analyse là-dessus que faute d'amélioration de ces conditions-là, nous ne saurons pas traiter des changements climatiques, puisqu'il faut

que nous changions tous de comportement et de consommation énergétique. Nous ne saurons pas donc traiter la crise bancaire et financière, puisque le facteur majeur de l'implosion dans le système financier c'est la montée de l'avidité collective des classes moyennes supérieures à un niveau non compatible avec le système.

La crise fait simplement ceci, que dans les pays développés les classes moyennes supérieures aujourd'hui ont renoncé à l'espoir d'arriver à l'aisance par le travail et ont remplacé cet espoir par celui du gain à court terme massif et rapide par celui de faire fortune. C'est un changement et aucun gouvernement ne peut rien à ça. Mais le système capitaliste n'est pas capable de faire face à cela. D'où la crise. Et donc c'est un changement de comportement que nous avons besoin de mettre en place et qui ne sera acquis que s'il est compris et que si les médias le partagent. C'est une des conditions. Comment nous comprendre mieux les uns les autres ? Comment donner plus de densité à notre démocratie ? C'est à mon avis une condition première du bon traitement du climat, de la crise économique et peut-être même surtout du terrorisme, puisqu'au cœur du terrorisme, hélas, il y a le mépris moral d'un certain nombre de gens qui ont cette façon de croire en leurs prophètes et qui méprisent notre société dite « de profit ». Il faut bien qu'on puisse se parler, là aussi nous aurons des changements de comportement.

Alors, Mesdames et Messieurs, M. le Secrétaire Général, peut-être est-ce vous l'inventeur de ce thème inouï, je termine en rappelant que Jean Monnet avait raison : il aurait sans doute fallu commencer par la culture. Et qu'en tout cas je vous suggère de ne jamais oublier cette phrase d'un grand philosophe français, qui était : « je pense donc je suis ». Ça vaut pour un individu, ça vaut pour une civilisation. Nous sommes dans une civilisation où, à travers cette évolution, on cesse de penser. « Si je pense, donc je suis », quand je cesse de penser, je ne suis plus.

Merci d'une attention aussi soutenue.

Palais de l'Europe, Strasbourg 6 juillet 2009

III. « Les défis fondamentaux de la démocratie aujourd’hui » par Danilo Türk, Président de la Slovénie



Danilo Türk, Président de la Slovénie

Extrait du discours prononcé lors de la session d’ouverture de la 4^e Université d’été de la démocratie, Strasbourg, 6 juillet 2009

« Je voudrais me référer à trois défis fondamentaux pour la démocratie qui relèvent des relations politiques de base : premièrement, entre démocratie et prospérité socio-économique, deuxièmement, entre démocratie, participation et primauté du droit et, troisièmement, entre démocratie, paix et sécurité.

Démocratie et prospérité sociale et économique

L'évolution démocratique des dernières décennies a suscité des attentes, dont certaines non satisfaites. Dans de nombreux pays où l'expérience démocratique est récente, des déceptions sont apparues dès lors que les réalisations du développement économique, de l'équité sociale et de la sécurité humaine ne répondaient pas aux attentes. La prise de conscience, que dans un monde global le pouvoir décisionnel s'affranchit de plus en plus de tout contrôle démocratique, a nourri un sentiment d'impuissance et d'insatisfaction à l'égard des institutions démocratiques allant jusqu'à formuler l'idée que la démocratie elle-même est en crise. Ces dangers ne doivent pas être sous-estimés. Il est essentiel de garder à l'esprit le principe qu'une société démocratique doit être une société juste et responsable.

Un test d'importance capitale pour de nombreuses démocraties, nouvelles ou restaurées, réside dans leur capacité à satisfaire les attentes. Dans la plupart des nouvelles démocraties cette capacité se mesure à l'aune des progrès économiques et sociaux. Alors que la prospérité économique contribue à soutenir et consolider la démocratie, l'inverse ne se produit pas nécessairement : les sociétés riches ont les moyens de soutenir la démocratie alors que les sociétés pauvres ne peuvent pas automatiquement s'attendre à ce que la démocratie engendre la croissance économique et le développement. Cependant, l'égalité sociale ainsi que les politiques d'aide au développement sont essentielles pour la pérennité de la démocratie. On peut en outre s'attendre à ce que la gouvernance démocratique renforce le développement humain dès lors que la volonté politique nécessaire existe et que les moyens de l'Etat s'accroissent.

Participation et Etat de droit

Une autre caractéristique importante de la démocratie est sa nature participative. Des élections libres, justes et régulières constituent le principe de base de la participation. Toutefois, des mécanismes supplémentaires tels que des consultations populaires et des référendums sont souvent nécessaires pour renforcer la légitimité du processus décisionnel et développer le sentiment d'appropriation du processus démocratique par la population. La participation des femmes au processus démocratique n'est pas satisfaisante dans de nombreuses sociétés et doit être renforcée.

Promouvoir l'Etat de droit, la transparence et la lutte contre la corruption fait partie des éléments fondamentaux de la gouvernance démocratique compte tenu de la répartition équitable des fruits du développement. Ces concepts sont largement acceptés et utilisés dans la rhétorique des débats sur la politique mondiale. Cependant, leur utilisation pratique est variable et leurs résultats restent hors de portée pour de nombreuses régions du monde. Les activités de lutte contre la corruption exigent une préparation minutieuse et une conception adéquate ainsi que de la persistance dans leur utilisation. Il est essentiel d'écartier des solutions faciles ou de réduire ces problèmes à leurs aspects purement techniques. C'est une question de culture que de rejeter la corruption. Ce n'est que de cette façon que la démocratie pourra s'épanouir pleinement.

Le principe de la primauté du droit et l'exigence de lutter contre la corruption doivent être une priorité à l'ordre du jour de toute démocratie et nécessitent une discussion internationale. Les instruments juridiques élaborés au sein du Conseil de l'Europe sont utiles dans les domaines tels que la criminalisation de la corruption, la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages causés par la corruption, la corruption des fonctionnaires et le financement des partis politiques.

Démocratie, paix et sécurité

Le processus de transformations démocratiques mondiales se situe dans une période de bouleversements, de conflits armés et de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité internationales, tels que le terrorisme et la criminalité organisée. Toutefois, le nombre de conflits armés a été réduit au cours de la dernière décennie. Le changement démocratique a été à la fois le résultat de la fin des guerres et le facteur qui assurait la stabilité et rétablissait la paix après les conflits. Cependant, si l'on peut dire que le monde est plus paisible aujourd'hui qu'il ne l'était il y a une décennie, la question de la sécurité demeure. De nouvelles menaces proviennent de la pauvreté, des maladies infectieuses et de la dégradation de l'environnement, des conflits armés entre les Etats et au sein des Etats, de l'existence et des dangers de la prolifération des armes de destruction massive, du terrorisme et du crime organisé transactionnel. Au cours des dernières années, la communauté internationale a accordé une attention particulière aux menaces que représentent les activités terroristes pour la paix internationale. Le défi lancé par le terrorisme à la démocratie est triple : les menaces directes constituent le premier type. Le terrorisme sape la démocratie délibérément et directement, et porte atteinte à la sécurité des citoyens, l'atout principal de la démocratie.

La seconde menace du terrorisme est indirecte. Le contre-terrorisme, s'il ne prend pas suffisamment en compte la protection des droits fondamentaux des citoyens, peut éroder les valeurs fondamentales de la démocratie. Les restrictions des droits de l'homme, auxquelles on pourrait avoir recours dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, doivent être temporaires et limitées dans leur portée. Elles pourraient bouleverser l'équilibre délicat entre la démocratie et la sécurité et ébranler cette première si l'on abuse de cette dernière. Les recommandations du Conseil de l'Europe pour les Etats membres dans le domaine des droits de l'homme ainsi que la lutte contre le terrorisme ont été des contributions précieuses pour préserver cet équilibre et protéger les droits de l'homme.

Troisièmement, lorsque la démocratisation est à l'œuvre en tant qu'élément du contre-terrorisme, elle doit être sensible aux besoins réels de la société en question. Si la démocratisation est perçue comme l'imposition de valeurs et de concepts étrangers, elle pourrait facilement se retourner en réaction violente contre les initiatives de promotion de la démocratie et contre l'idée de démocratie en tant que telle.

Une autre série de questions, où la corrélation entre démocratie et sécurité est essentielle, se pose dans les situations postconflituelles. Dans ces situations, la transformation démocratique s'est avérée indispensable pour établir la stabilité à long terme et assurer une paix durable. En

plus d'ingrédients aussi évidents que la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance, les politiques de stabilisation postconflit doivent accorder une attention particulière à la responsabilisation et la justice. Comme le montre l'exemple de l'Afghanistan, les questions de responsabilité pour les violations passées ne peuvent pas être facilement traitées au lendemain des conflits armés. Elles devront, cependant, être abordées dans le cadre de la consolidation de la paix afin d'assurer une paix durable.

Un accent particulier dans la consolidation de la paix après les conflits doit être mis sur les élections. On s'attend à ce que les élections fassent émerger une autorité légitime, indispensable pour la réalisation d'une série de mesures nécessaires à la stabilité durable et la paix. Cependant, les attentes ne doivent pas être placées trop haut. Une seule élection ne peut pas par elle-même générer une autorité durable. L'expérience dans de nombreuses situations postconflituelles a montré que plusieurs échéances électorales sont nécessaires pour que la situation puisse être considérée comme normalisée. Le calendrier des élections est extrêmement important. Si elles sont menées trop tôt, les élections ne pourraient que donner un semblant de légitimité aux acteurs émergeant d'un conflit armé (y compris les profiteurs de guerre). Si elles ont lieu trop tard, elles pourraient ne plus produire le changement démocratique nécessaire.

Dans de nombreuses situations postconflituelles, la communauté internationale doit accompagner le processus de création des partis politiques. Le pluralisme politique est nécessaire comme condition de la légitimité démocratique de gouvernement. Toutefois, il ne devrait pas être développé de manière à transformer les divisions ethniques et idéologiques en un obstacle à la stabilisation de la société après un conflit armé.

Pour résumer, la démocratie a besoin de promouvoir la prospérité économique et sociale, la primauté du droit ainsi que la paix et la sécurité. Par ailleurs, les progrès dans ces trois domaines contribuent à rendre la démocratie et ses institutions plus robustes.»

IV. Les conséquences de la crise économique et financière sur les systèmes démocratiques

La crise économique et financière de l'été 2008 a révélé un peu plus le degré d'interdépendance dans lequel vit notre planète. « L'effet papillon » est désormais une réalité pour toute la planète à la moindre secousse du marché. Provoquée par des prêts hypothécaires consentis à la classe moyenne américaine, suivis de la faillite de certaines banques aux Etats-Unis, la crise s'est vite propagée sur le continent européen. Aujourd'hui, la crise financière s'est transformée en une crise économique mondiale, entraînant dans de nombreux pays une crise politique et sociale considérable, caractérisée par une hausse du nombre de chômeurs, de la pauvreté, notamment dans les pays en transition, qui avaient fait de la croissance toujours plus forte et à tout prix, les conditions de la réussite.

Ne serait-ce pas dès lors une défaillance de la gouvernance démocratique qui a laissé se propager cette crise financière de l'économie mondiale, sans jamais anticiper sa puissance et ses conséquences ? En cherchant les origines de la crise, de nombreux théoriciens indiquaient que la crise a révélé la faiblesse de la régulation de l'économie par la politique, « une véritable rupture entre le marché et l'Etat », selon l'économiste et prix Nobel d'économie, Amartya Sen. La pensée néolibérale qui s'est imposée à partir des années 1970 a beaucoup insisté sur la libération des contraintes édictées par l'Etat sur les marchés afin d'assurer une croissance régulière et soutenue, en affirmant la capacité de l'économie de s'autoréguler. Ce mouvement fut mené par Ronald Reagan aux Etats-Unis et Margaret Thatcher en Angleterre sous le nom de « dérégulation » ou de « déréglementation ». Le succès de cette pensée néolibérale, selon Bernard Boucault⁸, a été facilité par le déclin des idéologies de rupture : « *nous sommes entrés dans une période postidéologique marquée par la recherche d'une croissance forte de la planète qui devait permettre d'apporter les réponses économiques à la problématique du sous-développement* ».

Or, dans les faits, la déréglementation a permis une croissance extraordinaire, mais n'étant plus encadrée, la sphère financière s'est totalement détachée de l'économie réelle. La crise actuelle signifie-t-elle pour autant la fin du néolibéralisme, une phase historique du capitalisme ? Il est aujourd'hui communément admis que la crise a révélé les dangers d'une économie financière déconnectée du réel. Comment peut-on alors analyser la responsabilité de l'Etat démocratique dans cette défaillance si l'on considère, comme Bernard Boucault citant les propos de l'économiste français Jean-Paul Fitoussi, qu'un lien très fort existe entre le capitalisme et l'Etat de droit, devenu Etat démocratique ?

1. Le rôle de l'Etat

L'Etat entre politique et économie

Quel est le lien entre la politique et le système économique ? Cette question fait débat chez les théoriciens de l'économie et de science politique depuis le XVIII^e siècle. Les marchés libres peuvent-ils exister en l'absence de démocratie ? La croissance économique peut-elle générer plus de démocratie dans les pays en transition ?

En reprenant les travaux récents de Jean-Paul Fitoussi portant sur la démocratie et le développement économique, Bernard Boucault a précisé qu'il existe un lien très fort entre le capitalisme et l'Etat démocratique. Pour le directeur de l'Ecole nationale d'Administration, le capitalisme est une forme d'organisation historique née « des décombres et des convulsions politiques de l'Ancien Régime ». L'interdépendance entre l'Etat de droit et la production libre de biens et services a contribué à

8. Directeur de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg.

l'émergence d'un Etat démocratique. C'est grâce à, et non en dépit de la démocratie, que le capitalisme a survécu comme forme dominante d'organisation économique.

Ce système économique n'aurait donc pu se développer que grâce à l'Etat qui a développé l'éducation, la formation, a instauré des transports de masse, a permis l'explosion de l'espérance de vie par la politique de santé. C'est l'Etat, qui en délibérant sur les normes de la justice, en réduisant les inégalités, peut réguler les excès du marché et renforcer la confiance des populations dans le système économique. Au fond, démocratie et économie de marché sont indissolublement liées : *« la démocratie, en empêchant l'exclusion par le marché, accroît la légitimité du système économique. Le marché, à son tour, en limitant l'emprise du politique sur la vie des gens, permet une plus grande adhésion à la démocratie ».*

Comme l'a souligné un participant de l'Ecole de Moldova, l'économie de marché représente un des piliers de la démocratie moderne car elle exige la garantie de la libre initiative, de la compétitivité, de la sécurité juridique et économique. Dans la plupart des pays, le niveau du développement économique est directement lié à celui de la démocratie. En URSS par exemple, où le secteur privé était inexistant, le niveau de démocratie des pays de l'Union soviétique était également réduit à néant. Dans un pays où le gouvernement est l'acteur principal dans toutes les sphères de la société, ni le développement de la démocratie, ni celui du secteur privé ne sont réellement possibles. Mais que se passe-t-il quand le système éclate ? La transition démocratique incite-t-elle la croissance économique ? Le passage au marché libre amène-t-il forcément plus de démocratie ?

De l'économie planifiée à l'économie de marché en Europe de l'Est

L'Union soviétique était un pays socialiste avec une économie planifiée, fondée sur la propriété collective des moyens de production et la gestion centralisée de l'économie par l'Etat. Conçue pour palier les défauts du capitalisme, cette économie centralement planifiée a été mise en place à la fin des années 1920, après l'arrêt par Staline de la nouvelle politique économique (NEP) voulue par Lénine. Dans une économie de ce type, la régulation stricte de l'Etat est omniprésente, le marché n'est pas stimulé ou contrôlé par l'équilibre entre l'offre et la demande mais par la planification du gouvernement. Une entité centrale, appelée le « Gosplan », définissait les règles des grands flux de l'économie, renonçant à la propriété privée et au marché.

Arrivé au pouvoir en 1985, Mikhaïl Gorbatchev entama une série de réformes restructurant profondément l'URSS : la *perestroïka* et la *glasnost*. L'inefficacité de plus en plus évidente du système de planification centralisée a conduit l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est à abandonner progressivement ce système pour se rapprocher de l'économie de marché. Les premières mesures prises visaient à rétablir le droit de propriété et la libre entreprise.

Cependant, l'abandon de la planification centralisée, censé améliorer la situation économique, plongea au contraire l'Europe de l'Est dans des difficultés plus grandes encore. On assista dans de nombreux pays à des baisses impressionnantes de production et de revenu, accompagnées d'un chômage massif, d'une forte inflation et d'une dévaluation rapide. Le coût social de la transformation de l'économie fut extrêmement élevé avec une réelle paupérisation des classes défavorisées. La privatisation et la liberté des prix sont insuffisantes si elles ne sont pas suivies d'une revalorisation des produits et services compétitifs au plan mondial.

Le problème posé par la transition d'une économie planifiée à celle de marché réside surtout dans le fait qu'il ne suffit pas que l'Etat abandonne son rôle directeur pour que les agents économiques se trouvent ipso facto placés en situation d'économie de marché. Quand bien même le marché peut être considéré comme « la forme naturelle, spontanée, de l'organisation économique dans les sociétés humaines », il n'est capable de fonctionner que si un certain nombre de conditions préalables se trouvent réunies⁹.

9. *Les marchés et démocratie*, Revue du Département d'Etat des Etats-Unis, juin 2008.

Les vagues de privatisation massive, de libéralisation chaotique sans aucune régulation étatique ont rendu la transition économique difficile dans les pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

Comme l'écrit Ivan Krastev, Président du *Centre de stratégies libérales* de Sofia, certains historiens d'aujourd'hui sont tentés de réécrire l'histoire des transitions postcommunistes d'Europe centrale et orientale pour la présenter comme «l'irrésistible attraction s'exerçant entre la démocratie et le capitalisme». Pourtant, au début des années 1990, de nombreux théoriciens craignaient que les jeunes démocraties rejettent l'économie de marché. S'il paraissait admis que la démocratie et le capitalisme étaient des partenaires naturels et que le libre marché et la concurrence se renforçaient mutuellement dans le long terme, certains d'entre eux craignaient que les réformes politiques et économiques nécessaires pour transformer les sociétés de l'Europe de l'Est ne se bloquent les unes les autres: «*Comment pouvait-on donner aux gens le pouvoir de faire ce qu'ils voulaient et s'attendre ensuite à ce qu'ils choisissent des politiques qui mèneraient initialement à une hausse des prix, à un accroissement du chômage et à un creusement des inégalités sociales?*» Tel était le dilemme des transitions postcommunistes¹⁰.

L'Europe centrale et orientale a réussi la transition qui l'a menée simultanément à l'économie de marché et à la démocratie, succès rendu possible, selon Ivan Krastev, par «un amalgame magique d'idées, d'émotions, de conjonctures et de dirigeants». D'une manière générale, la démocratie et le marché libre vont de pair, mais cette corrélation n'est pas toujours évidente. Il suffit à cet égard d'examiner les expériences de pays tels que la Russie et le Bélarus, ou encore la Chine, pour «douter de la tendance naturelle du capitalisme à amener la démocratie et de la tendance naturelle de la démocratie à soutenir le capitalisme»¹¹.

Le cas des pays postsoviétiques: une «cohabitation» difficile entre le secteur privé et l'Etat, une démocratie qui doit faire ses preuves

Contrairement à l'Europe de l'Ouest dont le développement démocratique est plus ancien et où les relations entre l'Etat et le secteur privé sont complexes et multiples, les pays ex-soviétiques abordent la question de ces mêmes relations d'une manière beaucoup moins élaborée. En effet, l'existence même d'une interdépendance entre le monde des affaires et les responsables politiques pour assurer à la fois le développement démocratique et la croissance économique fait toujours débat. Dans la plupart des anciennes démocraties populaires, les processus de démocratisation n'ont pas profité aux responsables économiques qui demeurent trop souvent hermétiques aux valeurs démocratiques.

Une participante de l'Ecole d'Ukraine a précisé la conception unilatérale des milieux d'affaires et la lecture consummatrice qu'ils ont des progrès démocratiques: «nous sommes prêt à prendre, prêts à exiger, mais nous ne sommes pas prêt à rendre». De l'autre côté, le pouvoir et les institutions étatiques ont aussi du mal à saisir cette interaction. Il ressort des témoignages des participants de l'Université d'été que le pouvoir dans les pays postsoviétiques ne comprend pas encore qu'il doit travailler avec le secteur privé, qu'un secteur privé fort est un gage d'une économie forte. Par ailleurs, ce dernier méconnaît souvent la stratégie de développement du secteur économique. Or, il est évident que le secteur privé ne peut se développer et devenir concurrentiel que si un certain niveau de démocratie est assuré. La législation doit être adaptée en conséquence. L'absence de démocratie, en revanche, fait le lit des dérives telles que la corruption qui devient une pratique courante.

Au lendemain de l'éclatement de l'Union soviétique, les dirigeants politiques des pays ex-soviétiques n'ont pas su assurer l'égalité des citoyens, en particulier en ce qui concerne les opportunités «d'entrepreneuriat» et de «business». Le processus de privatisation ainsi que la création du nouveau secteur privé dans les pays en transition sont restés entre les mains des oligarques proches du pouvoir. Le fait que les principaux gagnants de la transition aient été les gens éduqués et les membres de l'ancien

10. Ivan Krastev, «Démocratie et capitalisme. Séparation des deux jumeaux», *Les marchés et démocratie*, revue du Département d'Etat des Etats-Unis, juin 2008.

11. *Idem*.

régime bénéficiant de relations, n'a pas contribué à rendre l'évolution facile. L'absence de principes démocratiques dans la législation, et en particulier d'opportunités égales pour des personnes souhaitant travailler dans le secteur privé, a largement affecté le développement économique des pays postsoviétiques. « *En tant que nouvelle génération d'hommes et de femmes politiques, il faut croire que tôt ou tard les intérêts privés des structures qui soutiennent la politique de l'Etat joueront un rôle secondaire et que le secteur privé commencera à vivre selon les principes démocratiques* », a conclu la participante ukrainienne.

L'expérience des transitions démocratiques en Europe centrale doit également, dans une certaine mesure, être repensée. Deux ans après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, on observe une montée du populisme et du nationalisme dans ces pays de la région. La population a perdu confiance dans la classe politique, perçue comme corrompue et égoïste. La transition démocratique et économique, jusqu'alors considérée comme une totale réussite, a abouti à une stratification sociale, dont beaucoup souffrent actuellement alors que seuls quelques privilégiés en bénéficient.

Comme l'écrit Ivan Krastev, « *il y a 20 ans, les théoriciens craignaient que les jeunes démocraties ne prennent pas goût au capitalisme. Ce que nous constatons à présent, c'est que la plupart des populations d'Europe centrale font davantage confiance aux forces du marché qu'aux urnes* »¹². Et la crise économique qui vient de toucher le continent européen pose un sérieux défi aux systèmes démocratiques des pays de la Grande Europe.

2. La démocratie européenne face à la crise économique

La crise : un acteur influant sur les processus démocratiques

L'influence de la crise économique et financière sur le processus démocratique en Europe dépend majoritairement du contexte et de la situation politique et économique dans chaque pays.

Selon l'analyse d'Alexei Makarkin¹³, dans les pays où les systèmes démocratiques sont relativement stables, mais aussi dans ceux qui ont plus ou moins réussi la transition démocratique, la crise peut stimuler et accélérer l'alternance des forces politiques au pouvoir. Rainer Stekhan¹⁴ a cité un exemple révélateur : l'Islande. En effet, dans ce pays où le système financier représente jusqu'à dix fois le PIB national, le plan de sauvegarde des banques a attisé les mécontentements et les protestations de la population, entraînant la démission du Premier ministre et le changement du gouvernement. Par ailleurs en Hongrie, pays le plus touché par la récession économique, le Premier ministre socialiste qui avait caché l'ampleur des mesures de rigueur afin d'assurer sa reconduction au pouvoir a été destitué.

Dans les pays qui ont pratiquement terminé la transition mais qui connaissent encore de graves problèmes internes, la crise peut stimuler la résolution de ces derniers dans le cadre du processus démocratique. Ainsi, en Lettonie, Nils Ushakov, le Président du parti « Centre de l'Harmonie », alliance des anciens partis pro-russes représentant la population russophone, est devenu Maire de Riga, après avoir formé au niveau local une coalition avec un des partis « lettons ». Alexei Makarkin voit dans cet exemple le premier pas vers la fin de l'isolation des partis « russes », phénomène propre à la politique lettone actuelle selon lui. Le politologue russe espère que cette tendance pourra se propager par la suite au niveau national.

En revanche, dans les pays engagés dans le processus de transition démocratique, la crise peut amener des conséquences inattendues pour la démocratie et stimuler des changements, qu'ils soient positifs ou négatifs.

12. Ivan Krastev, « Démocratie et capitalisme. Séparation des deux jumeaux », *Les marchés et démocratie*, revue du Département d'Etat des Etats-Unis, juin 2008.

13. Vice-Président du Centre des technologies politiques, Moscou.

14. Président du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

En Ukraine, où la libéralisation de la vie politique a conduit à une lutte acharnée pour le pouvoir, la crise économique a favorisé l'émergence d'une « large coalition » entre les deux principales forces politiques. Ce projet n'a pas abouti face à l'hostilité de la population qui s'opposait à la limitation de ses droits. Un des participants de l'Ecole d'Ukraine explique ce processus par l'incapacité des élites à réaliser une libéralisation du secteur économique et politique tout en gardant le pouvoir. Les hommes politiques, face au mécontentement de la population, tentent de se maintenir au pouvoir quitte à renier les principes démocratiques récemment acquis par cette dernière, allant jusqu'à réintroduire des éléments du régime autoritaire.

En Russie, au contraire, la crise s'accompagne d'une remise en question de certains aspects autoritaires de la politique actuelle, notamment l'étatisation de l'économie et les restrictions à l'action de la société civile et des ONG. Une des particularités de la vie politique russe, selon Alexei Makarkin, est son caractère cyclique qui dépend largement de la conjoncture économique, comme à la fin des années 1980 où les événements survenus ont été déclenchés par la chute des prix du pétrole. Aujourd'hui, la Russie connaît le début d'une libéralisation partielle et prudente, qui n'affecte pas encore les fondements du régime, mais qui crée plus d'opportunités de débat et d'activité sociale en influençant progressivement le changement du climat politique. Le succès d'une telle politique dépend certes du pouvoir politique, de la coordination de ses actions, de l'efficacité du dialogue avec la population, mais aussi de l'avancement de la crise économique, de sa durée et de sa profondeur. Selon Alexei Makarkin, un tel revirement de situation permet d'espérer des changements positifs en Russie.

L'influence de la crise économique sur les systèmes démocratiques doit donc être considérée en fonction du contexte politique dans chaque pays. Malgré cette relative « démocratisation » de la politique russe dont a fait part dans son analyse Alexei Makarkin, la crise économique a aussi révélé les dérives du système démocratique dans les pays de la Communauté d'Etats indépendants, mais aussi dans ceux de l'Union européenne.

La démocratie à l'épreuve de la crise économique

Dans ce contexte de crise économique et financière, les principales menaces à l'égard du système démocratique se sont multipliées. Un des phénomènes les plus frappants a été la montée de la corruption dans les pays d'Europe centrale et orientale, où les pots-de-vin visaient à remplir les poches des élites pour acheter un soutien politique. Les participants de la quatrième Université d'été ont cité de nombreux exemples de corruption dans leurs pays, mais c'est également un problème courant dans de nombreux pays de l'Europe de l'Ouest. Par ailleurs, les sanctions insuffisantes dans le cas de détournement des fonds publics alimentent une économie souterraine où l'argent sert à acheter les voix. Plus le taux de participation est faible, plus l'influence des voix achetées est importante. Comme en témoigne un des participants de Bulgarie, l'achat de voix est devenu un phénomène courant dans son pays ces dernières années : les personnes défavorisées, en particulier au sein de la minorité Rom, vendent leurs voix pour de modiques sommes (entre 10 et 50 euros) et il se trouve toujours des hommes politiques prêts à investir dans ce genre de pratiques frauduleuses. Les réponses apportées par le législateur et les forces de l'ordre sont souvent incapables de faire face à cette pratique de soudoiment des électeurs.

Un nouveau phénomène a vu le jour récemment : le « vote corporatif ». Un participant bulgare a expliqué que la pression du patronat sur les employés au sujet des élections se renforce. Il s'agit de la pression exercée par certains partis politiques sur des employés sous menace de licenciement au cas où ces derniers auraient soutenu le jour du scrutin un parti politique autre que celui auquel appartient leur patron. La menace de perdre leur emploi, particulièrement en cette période de crise économique conduit les employés à céder leurs droits et libertés. En Bulgarie, le vote corporatif est monnaie courante en particulier dans les petites villes, où les élections sont remportées par des

candidats indépendants, soutenus par des structures économiques locales. Ces sociétés se trouvent souvent dans les « zones offshores » et sont liées aux anciens services spéciaux communistes.

Le troisième travers est l'achat des principaux médias par un groupe économique qui mandate le candidat. En Bulgarie, le « package » inclut cinq médias papier et quelques chaînes de télévision, un moyen efficace pour influencer les électeurs. La démocratie doit faire face à un danger réel quand elle est contrôlée par le gouvernement ou le secteur économique.

3. Quelles sont les leçons à tirer de la crise économique ?

Après la crise : le retour vers le Keynésianisme ?

« La cupidité a toujours été là, ce n'est pas elle qui a provoqué la crise, c'est la faillite du contrôle par l'Etat », a déclaré Amartya Sen. Un des sujets qui préoccupe les démocraties est l'équilibre entre le rôle du gouvernement et le rôle du secteur privé dans l'économie. Cela varie selon les périodes et les contextes. Un des problèmes qui a mené à cette crise financière selon Kim Campbell¹⁵, est qu'aux Etats-Unis, on a matérialisé l'idée selon laquelle moins le gouvernement est impliqué en économie, mieux c'est : « *L'erreur était de penser qu'on pouvait éliminer toutes les règles, toute régulation du gouvernement et que tout le monde allait bien se conduire ; l'économie de marché ne veut pas dire que les gens deviennent des anges, ils vont toujours être égoïstes* ». Or, le seul pouvoir qui soit légitime, et qui peut de ce fait réglementer, est bel et bien le gouvernement.

On retrouve dans ce constat une référence à la réflexion économique dominante dans l'après-guerre : « la Théorie générale » de Keynes issue d'une analyse de la crise économique de 1929¹⁶. Une des conclusions à laquelle aboutit la « révolution keynésienne » est la refonte du rôle économique de l'Etat. L'économie n'étant pas capable de s'auto-équilibrer et le marché pouvant avoir un fonctionnement chaotique, Keynes préconisait « l'élargissement des fonctions de l'Etat, seul capable d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles ». Selon sa théorie, l'Etat doit prendre en charge une part importante des investissements, en les finançant par le déficit budgétaire, et assurer un fort niveau de demande et de consommation, notamment par l'augmentation de bas revenus.

Sommes-nous en train de revenir vers le keynésianisme ? Dans quelle mesure les Etats sont-ils aujourd'hui capables de venir à la rescousse du secteur économique, de mettre en place un système de régulation ? Les gouvernements ont déjà beaucoup contribué au financement de programmes d'investissement et de rachat des actions des banques. Un grand nombre de mesures ont été prises par les institutions et le secteur public. Selon Kim Campbell, la France a beaucoup mieux réussi à obtenir les fonds nécessaires « pour atténuer les effets de la crise et à placer ces fonds dans les mains des gens » que par exemple les Etats-Unis où « on a beaucoup dénigré la notion de gouvernement ces dernières décennies et où de nombreuses institutions ont été affaiblies ». Le principal défi que les démocraties, notamment les plus récentes, ont à relever, est la capacité de réaction. La réponse est donc moins évidente dans les pays postsoviétiques, où le principal problème vient du fait que les institutions démocratiques, et leurs capacités de réagir, sont en cours de développement.

La complexité du phénomène, mais aussi les capacités limitées des institutions à faire face à cette crise ne permettent pas d'issue rapide. En témoignant de son expérience de parlementaire et de Premier ministre ensuite, Kim Campbell a rappelé que lorsqu'elle était élue au Parlement du Canada, la dette nationale et le déficit hérités du gouvernement précédent étaient énormes. Il fallait aussi changer le système fiscal qui avait causé une érosion de la confiance dans la population. Même avec beaucoup de temps, il est difficile de réduire les dépenses du gouvernement et au début des années 1990 la récession a été très dure au Canada. « *Où pouvait-on trouver les fonds ? On ne pouvait pas se permettre certaines opportunités qui auraient pu améliorer les choses, ou alors en hypothéquer son avenir en lançant*

15. Ancien Premier ministre du Canada.

16. Il s'agit ici de l'ouvrage de John Maynard Keynes « La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » (1936).

ces politiques. Cela créait une pression énorme, car les gouvernements veulent agir et les gens vont aussi devoir se réveiller le matin avec un certain nombre de dettes auxquelles il faudra faire face à l'avenir». Tout cela limite la capacité des gouvernements à mener certaines mesures considérées comme acquises auparavant, comme des droits des citoyens dans certains pays.

Il revient aux gouvernements de veiller à ce que le marché soit le même pour tout le monde et d'adopter une réglementation qui protège réellement l'intérêt général. Celle-ci doit être claire, efficace et facile à respecter. Il est aussi important d'imposer une certaine forme de contrôle et de surveillance tout en évitant la surrégulation. Bien qu'étant un instrument important, la régulation tout comme le protectionnisme doivent être limités pour éviter des risques de contre-productivité.

Aujourd'hui, la crise place les hommes politiques face à leurs responsabilités et aux attentes des citoyens. Cela amène beaucoup de gens à croire qu'il faut que le gouvernement soit plus autoritaire, plus centralisé et plus protectionniste. Selon Kim Campbell, c'est le réflexe normal et naturel, mais ce n'était pas la réponse dans les années 1930 et ce n'est pas la réponse à la crise actuelle. Le protectionnisme est un outil dangereux surtout dans un monde globalisé qui dépend et repose sur les échanges, la coopération et la confiance mutuelle. Le protectionnisme peut susciter la réapparition d'idées nationalistes, conduire à de sérieux problèmes commerciaux et causer des dégâts à l'économie globale.

La démocratie doit s'exprimer au-delà des frontières des Etats pour peser sur la régulation globale. Les grandes institutions internationales ont un rôle important à jouer, mais celles-ci doivent être plus transparentes, rendre davantage des comptes, se rapprocher des sociétés civiles. Selon Bernard Boucault, la solution de sortie de crise réside dans une plus forte intégration européenne: «*Nous sommes dans une phase d'insuffisante régulation du système économique, y compris au niveau des institutions européennes. Certaines politiques ne sont pas communautaires et gagneraient à l'être. Si un certain nombre de politiques avaient été intégrées, l'Europe aurait peut-être trouvé une solution commune*». Mais des institutions comme le G8, et surtout le G20, ont aussi un rôle important à jouer dans les recommandations et la mise en place d'un mécanisme international. La coopération dans le cadre du G20 aura des effets positifs, puisqu'elle va permettre à plus de pays d'agir sur la scène internationale. Il convient de se pencher également sur ce que le Conseil de l'Europe, qui protège la démocratie, les droits de l'homme, les droits des minorités, peut faire pour remédier aux conséquences sociales de la crise.

Une plus forte intégration passe par une intervention plus forte des citoyens dans les affaires publiques. L'action des opinions publiques au niveau mondial peut contribuer à l'émergence d'outils nouveaux qui pourront éviter à l'avenir le renouvellement de ce type de crise, à condition de trouver les moyens pour le citoyen de se faire entendre. A cet égard Bernard Boucault n'a pas manqué de faire passer un message fondamental aux participants de la quatrième Université d'été: «*il vous appartient à vous, jeunes démocrates de l'Europe, et aux associations que vous animez, d'y contribuer par l'expression de vos convictions, par votre travail de témoignage, de proposition, afin que nos concitoyens de tous les pays d'Europe s'emparent de leur avenir*».

Faire du citoyen un acteur toujours plus actif de la démocratie

«*Il faut déréguler les démocraties et réguler les marchés et non l'inverse*». Cette phrase de Jean-Paul Fitoussi a inspiré Bernard Boucault à réfléchir sur la nécessité de «*réinventer la démocratie*». La démocratie doit revoir ses modes d'organisation et de régulation pour imposer sa primauté sur l'économique, rétablir en quelque sorte la hiérarchie des valeurs. Il s'agit d'élargir l'assise de nos démocraties, d'enrichir leur signification pour les citoyens et de permettre à ces derniers d'être des acteurs plus engagés. Selon Bernard Boucault, il est nécessaire d'abord de prendre en compte les limites du système électoral majoritaire et d'inventer des formes non électorales de représentation. «*La légitimité démocratique est fondée sur l'élection, et la décision publique ultime appartient aux représentants du peuple. Mais chacun sait bien aussi, en particulier dans le domaine économique et financier, ce que peuvent apporter, en terme de veille, de proposition, d'anticipation les assemblées économiques,*

sociales et environnementales, ce que peut apporter aussi le développement des procédures de débats publics pour associer la population à la prise de décisions d'importance, de même que l'émergence d'autorités administratives indépendantes pour le contrôle et la validation des décisions publiques».

La confiance des citoyens, à l'égard de leur régime politique et de leur système économique est affaiblie. Des solutions doivent être trouvées pour répondre aux conséquences sociales de la crise, en particulier pour développer plus de solidarité et aider les plus vulnérables : les chômeurs, les jeunes et les personnes âgées.

Il faut également rassurer la population, ne pas la laisser perdre toute confiance dans les institutions démocratiques. Selon Kim Campbell, *« il est primordial que les gouvernements respectent leurs responsabilités, réglementent et promulguent des lois qui sont justes, mais aussi communiquent avec les citoyens »*. La démocratie qui se fonde sur l'élection comme mode de légitimation des détenteurs du pouvoir exige aussi un contrôle des gouvernants. Le développement d'une démocratie plus permanente passe par l'émergence d'une nouvelle culture de responsabilité. On peut se référer ici au terme anglais « *accountability* » qui associe la nature de responsabilité à l'obligation de rendre des comptes. *« Les meilleures élections au monde, le meilleur régime politique même si les dirigeants ne prennent pas de bonnes décisions et ne remplissent pas leurs responsabilités, ne fonctionneront pas si l'on ne peut arriver à convaincre la population du caractère valable du système qui les protège »*, a conclu Kim Campbell.

L'art de prendre des « décisions décisives »

La crise économique, au-delà d'une interrogation sur la nature même du système démocratique et de ses interactions avec le monde économique, conduit à nous interroger sur la manière dont sont prises les décisions. Une interrogation qui vaut tant pour les décideurs politiques, que les assureurs, les banquiers et les traders. Kim Campbell apporte trois types de réponses à cette question.

La première, qui peut paraître secondaire, est liée au sexe même des décideurs. Impliquer davantage les femmes dans le processus de prise de décision pourrait être un élément de réponse. En Norvège, la parité politique est étendue aux Conseils de direction et d'administration des entreprises où un seuil de 40 % de femmes doit être atteint. D'autres pays, comme l'Espagne se sont aussi dotés d'outils législatifs de ce type. Kim Campbell regrette qu'il *« faille avoir recours aux lois pour arriver à ce résultat »*. Aujourd'hui, il est reconnu par les chercheurs en sciences sociales que les organisations dirigées par les hommes ont tendance à mener des opérations plus risquées que lorsque ce sont des femmes qui ont en charge la direction.

La notion de prise de risque est plus profondément en cause. L'appât du gain facile au prix du danger peu raisonnable a prévalu dans l'esprit des responsables bancaires lors de la création des subprimes. Les risques démesurés ont toujours été analysés par rapport aux gains escomptés et non par rapport aux pertes éventuelles. C'est à la fois le manque de vision et de lucidité que Kim Campbell relève chez la plupart des dirigeants qui *« prennent des décisions sur la base de leurs vœux pieux et le fait qu'ils refusent de voir ce qu'ils ne veulent pas savoir »*.

Savoir prendre de bonnes décisions, c'est aussi et surtout être capable de se placer dans une perspective à long terme. Or, les hommes politiques sont élus à court terme et les préoccupations de leurs électeurs sont celles du quotidien. L'intérêt des décideurs politiques est donc de répondre aux attentes de ceux qui les élisent afin d'être réélus, alors même que s'ils souhaitent que leurs décisions aient une réelle influence, leurs actes doivent s'inscrire dans un tout autre calendrier. La conciliation entre le court et long terme contrôle l'action politique. Kim Campbell estime que cette équation difficile peut être résolue à travers l'environnement de la décision, ce qui recoupe à la fois le temps de la réflexion, l'entourage, la culture et tout ce qui permet de faire des choix raisonnés et lucides.

La crise actuelle offre une opportunité de réévaluer le système économique actuel, l'état de la démocratie, ainsi que les valeurs humaines et sociales dominantes. La crise permettra également de réévaluer

le rôle des gouvernements, des autorités locales et des organisations internationales. Par ailleurs, les problèmes témoignent de la nécessité des changements. Cette crise de l'économie mondiale a démontré que le secteur privé doit reconsidérer ses valeurs, changer de mentalité, en particulier dans les pays postsoviétiques. L'expression « *greed is good* », en français « l'avidité, l'appât du gain, c'est bien » qui a été si longtemps utilisée pour décrire Wall Street doit céder sa place. La responsabilité et l'« *accountability* » doivent devenir la norme pour le secteur privé.

Parallèlement, la propagation d'une crise comme celle-ci ne connaît pas de frontières. Elle affecte les établissements financiers, les gouvernements, les populations à travers toute la planète. La nécessité d'une coordination internationale en matière de supervision des flux et de contrôle des banques est inévitable. Un minimum de gouvernance économique mondiale s'impose de lui-même, délégitimant les thèses néolibérales sur la nécessité de la réduction du rôle de la puissance publique qui, cependant, ne peut plus être que nationale.

V. Identité, terrorisme, crime organisé : de nouveaux défis pour la démocratie

La crise économique a montré les failles d'un système qui, il y a vingt ans seulement, sortait vainqueur de la confrontation entre les deux blocs. Si cette crise n'est pas sans conséquences pour les démocraties, il existe par ailleurs d'autres dangers qui les menacent. L'interprétation d'un grand nombre de conflits en termes d'ethnies ou de religions, l'importance du débat sur le multiculturalisme en science politique, le discours sur la lutte de l'Occident contre ses ennemis, placent la question de l'identité au centre des enjeux politiques.

Cette question, l'une des plus aiguës et des plus complexes de notre temps, soulève une interrogation cruciale sur l'avenir des nations et des cultures. Les dérives identitaires qui souvent prennent la forme du rejet de l'autre et aboutissent à la haine, au racisme, voire à l'épuration ethnique, constituent de réelles menaces pour la démocratie.

Alors que les conflits armés entre grandes puissances ne semblent plus, a priori, être d'actualité, on constate le développement d'autres formes de violence qui s'appuient parfois sur la perte de repères et le sentiment d'abandon. Il s'agit du terrorisme et du crime organisé qui réclament des moyens de lutte nouveaux sans restreindre les libertés fondamentales qui sont les piliers de la démocratie.

Les questions d'identité et de violence internationale ne sont pas toutefois directement liées l'une à l'autre, bien qu'elles pèsent sur les destinées des populations. Elles peuvent influencer les pays au point de créer une instabilité, voire une crise interne.

1. La crise des identités et la démocratie

Une ou plusieurs identités ?

Le concept d'identité désigne à la fois ce qui est propre à l'individu et ce qui le distingue de l'autre : en un mot, sa singularité. « *L'identité n'est pas un héritage du passé, elle n'est pas donnée à la naissance, mais représente quelque chose qu'on acquiert pour le futur, en interagissant avec les autres* ». Cette perception de l'identité proposée par Andreas Gross¹⁷ est inspirée du sociologue Max Weber qui la définissait comme « le produit d'actions déterminées, singulières, émergeant au sein de formes sociales spécifiques, par exemple professionnelles ». L'identité est en constante mutation, elle se construit et se transforme à travers diverses interactions tout au long de la vie. Pour le sociologue Manuel Castells, l'identité n'est pas constitutive de la nature humaine. « *Elle se construit à partir de matériaux empruntés à l'histoire, la géographie, la biologie, la mémoire collective et aux fantasmes personnels. [...] Elle donne lieu à des stratégies identitaires permettant à l'individu ou au groupe de se constituer* »¹⁸. L'identité est un concept pluriel et polysémique. Cette pluralité des identités a été justement portée au cœur du débat lors de la conférence « La crise des identités et la violence internationale et le respect des droits fondamentaux ».

Les idées et les valeurs sont le fondement de l'identité personnelle, mais aussi collective. Comme le souligne Andreas Gross, « quand les idées font agir pour le futur, elles donnent corps à une identité commune ». L'identité collective suppose indéniablement des valeurs communes. Le respect de la diversité des identités est une condition sine qua non au maintien de la démocratie et de la paix entre

17. Membre de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président du Groupe socialiste.

18. Manuel Castells, *Le pouvoir de l'identité*, Fayard, 1999.

les peuples. Qu'est-ce qui amène les pays voisins à se battre les uns contre les autres ? Qu'est-ce qui suscite tant de haine entre les peuples qui semblent pourtant avoir de nombreux points communs ? Quelle rupture culturelle est intervenue dans les conflits en ex-Yougoslavie ou dans le Caucase ? Selon Thomas Hammarberg¹⁹, la solidarité à l'intérieur d'un groupe entraîne souvent des tensions avec les autres. Les personnes séduites par les discours de fanatisme religieux ou d'identité nationale sont des proies faciles pour les militants de la confrontation et de la haine. La peur, le manque de repères sont des terreaux qui permettent à des leaders fanatiques ou ultra-identitaires de développer leurs thèses en rejetant violemment la notion de pluralité des identités.

Se référant au livre « Identité et violence » d'Amartya Sen, Thomas Hammarberg s'est adressé aux participants de la quatrième Université d'été : *« Il est illusoire de penser qu'une personne a une seule identité. Nous possédons tous plusieurs identités. Cependant, dans une situation de crise on met l'accent sur un seul aspect de cette identité qui peut être la religion, la culture ou la civilisation. Alors que d'autres volets de l'identité se voient être ignorés : identité de classe, d'âge, de genre, de profession, de langue ou même, morale et politique. Ils font également partie de l'identité de tout un chacun. Nous devons éviter de n'en voir qu'un seul aspect. C'est ainsi que l'on crée des conditions de conflits entre les groupes ».*

De l'est à l'ouest de l'Europe : l'identité à l'épreuve d'une crise ?

La mondialisation des échanges, l'émergence d'une économie nouvelle, la remise en cause des États-nations et le développement de l'individualisme tendent à exacerber les questions identitaires et à multiplier les crises existentielles. L'effondrement de l'URSS et le rejet du communisme ont remis en cause les repères identitaires des populations de l'ancien bloc soviétique. Le constat de crise de l'identité, que ce soit à l'est ou à l'ouest de l'Europe, serait ainsi lié à une conjoncture économique, politique et sociale particulière, qui introduit des difficultés pour se définir et se repérer dans une société cosmopolite.

Ce problème est particulièrement sensible en Russie. La guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008, s'explique en partie, pour Boris Dubin²⁰ par un problème d'identification chez les Russes. Les études réalisées par le Centre Levada de Moscou, indiquent que 70 % de la population russe ne se sent pas européenne et ne considère pas que la Russie « s'inscrive dans l'Europe ». C'est pour cette raison que les conflits récents entre la Russie et la Géorgie, la Russie et les pays Baltes, la Russie et le Moldova ont pu avoir lieu. *« Ces conflits sont dus au rejet de l'Europe. 80 % de la population russe considère que la Russie est un pays dessiné par elle-même, et que personne à part les Russes ne peut les comprendre. « Nous sommes différents » disent 80 % des Russes. Et tant qu'on aura ce discours, non seulement les conflits de civilisations, mais les conflits économiques et politiques se multiplieront ».*

Pour les chercheurs en sciences sociales, cette représentation personnelle renvoie également à l'image que l'on a de soi. Le théoricien de sociologie Carmel Camilleri distingue l'identité positive de l'identité négative. Il définit l'identité positive comme *« le sentiment d'avoir des qualités de pouvoir influencer sur les êtres et les choses, de maîtriser l'environnement et d'avoir des représentations de soi plutôt favorables en comparaison avec les autres »*. L'identité négative renvoie par contre à *« un sentiment de mal-être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir des mauvaises représentations de ses activités et de soi »*²¹. Boris Dubin a constaté que l'unité de la Russie, la reconnaissance dans l'identité russe est une réaction à *« on ne nous aime pas »*, car souvent les Russes *« se voient comme l'ennemi dans les yeux de l'autre »*. L'identité collective des Russes se construirait ainsi sur cette perception négative. Or, cette identification *« n'est en rien moderne, elle ne porte rien de positif, de durable, de tolérant, ni de respectueux »*.

Le principal problème concernant l'identité des Russes réside, selon Boris Dubin, dans le fait que les Russes, collectivement et individuellement, se rendent compte d'un clivage fort entre les ambitions

19. Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe

20. Chef du Département des recherches sociopolitiques du Centre analytique Levada, Moscou.

21. Manuel Castells, *Idem*.

impériales de l'ex-Empire russe et la réalité politique postimpériale et soviétique. Par ailleurs, l'absence d'institutions démocratiques fondées sur l'initiative populaire aggrave la situation. *« Il y a des institutions qui ressemblent au Parlement, au Tribunal, et à d'autres institutions de type démocratique mais tout au moins les trois quarts des Russes savent que la vérité ne se trouve pas dans les conclusions des tribunaux »*. La population russe doit trouver la maîtrise de la vie sociale pour pouvoir sentir qu'elle participe à la construction de son avenir. Alors qu'aujourd'hui un grand nombre de familles russes ne peuvent subvenir à leurs besoins, elles placent la protection des droits de l'homme comme la dernière de leurs préoccupations. Selon le sociologue russe, *« c'est le prix de l'habitude et de l'accoutumance à cette situation. La question des droits d'expression, des médias, d'association est la moins préoccupante. Au bout du compte, l'être humain s'accroche aux droits primaires que sont le droit à la vie et à la survie »*.

En d'autres termes, les problèmes d'identification chez les Russes viendraient du clivage que connaît chaque Russe entre les images qu'il voit au journal télévisé des chaînes publiques et la réalité dans laquelle il vit. Par ailleurs, le gouffre qui existe entre la population d'origine russe et les autres ethnies qui vivent dans le pays est absolu. Les différents témoignages apportés par les participants de l'Université d'été ont démontré que si l'on regarde la télévision nationale russe, on constate qu'il n'y a que les Russes qui vivent en Russie, qu'il n'y a pas d'autres ethnies ni de minorités nationales. *« Les Russes eux-mêmes considèrent la Russie comme un ensemble homogène. Or, c'est faux. Il faut cesser de regarder l'écran de télévision, mais se tourner vers l'écran de l'ordinateur, vers l'internet. On comprend, dès lors qu'il y a plusieurs Russies »*. Le sociologue russe estime que son pays souffre d'une crise d'identité comme tout autre pays postimpérial, qu'il doit apprendre à vivre dans la paix et non plus dans la confrontation. Que faire face à une telle situation ? La responsabilité de la classe politique et de la société civile est capitale pour favoriser une évolution des mentalités.

Le discours identitaire, que ce soit en Russie ou ailleurs, s'explique-t-il exclusivement comme une tentative d'exclusion ? L'identité européenne qui peine à émerger suit-elle la même logique ? L'Europe serait-elle aussi confrontée à une crise d'identité ? Cette « notion émergente », pour reprendre le terme de Thomas Hammarberg, a en tout cas le mérite d'être observée. Ce sont les valeurs européennes, à savoir les droits de l'homme, qui doivent fonder l'identité européenne commune : *« J'espère que ces valeurs vont être de plus en plus acceptées partout et, notamment, aux marges géographiques de l'Europe. Le fait qu'il n'y ait plus de peine de mort en Europe, sauf au Bélarus, où elle pourrait être abolie prochainement, est un pas dans la bonne direction. Le dialogue doit être poursuivi sur le sens que l'on souhaite accorder aux valeurs européennes, cela afin de créer peu à peu cette identité européenne »*.

L'identité commune européenne est un travail en progression. Malgré les cheminements accomplis pour fonder une Union européenne forte, l'identité européenne reste « quelque chose qui viendrait plus de la tête que du cœur », pour reprendre l'expression de Francis Fukuyama²². L'éducation peut aider à surmonter la confrontation entre l'histoire nationale d'un pays et celle des autres Etats, en essayant de comprendre les conséquences des événements du passé et de surmonter les divisions. *« Nous devons chercher à produire des perspectives différentes, à multiplier les points de vue sur des événements historiques et donc concilier le particulier et l'universel. Il ne s'agit pas d'abolir les histoires et les identités, mais d'établir une coopération entre les historiens professionnels, les hommes politiques, les écoles afin de développer les récits transnationaux du passé des peuples européens, qui vont contribuer à donner du sens à une identité européenne commune »* a déclaré une participante bulgare.

Comment promouvoir la pluralité des identités ?

La mondialisation et la multiplication de flux transnationaux qu'elle a provoquée créent un sentiment de déracinement pour la population, en particulier dans les grandes villes. Les gens ne retrouvent plus les mêmes schémas familiaux et ont du mal à maintenir une relation avec les autres générations. Pour Thomas Hammarberg, afin de permettre à chacun de vivre la pluralité des identités, il est nécessaire

22. F. Fukuyama, « Identité, immigration et démocratie libérale », *Bologna Center Journal of International Affairs*, janvier 2008.

de « combattre cette marginalisation des personnes dans nos sociétés et de prêcher la compréhension multiculturelle ».

Selon un participant de l'École de Moscou, il faut supprimer les obstacles entre les peuples, ce qui passe par une multiplication des échanges et une meilleure perception réciproque. Or, le problème aujourd'hui c'est la mauvaise circulation de l'information autant en Europe de l'Est qu'en Europe de l'Ouest. Responsables politiques et population communiquent mal. En Russie, la solidarité fait actuellement défaut et conduit à la xénophobie et à la discrimination raciale. Lilian Thuram²³, footballeur international, a été amené dans sa vie professionnelle comme privée, à observer combien les identités construisaient des barrières entre les hommes, qui plus est dans un domaine où la confrontation est symbolique comme le football. Pour lui, la perception partagée de vivre sur une même planète et d'être confrontés à des défis majeurs doit être le ciment entre les hommes. Elle a vocation à faire tomber les murs bâtis au fil des siècles.

La compréhension multiculturelle passe par un engagement fort des responsables politiques. Selon Thomas Hammarberg, il faut les encourager à revoir leur discours sur l'identité pour qu'ils appréhendent les identités plurielles comme une réponse face aux défis de la mondialisation et au cosmopolitisme qu'elle induit. Le Conseil de l'Europe, depuis le Sommet de Varsovie en 2005, a décidé de se saisir de ces enjeux, en promouvant l'identité et l'unité européennes, « fondées sur des valeurs fondamentales partagées et dans le respect de la diversité culturelle ».

L'engagement d'organisations internationales, comme le Conseil de l'Europe, facilite la compréhension mutuelle et le multiculturalisme de nos sociétés, mais en même temps la perte de repères et le besoin d'identification à un groupe créent les conditions idéales pour le développement d'organisations terroristes ou mafieuses.

2. La corruption, le crime organisé et le terrorisme : vers une démocratie sous influence ?

La corruption, l'« entrisme » mafieux et le terrorisme, un phénomène mondial

Aucun continent n'échappe à l'emprise de la corruption et du crime organisé et les violences perpétrées par les mafias ou les organisations terroristes se multiplient partout.

Au cours des vingt dernières années, la situation s'est aggravée sur le continent européen. A l'activité ancienne des mafias du sud de l'Italie, telles que la *Camorra* ou *Cosa Nostra*, se rajoute aujourd'hui l'activisme de nouvelles organisations criminelles, notamment dans les Balkans. Le crime organisé s'est structuré autour de nouvelles filières de trafic en tout genre dès le lendemain de la guerre. Christian Saves²⁴ a insisté sur l'importante faculté d'adaptation de ces organisations, « capables de vendre de tout : de la drogue, des armes, des véhicules, des pièces détachées en tous genres, des médicaments... et même des organes humains ». On constate que la force de ces organisations réside dans le fait qu'elles couvrent un spectre large d'activités.

C'est sur le territoire de l'ex-Union soviétique que les phénomènes criminels et mafieux ont pris des proportions tout à fait stupéfiantes. A la suite de la dissolution de l'URSS en 1991, une « jungle politique et économique » s'est formée dans les pays de l'ancien bloc soviétique et les organisations criminelles n'ont pas eu beaucoup de mal pour profiter de cette situation. Le libéralisme économique s'était accompagné d'un pillage des biens du pays et des « ressources naturelles gigantesques » de la Russie au profit d'hommes d'affaires au carrefour des influences politiques, économiques et mafieuses. Soucieux de « développer leurs réseaux socio-économiques et de cultiver certaines amitiés politiques au plus haut niveau pour étendre toujours davantage leur zone d'influence et leur contrôle sur des pans entiers

23. Président de la Fondation Lilian Thuram – « Education contre le racisme ».

24. Politologue et haut fonctionnaire français.

de l'économie», ils sont parvenus, en quelques années seulement, à se constituer des fortunes colossales avoisinant et parfois dépassant les PIB de certains Etats. L'arrivée au pouvoir, en janvier 2000, de Vladimir Poutine, s'est opérée dans une ambiance de reprise en main des dérives passées et s'est traduite par un retour fort de l'autorité de l'Etat.

De l'autre côté de l'océan Atlantique, les organisations criminelles continuent à contrôler certains trafics. Si aux Etats-Unis l'influence de la mafia et son entrisme dans la société ne sont pas comparables avec ce qui se passait sous l'époque de la prohibition, il n'en demeure pas moins que les violences perdurent. Par contre, au Mexique, ces trois dernières années ont été marquées par une importante dégradation. Enlèvements, mutilations, assassinats en plein jour et dans les centres-villes, les affaires sanglantes qui gangrènent ce pays ont atteint une importance telle qu'elles occupent une large place dans les colonnes des journaux européens. En Amérique du Sud, même si l'on ne peut pas mettre de côté la guérilla qui oppose l'Etat colombien aux cartels de la drogue, c'est au Brésil et plus précisément dans les « favelas » que les violences atteignent un stade extrême. L'armée intervient en plein jour, les affrontements avec les organisations criminelles donnent lieu à de véritables scènes de guerre en plein Rio de Janeiro. Le point commun de toutes ces structures mafieuses, quel que soit le pays où elles agissent, c'est qu'elles s'appuient sur un système d'aide et d'entraide sociales pour soutenir les personnes les plus défavorisées et ainsi s'acheter reconnaissance et dévouement.

La situation est également complexe sur le continent africain. Au large de la corne de l'Afrique, une nouvelle forme de criminalité défraie la chronique et pousse les pays occidentaux à déployer des bâtiments de leurs flottes maritimes sur place. La piraterie est redevenue un mode d'agression moderne et les mercenaires sont capables d'attaquer aussi bien des grands navires de pêche, des voiliers de luxe, que des cargos ou des pétroliers. L'émigration clandestine constitue aussi une source importante de trafic pour les organisations criminelles. Les passeurs, peu scrupuleux, monnayant contre de fortes sommes un soit disant « eldorado européen », se multiplient, provoquant l'inquiétude des services spéciaux des occidentaux. Bien que le continent africain demeure le plus démuné, les organisations criminelles parviennent sans trop de difficultés à s'armer et à s'équiper lourdement. « Cette professionnalisation croissante des activités criminelles a de quoi inquiéter, dans la mesure où les délinquants sont plus déterminés et agissent avec davantage de discernement et de sang-froid », a relevé Christian Saves.

La crise de l'Etat et la mondialisation au profit du crime organisé et du terrorisme

Pour se développer et se propager, les organisations criminelles et les groupes terroristes, savent mettre à profit les défaillances des Etats et les effets de la mondialisation. Une des participantes moldaves, se référant à l'ouvrage de l'économiste Stergios Skaperdas « L'économie politique et le crime organisé » a relevé que le crime organisé existe et prospère plus aisément là où l'Etat est faible ou absent. La mafia et les organisations criminelles, structurées de manière solide, parviennent souvent à remplacer l'Etat affaibli. Un avis partagé par Christian Saves qui estime qu'une forte tradition étatique protège plus efficacement les sociétés de la criminalité organisée.

On constate en effet que dans les pays qui à un moment de leur histoire ont été confrontés à une tradition étatique autoritaire et centralisatrice, comme la France ou l'Allemagne, les organisations criminelles trouvent un terrain beaucoup moins favorable pour se développer. « Les mafias en tous genres ne prospèrent qu'à partir de l'absence, de l'abandon ou de la démission des Etats ». Par conséquent, le meilleur antidote contre le crime organisé demeure l'Etat parce que lui seul a les moyens nécessaires pour protéger les citoyens. C'est ce que Max Weber concevait en définissant l'Etat comme organisation qui a « le monopole de la violence physique légitime ».

La force des organisations criminelles réside dans leur capacité à s'insérer dans les failles d'un système et à investir un domaine qui ne deviendra rentable qu'à long terme. Christian Saves a ainsi constaté que ces organisations : « ont un don inné pour s'insinuer dans le moindre interstice social et s'en servir ensuite, à partir d'une position de second ordre ». Leur rapport à l'espace et au temps n'est pas le même

que celui des individus. C'est ce qui leur permet d'adopter des stratégies à long terme et d'asseoir leur contrôle sur une activité qu'elles ont décidé de maîtriser.

L'effondrement de l'Union soviétique, qui a provoqué le départ de l'ancienne élite communiste, a créé un vide que les organisations criminelles ont voulu combler en s'appuyant sur le désordre provoqué par l'arrivée brutale du capitalisme, de l'économie de marché et sur les décombres du passé. Par ailleurs, un certain nombre d'anciens communistes n'ont pas eu de grandes difficultés pour se reconvertir dans la mafia. La Bulgarie et la Roumanie ont été les deux pays les plus touchés par les phénomènes de corruption et de criminalité, estime Christian Saves. Aujourd'hui, membres de l'Union européenne, ils sont toujours aux prises avec ces organisations.

C'est la démission des consciences et l'abandon permanent de l'Etat de droit qui permettent à la corruption dans sa diversité économique, politique et financière de se développer: «*là où il y a la crise de l'Etat, il y a souvent une crise sociale qui se nourrit de la faillite intellectuelle et morale des élites et de la démission des citoyens*». Sa capacité à se placer au-dessus des intérêts particuliers fait la force et le crédit d'un Etat indépendant. C'est ce qui lui permet de disposer d'un appareil juridique efficace capable de dire le droit parce qu'il traite de manière équitable chaque individu. C'est bel et bien l'Etat de droit qui est le socle fondamental d'une démocratie et qui permet ensuite de défendre avec force des valeurs, comme celles des droits de l'homme.

La justice, le monopole de la violence légitime sont propres et internes à l'Etat. Il existe aussi des facteurs externes qui peuvent l'affaiblir et faciliter le travail d'organisations terroristes et criminelles. La mondialisation, c'est-à-dire la multiplication de flux transnationaux sans contrôle, y contribue. Le libre-échange et donc la liberté de circulation des individus et des biens par l'abolition des frontières ont créé des conditions idéales pour le crime organisé: «*qui dit libre circulation des hommes et des capitaux, dit aussi libre circulation des hommes et des capitaux au service des mafias*»²⁵. Par ailleurs, l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication a renforcé l'anonymat et a ouvert le champ à de nouvelles possibilités pour le blanchiment de l'argent sale.

Ces nouvelles problématiques placent l'Etat devant de nouveaux types de défis car l'ennemi est moins saisissable et identifiable que par le passé. «*Une politique de répression devient d'autant plus délicate à mettre en œuvre que les mafias ne cherchent pas tant à prendre le contrôle des Etats qu'à faire pression sur les gouvernants, à se donner les moyens d'avoir prise sur eux, en toute discrétion*», a conclu Christian Saves.

La nature du crime organisé et du terrorisme moderne

La méthode de la mafia consiste à placer ses interlocuteurs, les hauts fonctionnaires ou les responsables politiques, face à une offre qu'ils ne peuvent refuser. La pression exercée peut venir des organisations criminelles elles-mêmes, notamment par la corruption, mais aussi par une forme de pression sociale venant de la base et dédiée principalement aux intérêts de la mafia. Dans son intervention Christian Saves a utilisé à l'appui de sa démonstration les mécanismes en jeu dans le film «*Traffic*» réalisé par Steven Soderbergh. Dès lors qu'une proportion importante de la population dépend de l'organisation criminelle par le biais des revenus qu'elle leur fournit, les politiques se retrouvent face à des citoyens, des électeurs qui défendent les intérêts des trafiquants. Le clientélisme et les arrangements deviennent un moyen d'acheter la paix sociale, mais au bout du compte, c'est l'ensemble du système qui est perverti. «*Les mafias tiennent alors le pouvoir politique en respect et peuvent établir avec lui une sorte de «dialogue social»*», a précisé Christian Saves.

La corruption continue des fonctionnaires et le blanchiment des produits de la criminalité sont les principaux leviers sur lesquels la mafia peut agir. La corruption de la police, des juges, des hommes politiques, des avocats et des responsables gouvernementaux et civils est probablement plus dangereuse pour la société que toute autre activité criminelle. Dès lors que les pouvoirs publics ont démissionné,

25. Christian Saves, politologue et haut fonctionnaire français.

on se retrouve face à une situation inextricable comparable à celle dénoncée dans le film « Gomorra ». L'incurie de la classe politique l'a rendue incapable de s'opposer au déplacement des tentacules de la pieuvre « mafia napolitaine » à l'ensemble de la société napolitaine. C'est cette escalade qu'Alexander Seger²⁶ a voulu dénoncer en rappelant que le financement occulte des partis politiques, les conflits d'intérêts, le lobbying et l'influence politique sur la justice menacent de corrompre les principes et les processus démocratiques en Europe.

La menace du crime organisé sur les sociétés démocratiques est d'autant plus importante, que le terrorisme bénéficie et s'alimente des revenus de la mafia. Auparavant, le terrorisme se basait principalement sur les donations des personnes qui soutenaient leur lutte, mais aujourd'hui, il se finance grâce à un véritable « business » à l'échelle internationale comprenant le trafic d'armes, de drogue, d'êtres humains et le blanchiment d'argent. Les terroristes et les criminels travaillent souvent ensemble, comme l'a relevé un participant moldave de l'Université d'été en citant le cas de l'IRA qui avait appris à la mafia colombienne à fabriquer des bombes pour le prix de 100 kg de drogue.

Certains experts en relations internationales considèrent que depuis le 11 septembre 2001, les Etats doivent faire face à une nouvelle ère du terrorisme international. Cette mutation se manifeste tant à travers le mode opérationnel et les actions des groupes terroristes, que par leur structuration.

L'agenda et les buts des organisations terroristes ont significativement évolué. Ils ne visent plus, comme auparavant, à déstabiliser les gouvernements directement, mais font pression sur les dirigeants politiques par le biais de l'opinion publique en mettant en œuvre des opérations visant à tuer un grand nombre de personnes. Leurs objectifs sont devenus plus ambitieux et passent par des stratégies à long terme pour acquérir le contrôle de territoires et provoquer des modifications de frontières et des déplacements de populations, souvent accompagnés de nettoyage ethnique.

L'organisation même des cellules terroristes a évolué passant du schéma vertical traditionnel à la structuration en réseau, où chaque groupe est relativement indépendant. Cependant, ces différentes branches sont capables de se rassembler ponctuellement autour d'une opération commune. L'organisation qui a mis à jour ce fonctionnement est Al-Qaida, qui apparaît aux yeux du grand public comme une « multinationale du terrorisme », mais qui, en réalité, regroupe différentes cellules autonomes les unes des autres.

Le crime organisé et le terrorisme sont deux forces qui s'auto-alimentent et obligent les gouvernements à utiliser de nouvelles méthodes de protection qui passent parfois par des restrictions des libertés publiques, comme le « Patriot Act » aux Etats-Unis. Face à l'exigence de protéger la population mais aussi de maintenir les droits fondamentaux, quelle est l'action d'organisations internationales, telles que le Conseil de l'Europe ?

3. La lutte contre la violence internationale et le respect des droits fondamentaux

Combattre le crime organisé et le terrorisme : quel rôle pour les organisations internationales ?

La corruption, le crime organisé, le blanchiment de capitaux ou les attaques terroristes, s'opèrent de nos jours à l'échelle mondiale et nécessitent, de ce fait, l'élaboration de réponses conjointes de la part de la communauté internationale. Dans le monde globalisé la criminalité et le terrorisme ne sont plus des problèmes locaux.

Depuis plus de dix ans, le Conseil de l'Europe, soucieux de défendre les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, fait de ce combat une de ses activités prioritaires. Son engagement dans la lutte contre la criminalité économique et le crime organisé pour assurer la sécurité des citoyens de

26. Chef de la Division du crime économique, Conseil de l'Europe.

la Grande l'Europe a été mis à l'ordre du jour du 2^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en octobre 1997. En 2005, le 3^e Sommet qui s'est tenu à Varsovie a été l'occasion pour les dirigeants européens de confirmer cet engagement.

Cependant, un des participants de l'Université d'été n'a pas manqué de relever une réalité: «*Nous ne réalisons pas l'importance du travail du Conseil de l'Europe qui se manifeste par l'adoption de normes juridiques comme la Convention européenne des droits de l'homme, la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, la Convention pénale sur la corruption, ou encore la Convention civile sur la corruption*». Ces textes ne sont que les exemples les plus significatifs de l'arsenal juridique dont dispose le Conseil de l'Europe qui se compose de conventions, de protocoles additionnels, de recommandations et de résolutions.

Ce travail est essentiel car, comme l'a souligné une participante de l'Ecole de Moldova, de la même manière que les structures criminelles unissent leurs efforts afin d'élargir leurs sphères d'influence au-delà du territoire d'un Etat pour devenir un problème commun à la communauté internationale, la lutte contre le crime organisé ne peut réussir que si les Etats démocratiques unissent leurs efforts. Cependant, tous les pays n'ont pas la même perception de la démocratie et des droits et libertés fondamentaux. Pour cela, le Conseil de l'Europe a recours aux mécanismes tels que le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) ou le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) qui lui permettent d'œuvrer à la conformité dans la mise en place de normes européennes que les Etats membres de l'organisation se sont engagés à respecter.

Le Conseil de l'Europe répond donc aux nouveaux défis que sont le crime organisé et le terrorisme, par une mise à niveau générale à l'échelle de la Grande Europe des normes des droits fondamentaux. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme constitue à cet égard son véritable bras armé. Pour être efficace, le Conseil de l'Europe doit intensifier sa collaboration avec l'Union européenne et d'autres organisations internationales pour développer une stratégie commune contre ces nouvelles menaces, tout en assurant la protection des droits fondamentaux. Cette lutte passe aussi par le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie dans l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe. L'enjeu est ambitieux mais essentiel, il s'agit de maintenir l'équilibre entre les mesures contre la violence internationale et le respect des droits de l'homme.

Le respect des droits de l'homme condition de la victoire contre le terrorisme et le crime organisé

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York, ainsi que ceux de Madrid et de Londres, ont démontré que les moyens de lutte habituelle contre le terrorisme devaient être révisés. Les systèmes de sécurité occidentaux supposaient que les terroristes, ne voulant pas être identifiés ou arrêtés, limitaient la mise en danger de leur propre intégrité physique pour ne pas révéler leur organisation ou réseau criminel. Les attentats réalisés par des terroristes kamikazes au cours des dernières années ont démontré l'inadéquation de cette hypothèse et ont mis à jour de nombreuses lacunes dans les systèmes de défense occidentaux, amenant les gouvernements à introduire dans leurs législations d'importantes restrictions de droits fondamentaux.

Le Conseil de l'Europe reconnaît l'importance de la lutte contre le terrorisme, mais met en garde aussi contre les dérives que peuvent causer ces «*réglementations spéciales*» adoptées par les Etats et qui peuvent aboutir à de sérieuses violations des droits de l'homme. Pour être efficace, une coordination internationale s'imposait au lendemain du 11 septembre. C'est ce que le Conseil de l'Europe s'est attaché à mettre en œuvre, à travers la création de deux nouveaux groupes d'experts: le Groupe multidisciplinaire sur l'action internationale contre le terrorisme (GMT) chargé de mettre à jour les instruments pertinents du Conseil de l'Europe et le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) qui lui a succédé en 2003.

L'activité de ces deux structures a favorisé l'adoption de traités internationaux sur la restriction du terrorisme, de son financement et du blanchiment d'argent. Ces nouveaux textes établissent les dérogations qui peuvent être concédées aux droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. Au-delà de ces normes juridiques, le Conseil de l'Europe demeure vigilant, par exemple, lorsque sur le territoire de ses Etats membres, les forces américaines ont opéré le transfert secret de personnes suspectées de terrorisme vers le camp de Guantánamo.

Le terrorisme et le crime organisé ébranlent les fondations des sociétés démocratiques et remettent en cause l'existence d'un Etat légal, efficace et sécurisé. La réaction des gouvernements passe aussi par la prévention, qui ne peut cependant se dispenser de respecter la liberté fondamentale. A cet égard, les méthodes américaines d'investigation des actes terroristes dépassent le cadre de la Convention internationale sur le traitement des prisonniers de guerre et la position du gouvernement américain de considérer que la Convention de Genève concerne uniquement les prisonniers des guerres est, à cet égard, irrecevable. Au regard de l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme, en cas de « guerre ou d'autres dangers publics menaçant la vie de la nation », les Etats peuvent prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par cette Convention. En tout état de cause, ces limitations des droits à l'intimité, au secret de la correspondance et de la communication ne peuvent être qu'exceptionnelles. Le droit à la vie, les droits politiques et religieux ne peuvent être remis en cause en aucune circonstance, même sous la menace du terrorisme.

L'indispensable implication citoyenne : l'éthique individuelle à l'éducation et la prévention

« La capacité des démocraties à résister au crime organisé ne dépendra pas seulement de la situation socio-économique ou des parades que le système policier aura su trouver et mettre en œuvre, mais également et surtout de l'éthique individuelle que chacun aura su ou non faire prévaloir, en somme, de l'implication citoyenne ». Par cette formule Christian Saves met en avant le facteur humain dans le développement du crime organisé ou du terrorisme. Ces organisations profitent des défaillances de la démocratie pour s'y glisser et rendre dépendants petit à petit la société, la justice et les dirigeants. C'est ce que l'auteur de « Sépulture de la démocratie »²⁷ a dénoncé en rappelant que « la permissivité démocratique fait le lit des mafias. Elle crée un environnement propice à leur prolifération, puisqu'elle s'interdit d'interdire. Le « ventre mou » de la démocratie offre ainsi aux mafias un lieu de reproduction rêvé, presque sanctuarisé, en ce sens qu'il leur garantit une quasi-impunité ». Une fois que le crime organisé s'est immiscé au sein du système démocratique, il va tisser sa toile. A l'image du développement des métastases qui attaquent cellule par cellule le corps humain, ces organisations constituent le cancer des systèmes démocratiques.

Le premier rempart pour un Etat est donc l'existence d'une justice impartiale, d'une économie saine, reposant sur l'intégrité morale et éthique des hommes et des femmes qui travaillent dans ces domaines stratégiques pour la survie de l'Etat et la garantie de sa légitimité. Selon, Christian Saves, la situation socio-économique d'un pays est directement liée au niveau du crime organisé : « plus sa situation socio-économique est saine, moins il y a de chances que les organisations criminelles sévissant en son sein soient puissantes et menaçantes pour les grands équilibres sociaux ».

Le crime organisé ne se nourrit pas uniquement de la « permissivité des démocraties », il tire aussi profit de la pauvreté et de la misère. En effet, les difficultés sociales facilitent le crime organisé, allant de la simple contrebande au trafic de drogues, d'armes ou d'êtres humains. Des études scientifiques récentes réalisées par les centres de recherches américains ont révélé que les inégalités sociales et le refus des solidarités ouvraient grand la porte au crime organisé. Dès lors que la « loi de la jungle » se substitue aux solidarités traditionnelles garantes du lien social, l'égoïsme et la permissivité s'imposent. Pour ces raisons, la lutte contre le crime organisé et la défense des valeurs démocratiques restent avant tout l'affaire de chacun. « Le courage et l'intégrité, le dévouement et l'altruisme, vertus civiques mobilisatrices contre le crime organisé, sont la clé de l'implication citoyenne », estime Christian Saves.

27. Christian Saves, *Sépulture de la démocratie*, l'Harmattan – Questions contemporaines, Paris, 2008.

La société civile joue un rôle essentiel d'éducation dans la lutte contre le crime organisé et la prévention du terrorisme. Les Organisations non gouvernementales partenaires du Conseil de l'Europe, réunies au sein de la Conférence des OING, se sont fixé comme mission de « faire en sorte que les Etats européens dérapent le moins possible », estime Jean-Marie Heydt²⁸. Un travail mené en association avec le Comité des Ministres.

La mondialisation a fait évoluer nos sociétés et partant, remet en question des concepts fondamentaux tels que celui de l'identité nationale. Face à la crise économique, les responsables politiques doivent créer de nouvelles réglementations. L'intégrité, la lutte contre la corruption, le refus de limiter les libertés fondamentales et d'exalter les peurs et les haines en instrumentalisant, notamment, la question de l'identité, sont nécessaires pour renforcer la foi des citoyens dans le modèle démocratique.

Les démocraties sont placées devant la double obligation de devoir se consolider et en même temps, de relever les défis du réchauffement climatique, de la dégradation de l'environnement, de la raréfaction des ressources énergétiques et des conséquences de ces phénomènes sur les sociétés humaines.

28. Président de la Conférence des OING, Conseil de l'Europe.

VI. Les défis environnementaux et climatiques : quel rôle pour l'Europe ?

Le Sommet de Copenhague qui doit sceller un accord post-Kyoto et donner à la lutte contre le changement climatique une envergure mondiale place la question du réchauffement climatique et plus largement des défis environnementaux au cœur du débat politique et de l'actualité. C'est dans ce contexte que pour la première fois, ces enjeux ont été abordés dans le cadre de l'Université d'été de la démocratie, au moment où la société civile internationale se mobilise et où les populations prennent conscience de sujets qu'elles croyaient relever jusqu'alors de la science-fiction.

Le réchauffement climatique, et toutes les conséquences qu'il implique, à savoir une multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes (inondations ou sécheresses), une désertification ou une élévation du niveau des mers et océans, ne représentent évidemment qu'une partie des défis environnementaux. La pollution d'air, l'épuisement des ressources naturelles et de celles en eau potable, les disparitions d'espèces animales, l'augmentation des coûts des aliments sont des problèmes tout aussi alarmants et qui auront des conséquences sans précédent sur les sociétés humaines. Le conflit israélo-palestinien ne pourrait se résoudre sans régler la question de l'accès à l'eau. D'autres hostilités et d'importantes vagues de migration vont remettre en question les équilibres contemporains.

Les effets nocifs du changement climatique se font sentir dans le monde entier avec des conséquences visibles. Les défis environnementaux représentent pour les pays développés tout comme pour des pays en développement, des risques inévitables pour les décennies à venir. C'est pourquoi il importe que les Etats, et que chacun individuellement, prennent des mesures urgentes pour y faire face. Les démocraties qui se sont développées avec la réussite économique et l'accès pour le plus grand nombre à la consommation de masse seront-elles capables demain d'imposer des restrictions pour réaliser des économies qui semblent désormais incontournables ?

1. Relever les défis du changement climatique

Le réchauffement climatique et la biodiversité : les préoccupations actuelles

La réalité d'aujourd'hui montre la persistance et la multiplication de nombreux problèmes environnementaux, sans qu'aucun ne soit irrémédiablement maîtrisé. L'utilisation des énergies fossiles, pétrole et gaz tout particulièrement, une des causes directes de l'augmentation de la concentration du CO₂ dans l'atmosphère, est à l'origine du réchauffement climatique de la planète. Au cours des cent dernières années, la quantité de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de manière significative. Selon les observations scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la température moyenne à la surface de la planète a augmenté d'environ 0,6°C au cours du XX^e siècle²⁹. De récentes études montrent par ailleurs que le changement climatique se produit plus rapidement que prévu et que le réchauffement du système climatique est sans équivoque. Il provoque des répercussions profondes sur l'environnement : la fonte des glaces polaires entraîne une hausse du niveau des mers et une modification des climats. Par ailleurs, l'accroissement récent des inondations et des sécheresses aurait une incidence sur certains systèmes humains.

Les rapports d'organismes internationaux comme l'OCDE, les résolutions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ou les évaluations de la communauté scientifique, montrent que les perspectives pour l'environnement sont préoccupantes. Le réchauffement climatique de la planète est un des défis

29. Site internet du GIEC, www.ipcc.ch.

les plus importants que le monde connaisse aujourd'hui. Cependant, comme l'a remarqué à juste titre Oliver Dulic³⁰, il n'est pas le seul et il faut aussi prendre en compte les problèmes de la biodiversité.

Sur le plan géostratégique, Oliver Dulic accorde la priorité au problème de l'eau et, notamment, aux ressources en eau potable. L'augmentation de la consommation en eau est supérieure à la croissance mondiale, c'est-à-dire que seule une partie réduite de la population a accès à l'eau potable. Ces ressources devraient baisser de 50 % dans les pays en voie de développement d'ici à 2025 et de 18 % dans les pays développés. Autrement dit, environ 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou des régions avec une très grande pénurie en eau. Selon Oliver Dulic, « *c'est un défi important car deux tiers de la population mondiale pourraient connaître cette situation très grave* ».

Le défi alimentaire ne doit pas non plus être délaissé par la communauté internationale. L'augmentation dramatique des prix des denrées alimentaires n'est pas le résultat d'un choc climatique mais bel et bien des « effets cumulés de tendances des dernières décennies », dont le problème de l'offre et de la demande : « *Nous constatons aussi les prix élevés pour le carburant, le changement climatique lui-même, la pénurie en eau. Tous ces facteurs devraient signifier que les prix des aliments devraient se situer au-dessus des prix de 2004* », a remarqué Oliver Dulic.

Le troisième défi soulevé par le ministre de l'Environnement serbe est celui de l'énergie. En effet, aujourd'hui, l'un des débats les plus importants au plan mondial concerne l'avenir du secteur énergétique. Dès 2008, l'Agence internationale pour l'énergie signalait des problèmes importants en la matière : le changement climatique, la question des réserves de combustibles fossiles, qui sont très peu durables, et la nécessité de réfléchir à de nouvelles ressources énergétiques. Il faudrait à l'avenir investir dans le développement de ces énergies alternatives, tout en veillant à ne pas nuire à l'environnement.

Le changement climatique, accompagné des effets produits par la récession économique internationale et la croissance de la population mondiale, augmente le niveau de la pauvreté dans le monde. Par ailleurs, les pays pauvres souffrent et souffriront sans doute le plus du réchauffement climatique et de ses conséquences alors qu'ils contribuent le moins à ce processus. Le ministre de l'Environnement serbe constate en effet qu'il existe toujours le fossé entre pays riches et pauvres : « *Le CO₂ présent dans l'atmosphère a été produit pendant les cent dernières années, dont 80-90 % par les pays développés. Les pays pauvres estiment qu'ils ont aussi le droit à recourir au secteur énergétique classique et à l'industrie pour pouvoir bénéficier du même effet de levier que celui que les pays occidentaux ont connu au cours des cent dernières années. Or, maintenant on leur dit qu'ils doivent prendre part à la lutte contre le réchauffement climatique. De fait, le fossé et l'incompréhension risquent de se croiser entre les pays en voie de développement et les pays développés* ».

Le manque d'action à l'échelle internationale risque de compromettre le droit des habitants les plus pauvres de la planète à la vie et à l'accès à l'eau, à la nourriture, à la santé, à un logement décent. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a ainsi appelé les pays européens dans son projet de Résolution sur les défis posés par le changement climatique à agir dans les délais les plus courts pour « *lever la menace qui pèse sur deux groupes très vulnérables n'ayant guère de moyens d'expression politique : les personnes les plus pauvres et les générations futures* »³¹.

Le changement climatique, un problème délaissé ?

Notre monde change radicalement à cause du réchauffement climatique, et nous tardons à réagir depuis une cinquantaine d'années. Pourtant, les questions environnementales et climatiques semblent ne préoccuper que modérément dirigeants politiques, hommes d'affaires et simples citoyens. Dans le

30. Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de Serbie.

31. Les défis posés par le changement climatique, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 11 septembre 2009, <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc09/FDOC12002.pdf>.

contexte d'une crise économique, nombreux sont ceux qui sont tentés de dire que l'action d'envergure contre le changement climatique doit être limitée, voire arrêtée.

Le Consensus de Copenhague par exemple, projet lancé par Bjørn Lomborg³² en 2004, est destiné à établir un certain nombre de priorités pour « faire progresser le bien-être mondial ». Ce consensus, réunissant des spécialistes de renommée une fois par an, détermine les priorités en matière d'environnement. La priorité principale relevée pour 2008 fut la fourniture de produits vitaminés pour les enfants victimes de malnutrition, principalement en Afrique. Le changement climatique, quant à lui, s'est retrouvé pratiquement en dernière position sur la liste. Une décision à laquelle Mutsuyoshi Nishimura³³ a du mal à adhérer : « *Je respecte la décision, mais je ne l'approuve pas véritablement. Le changement climatique est un problème très grave qui pourrait faire imploser tout espoir d'avenir pour l'humanité. Si Charles Darwin était en vie aujourd'hui il dirait : «seuls les plus aptes survivront».* »

On peut entendre de nombreux avis sceptiques sur le réchauffement climatique partout dans le monde. Or, peut-on y faire confiance et ne pas réagir ? « *Les sceptiques nous disent que le réchauffement climatique est une farce et que le monde ne doit rien entreprendre pour y remédier. Quid de vos responsabilités en tant que membre d'un gouvernement si en ne faisant rien vous avez préparé un avenir catastrophique pour l'humanité. Tous les gouvernements doivent assumer leur responsabilité à l'égard des générations futures* », a remarqué Mutsuyoshi Nishimura.

Cependant, les experts tout comme les militants, estiment que les engagements pris par les Etats dans le cadre du Protocole de Kyoto ne sont pas suffisants. Nombre d'entre eux ne sont même pas respectés. Selon les données de l'Agence européenne pour l'environnement, les émissions de gaz à effet de serre par plusieurs pays européens et d'autres pays développés ont considérablement augmenté de 1990 au début de la période de l'engagement de Kyoto, notamment par l'Espagne et le Portugal. On constate également que ce sont les pays de l'ex-Union soviétique et les pays en transition vers une économie de marché qui ont le plus réduit leurs émissions de gaz à effet de serre, avec une réduction de 25 à 60 % pour la période de 1990 à 2007, ce qui est assigné à la transition difficile vers l'économie de marché³⁴. Les objectifs fixés à Kyoto ont peu de chances d'être atteints d'ici à 2013 sans un changement radical dans l'utilisation des énergies et des modes de transport. Ainsi, pour maintenir le système climatique stable en réduisant l'émission de gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone tout particulièrement, le Protocole de Kyoto doit être révisé.

Selon l'expert japonais, un « défi moral » se pose à la communauté internationale, et si cette dernière se mobilise et arrive à le relever, il deviendrait possible d'éviter la catastrophe écologique mondiale. « *Si nous nous lançons dans les dépenses de sommes colossales pour mettre un terme au changement climatique, nous devons réussir. Les efforts à la petite semaine ne sont pas une bonne stratégie. Si nous voulons lutter contre le changement climatique, nous devons lutter pour gagner la partie* »³⁵. Les gouvernements sont appelés à prendre leur responsabilité et voir « au-delà des épaules des sceptiques ».

Par ailleurs, les problèmes environnementaux et les risques qu'ils engendrent sont des problèmes qui ne préoccupent qu'une faible partie de la population. Pourtant, comme l'ont communément admis les participants de la quatrième Université d'été, la pollution et le réchauffement climatique résultent avant tout du mode de vie développé par notre société contemporaine. « *Nous vivons dans une société consumériste, régie par les règles du marché. Et si nous continuons à avoir cette attitude, sans penser aux générations futures, changer l'état actuel des choses va s'avérer impossible. Thomas Fuller avait raison en disant que nous commençons à apprécier l'eau une fois que le puits est tari* », a remarqué un des participants de l'Université d'été. « *La Terre est suffisamment grande pour satisfaire les besoins de chaque*

32. Bjørn Lomborg est professeur à la *Copenhagen Business School* et ancien directeur de l'*Environmental Assessment Institute* à Copenhague. Il a acquis une renommée internationale pour son livre « L'Environnementaliste sceptique ».

33. Conseiller spécial au changement climatique auprès du Premier ministre japonais.

34. Site internet de l'Agence européenne pour l'environnement, www.eea.europa.eu/fr.

35. Mutsuyoshi Nishimura, Conseiller spécial au changement climatique auprès du Premier ministre japonais.

homme, mais pas pour satisfaire l'avidité humaine», a-t-il rajouté. A l'époque de la crise écologique le lien étroit entre tous les éléments de la nature est plus qu'évident. Ainsi, en paraphrasant un postulat biblique un des participants de l'Université d'été a voulu ainsi formuler une «règle d'or de l'écologie» en invitant ses collègues à la suivre: «ne fais pas à la Nature ce que tu n'aimerais pas qu'elle te fasse à toi».

Des indifférents aux sceptiques, nombreux sont encore ceux qui ne se sentent pas concernés par ces questions, oubliant souvent qu'ils y ont une part de responsabilité, ils exigent des réponses concrètes de la part des gouvernements.

Que peuvent faire les gouvernements et chaque citoyen individuellement pour répondre aux défis environnementaux? Certes, il est impossible de mettre un terme aux changements climatiques. Cependant, il est du ressort des hommes politiques, des représentants du secteur privé et de la société civile de trouver les moyens pour limiter l'impact des activités humaines sur le changement climatique et prévenir la dégradation future de la planète.

2. Révolution verte : le rôle des pouvoirs publics et des citoyens

Vers un NewDeal vert à l'échelle mondiale

En projetant un court-métrage sur les défis environnementaux, Oliver Dulic a voulu passer un message clair aux participants de la quatrième Université d'été de la démocratie : face à la crise environnementale et climatique, seuls des efforts significatifs et communs permettront de relever ce défi. Cependant, le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui nous place aussi face à une crise économique. Les attentes des citoyens sont importantes dans ces deux domaines, parfois contradictoires, comme peuvent le prouver les difficultés de l'industrie automobile.

Le programme des Nations Unies pour l'Environnement apporte certaines réponses en encourageant les Etats à investir dans les sources propres, la gestion des déchets, le respect de la biodiversité et la construction durable : un programme qui correspond à un véritable New Deal mondial vert. Le processus de Kyoto, même s'il demeure aujourd'hui insuffisant, a tout de même permis d'inventer des normes écologiques qui seront nécessaires dans le cadre de ce New Deal vert.

Cette révolution pour l'énergie propre doit passer par la réalisation d'économies, mais aussi par l'émergence de nouvelles technologies. «*Il faut utiliser moins d'énergie par unité de production, rationaliser notre usage des technologies disponibles et encourager politiquement ces bonnes pratiques*», a relevé Mutsuyoshi Nishimura. Les nouvelles technologies, quant à elles, nécessitent, certes, de lourds investissements, mais il faut considérer cela comme rentable dès lors que l'on se place à long terme. Cependant, le conseiller spécial du Premier ministre japonais sur les questions climatiques, a insisté fortement sur le fait qu'une fois mises sur pied dans les pays industrialisés, ces nouvelles technologies propres devront être partagées avec les pays en voie de développement, pour voir disparaître progressivement les énergies fossiles productrices de carbone.

Cette mutation technologique ne va pas de soi. Elle passe par l'innovation, et donc par la recherche et le développement. A cet égard, on ne peut que se désoler du faible investissement de la plupart des pays dans ce domaine, comme ont pu le traduire les statistiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).

Selon Oliver Dulic, l'environnement et la politique économique sont complémentaires, parce que combinés, ils sont créateurs d'emplois. «*Tout ce qui est bon pour l'environnement représente un emploi. Par exemple, un panneau solaire ne s'installe pas tout seul, les éoliennes ne se fabriquent pas toutes seules, les bâtiments ne s'adaptent pas tous seuls pour réduire leurs consommations en énergie*». Toutes ces activités supposent une main-d'œuvre. Des centaines de millions de personnes dans le monde ont besoin de travail. Selon lui, en mettant en rapport les gens qui ont besoin d'un travail et le travail qui doit être accompli, l'humanité pourra lutter contre la pollution et la pauvreté en même temps. «*Au Kenya, il*

existe un programme destiné aux jeunes et qui se matérialise par l'assemblage de panneaux solaires dans les usines. C'est un résultat assez remarquable dans un pays en voie de développement. Au Bangladesh, les microcrédits ont aussi été extrêmement précieux : on a pu installer des panneaux solaires dans un très grand nombre de foyers ». Le Japon a choisi de faire de l'environnement et, notamment, de l'énergie solaire et des éco-voitures, un domaine dans lequel il espère devenir leader mondial.

En conséquence, selon Oliver Dulic, aujourd'hui dans le monde 2,3 millions d'employés travaillent dans le secteur de nouvelles technologies. D'ici à 2030, on estime qu'un investissement accru pourrait créer plus de 20 millions d'emplois dans le monde, notamment 2,1 millions d'emplois dans le domaine de l'énergie éolienne, 6,3 millions dans le domaine du photovoltaïque, 12 millions d'emplois dans l'agriculture utilisant les biocombustibles.

La confrontation des propos tenus par Oliver Dulic et Mutsuyoshi Nishimura a permis aux participants de la quatrième Université d'été de réaliser que seule l'action combinée des gouvernements, du secteur privé et de la société civile permettra de réaliser cette transition vers l'économie verte. « *L'économie c'est de la consommation et de la production. Il faut que nous bouleversions totalement notre modèle de consommation et de production, changions notre approche et notre manière de vivre. Il faut totalement changer de mentalité* ».

Changer la mentalité et le comportement de chacun : à la quête d'une responsabilité humaine

L'homme doit renouer avec la nature. « Global Ecovillage Network », cité en exemple par un des participants de l'École du Bélarus, contribue à cet effort depuis plusieurs années. Les éco-villages regroupent des personnes optant pour un mode de vie qui « permet aux ressources naturelles de se rétablir, en utilisant les technologies respectueuses de l'environnement ». Ce concept en réseau permet par ailleurs un échange d'idées et de technologies.

Au Japon, la population commence à adhérer à cette philosophie, où un nouveau mouvement social a émergé : une tentative de créer une nouvelle culture nutritionnelle qui s'appelle « Slow Food », en contradiction avec le concept répandu du « Fast Food ». Ce mouvement, né en Italie au milieu des années 1980, est devenu extrêmement populaire au Japon. Il consiste à manger lentement et à prendre plaisir en mangeant. Il implique aussi de cuisiner des produits locaux issus de la région ou de la collectivité. L'objectif est d'éviter l'importation de viande et de légumes de pays lointains et de réduire ainsi l'émission de CO₂. Ce nouveau modèle, exposé par Mutsuyoshi Nishimura, conjugue préservation de la biodiversité et développement des régions moins riches.

Sensibiliser le public passe aussi par l'éducation. Le Centre régional de l'Environnement (CRE), représenté à l'Université d'été par Marta Szigeti Bonifert³⁶, travaille à la sensibilisation de la population aux questions écologiques depuis de nombreuses années. Marta Szigeti Bonifert a fait part aux participants de l'Université d'été de la démocratie des outils de travail dont le centre dispose. Parmi ceux-ci, « Kyoto in the home », dont l'objectif est d'élaborer des méthodes d'information et d'enseignement sur le thème de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. Le programme informe les familles sur les bonnes pratiques qui permettent d'économiser l'énergie au quotidien : limiter l'usage de la voiture privée, privilégier les équipements électroménagers économes et utiliser les énergies renouvelables à la maison, notamment grâce à l'installation de panneaux solaires.

Une des politiques du Centre régional pour l'Environnement est de promouvoir l'éducation des enfants sur les questions d'environnement. De ce fait, un des chantiers actuels du CRE est le développement d'une série de dessins animés « My friend Boo », destinée aux enfants de 4 à 7 ans sur la conservation d'énergie, l'énergie renouvelable et le transport durable. Par ailleurs, afin d'intéresser et de sensibiliser les enfants aux questions d'environnement, un jeu interactif sur internet « Ecoville » a été mis en place dans le cadre du projet « Kyoto in the home ». Il s'agit de construire une ville virtuelle qui se développera

36. Directrice exécutive du Centre régional de l'environnement, Budapest.

harmonieusement en respectant l'environnement et en limitant autant que possible les émissions de gaz à effet de serre. En construisant la ville, les enfants doivent veiller au respect des équilibres entre l'énergie produite et l'énergie consommée, les déchets produits et traités.

L'éducation et la sensibilisation de l'ensemble de la population sont indiscutablement des clés pour relever les défis environnementaux et climatiques qui se posent à l'humanité. « *Le problème n'est pas seulement économique et technologique, il est également moral et spirituel. Une solution aux niveaux économique et technologique ne peut être trouvée que si nous entreprenons, de façon plus radicale, une conversion qui puisse conduire à un changement de mode de vie et à une modification des schémas actuels de consommation et de production* ». Cet extrait de la Déclaration de Venise sur l'éthique environnementale, cité par Marta Szigeti Bonifert, était un appel à une prise de conscience lancé aux jeunes responsables démocratiques réunis à l'occasion de la quatrième Université d'été.

La lutte contre le réchauffement climatique et les réponses aux défis environnementaux passent par le changement de nos pratiques et une évolution de notre économie industrielle vers une économie « verte ». La recherche et l'échange des savoirs sont des leviers indispensables pour les autorités publiques et le monde économique. Cependant, ces avancées devront être accessibles au plus grand nombre pour répondre de manière globale et efficace à cette problématique mondiale. Ces questions écologiques impliquent aussi la définition d'un droit universel de l'environnement qui compléterait les textes de protection des droits de l'homme.

3. Les droits de l'environnement : une nouvelle génération de droits fondamentaux ?

Le droit de vivre dans un environnement sain...

Contrairement aux droits civils et politiques, qui font l'objet d'une protection juridictionnelle ancienne et étendue, les droits sociaux et les droits de l'environnement tout particulièrement, semblent être moins bien garantis. Comme l'a remarqué Patrick Titiun³⁷, « *les auteurs de la Convention européenne des droits de l'homme ont privilégié des droits dont le contenu pouvait s'appuyer sur un consensus politique suffisamment solide et se couler dans des définitions juridiques fermes et précises* ». En effet, la Convention européenne des droits de l'homme ne contient aucune référence au droit de l'homme à l'environnement. Selon Patrick Titiun, cela n'est guère surprenant, car au lendemain de la seconde guerre mondiale, les préoccupations environnementales n'étaient pas prioritaires pour les dirigeants européens et furent entièrement ignorées.

Au-delà des actions de sensibilisation menées par la société civile, l'engagement des responsables politiques devra se traduire à travers la création de nouvelles normes. Le droit à un environnement sain et de qualité, a obtenu une consécration internationale dès 1972 à travers la Déclaration de Stockholm. Au nom de ce principe un dialogue entre les pays industrialisés et en voie de développement a pu être initié, centré sur le rapport entre la croissance économique, la pollution de l'air, de l'eau, des océans et le bien-être des peuples dans le monde entier. Le principe 1 de cette Déclaration énonce : « *l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures* ».

L'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, les marées noires de l'*Erika* et du *Prestige* ont imposé une prise de conscience aux Etats européens. Cependant, comme l'a remarqué Patrick Titiun, l'affirmation seule des droits de l'homme à l'environnement ne peut suffire, encore faut-il qu'ils soient protégés des atteintes qui leur sont portées. « *Comment une Cour qui se veut si proche des évolutions et des préoccupations de nos sociétés aurait-elle pu se tenir à l'écart de la prise de conscience générale,*

37. Chef de cabinet du Président de la Cour européenne des droits de l'homme.

au XX^e siècle ?» La Cour européenne des droits de l'homme a été ainsi amenée au cours des années à « inventer », par les techniques qui lui sont propres, les droits de l'homme à l'environnement.

... et comment le protéger ?

Si certains droits, notamment sociaux et environnementaux ne sont pas explicitement garantis par la Convention européenne des droits de l'homme en tant que tels, la jurisprudence de la Cour de Strasbourg a, dans une certaine mesure, comblé ces lacunes.

Dans le domaine des droits de l'environnement, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme a fait plusieurs avancées. La portée de certains droits contenus dans la Convention a été étendue. L'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit le droit au respect de la vie privée et familiale, englobe désormais le droit à vivre dans un environnement sain, comprenant la protection contre les pollutions et nuisances chimiques, olfactives, respiratoires et sonores. Patrick Titun a constaté le lien étroit entre la nécessité urgente de décontaminer l'environnement et les droits de l'homme : « *que représentent les droits de l'homme relatifs au respect du domicile, si ce dernier résonne de jour comme de nuit de vacarme de moteur d'aéronefs ou d'autres engins* » ?

Ainsi, par le biais de l'article 8, invoqué dans l'affaire *Powell et Rayner c. Royaume-Uni*, citée par Patrick Titun, les questions environnementales ont commencé à être soulevées devant la Cour européenne des droits de l'homme. Les requérants se prétendaient victimes, en raison du bruit excessif engendré par le trafic aérien de l'aéroport de Heathrow et jugeaient inacceptables les niveaux sonores autorisés par la réglementation. Même si dans cette affaire la Cour n'a pas constaté de violation de la Convention européenne des droits de l'homme, ce fut une première avancée dans le domaine des droits de l'homme à l'environnement. C'est en 1994 avec l'arrêt *Lopez Ostra c. Espagne*, concernant des émanations nauséabondes d'une station d'épuration des eaux et de traitement des déchets d'une tannerie, que la Cour va infléchir sa jurisprudence en décidant que « *des atteintes graves à l'environnement peuvent affecter le bien-être d'une personne et la priver de la jouissance de son domicile de manière à nuire à sa vie privée et familiale* ». La santé des requérants étant menacée, la Cour a constaté la violation de l'article 8 de la Convention, en reconnaissant que le droit au respect de la vie privée et familiale impliquait le droit de vivre dans un environnement sain.

Au fil des années et de l'évolution de la jurisprudence, la Cour de Strasbourg est allée de plus en plus loin sur la voie d'une « véritable consécration de l'environnement comme une valeur qui doit être défendue ». Guy de Vel³⁸ a posé la question de compléter par des protocoles additionnels la Convention européenne des droits de l'homme avec les droits énoncés dans la jurisprudence de la Cour ou dans certains traités du Conseil de l'Europe. En d'autres termes, introduire dans la Convention « une nouvelle génération de droits fondamentaux ». Les tentatives ont d'ailleurs été faites dans le passé mais sans aboutir à un résultat réel. Guy de Vel a rappelé que l'Allemagne avait déjà proposé dans les années 1980 un « protocole en bonne et due forme sur l'environnement ». Or, les arguments invoqués à l'époque par les opposants à l'inclusion de ces droits dans la Convention étaient de nature juridique et politique : certains droits étant considérés comme « non justiciables », d'autres comme « collectifs », ce qui avant la chute du mur de Berlin, « avait des connotations fâcheuses dans certains milieux », a rappelé Guy de Vel. « *Mais nous sommes maintenant au troisième millénaire. Notre Europe a considérablement évolué. Nous devons nous adapter aux défis de nos sociétés et prendre acte du considérable élargissement géographique qu'a connu le Conseil de l'Europe. C'est à ce prix que nous pourrons tenter de prévoir les conséquences futures de ces défis, un travail qui ne se fera pas sans audace* ».

L'extension des droits contenus dans la Convention n'est cependant pas l'unique moyen par lequel la Cour a « inventé » les droits de l'homme à l'environnement. Les obligations positives imposées aux Etats, les « devoirs de faire » en d'autres termes, ont permis à la Convention de s'appliquer à des

38. Ancien Directeur général des Affaires juridiques du Conseil de l'Europe.

situations nouvelles. Si la Convention protège l'individu contre les ingérences des autorités de l'Etat, l'aspect environnemental des droits fondamentaux ne se trouve pas toujours directement menacé par de telles ingérences. Selon Patrick Titiun, la théorie des obligations positives a ainsi permis à la Cour d'accroître l'intensité de son contrôle : « *La question est souvent celle de savoir si l'Etat a pris ou non les mesures nécessaires pour protéger la santé et la vie privée, voire pour lutter contre des atteintes à la vie privée et à la santé émanant de personnes ou d'entités qui lui sont extérieures. Il n'est pas surprenant que la Cour attende des Etats qu'ils mettent en place une réglementation aussi précise que possible, imposant des mesures préventives et prévoyant, le cas échéant, des sanctions dès lors que des activités industrielles comportent des dangers* ».

La Cour européenne des droits de l'homme a pris en compte cette prise de conscience. Cependant, comme l'a remarqué Patrick Titiun, « la Cour joue un rôle très important, mais qui ne peut être que subsidiaire, et non moteur ». Il revient donc aux dirigeants politiques, et à la société civile de veiller au respect de la nouvelle génération de droits fondamentaux pour assurer la qualité de la vie des générations actuelles et futures.

Les questions environnementales, le réchauffement climatique en tête, ne trouveront pas de réponses dans un seul Sommet international. Le rendez-vous de Copenhague en décembre 2009 est d'abord essentiel pour signifier à l'opinion publique internationale l'urgence de ces enjeux. Les dirigeants politiques et économiques auront des responsabilités primordiales pour réaliser les changements incontournables, comme la réorientation de l'industrie automobile.

Il n'est pas simple de mobiliser les populations sur les enjeux environnementaux. Le décalage apparent entre la fonte des glaces et nos habitudes quotidiennes ne permet pas de véritable prise de conscience individuelle. Pourtant, il est aujourd'hui scientifiquement avéré que l'Homme contribue au réchauffement climatique, il l'accélère et l'intensifie. Chaque être humain, et a fortiori encore plus la population des pays occidentaux, est concerné et devra modifier ses pratiques et gestes les plus banals, comme la consommation d'eau, d'électricité et de gaz.

L'éducation peut être un instrument pour sensibiliser la population et expliquer que de la même manière qu'il y a de bons comportements à acquérir pour sa propre santé, il faut intégrer des attitudes nouvelles pour préserver l'environnement.

Les changements induits par les défis environnementaux qu'ils soient personnels ou industriels, devront être amorcés et assumés par les décideurs politiques. La démocratie sait-elle contraindre une population sans prendre les traits d'un régime totalitaire ? Accepterons-nous demain que notre consommation d'eau, de gaz ou d'électricité soit limitée ? Sommes-nous prêts à envisager l'école comme un lieu, certes, d'enseignement et de savoir, mais aussi d'apprentissage de pratiques ? Les restrictions et les économies qu'imposent le réchauffement climatique et la raréfaction de ressources énergétiques, sont-elles compatibles avec la démocratie ? Ces questions ne sont pas aussi anachroniques qu'elles peuvent le paraître. Elles sont l'occasion de nous interroger sur les limites d'un régime politique, qu'il vaut sans doute mieux anticiper que subir.

VII. La quatrième Université d'été de la démocratie célèbre le 20^e anniversaire de la chute du Rideau de fer

1. « 1989 – l'année des changements, l'année de la liberté »

« Les grands bouleversements peuvent surprendre, même les gens les plus avertis. Une des leçons que l'on peut tirer de 1989 est la force de la soif de liberté. Cette soif est parfois si forte qu'elle peut soulever des montagnes »

(Catherine Lalumière, 6 juillet 2009)

Il y a vingt ans, le 6 juillet 1989, l'ancien Président de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev prononçait un discours historique devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe appelant les habitants de « l'ancien monde » à la construction d'une Maison commune européenne. Il prônait le rapprochement entre les Européens de l'Est et de l'Ouest en comparant l'Europe à une Maison commune dans laquelle tous les Européens cohabiteraient pacifiquement. *« Il s'agit d'une restructuration de l'ordre international établi en Europe qui pourrait faire avancer résolument au premier plan les valeurs européennes, substituer l'équilibre des intérêts à l'équilibre traditionnel »*, proclame Mikhaïl Gorbatchev ce jour-là.

Cette intervention du dirigeant soviétique avait produit l'effet d'un véritable séisme politique, annonçant le début de restructurations de l'ordre géopolitique du continent européen. *« Nous avons salué cette déclaration par des applaudissements forts et sincères »*, se rappelle Catherine Lalumière, alors Secrétaire générale du Conseil de l'Europe. Les mesures géopolitiques et territoriales adoptées lors de la Conférence d'Helsinki en 1975 servaient de fondation pour la « Maison commune ». Gorbatchev parlait de ce qui préoccupait les citoyens européens : la sécurité européenne, le non-recours à la force et la résolution pacifique des conflits, la coopération économique et commerciale paneuropéenne, les problèmes écologiques, l'établissement de la paix sur le continent européen et le respect des droits fondamentaux. L'Europe n'est plus divisée en deux blocs, mais les défis que soulevait Mikhaïl Gorbatchev en juillet 1989 restent d'actualité encore aujourd'hui.

Par ce projet de « Maison commune », le leader soviétique espérait tout d'abord favoriser l'émergence de relations nouvelles et apaisées avec ses alliés est-européens. Des relations qui seraient fondées désormais sur la confiance et non plus sur la force ou la menace. Il voulait également établir un véritable partenariat avec l'Europe occidentale qui se ferait sur un « compromis respectueux des différences existant entre les Etats »³⁹. C'est dans le cadre de ce partenariat et du rapprochement qu'il suscitera que la réunification allemande pourra être envisagée.

Quatre mois après le discours historique de Mikhaïl Gorbatchev prononcé au Conseil de l'Europe, sous la pression de plusieurs dizaines de milliers de manifestants, le mur de Berlin tombait, le 9 novembre 1989. Mais au-delà de ce moment hautement symbolique la désintégration de l'Union soviétique et des pays satellites communistes fut un processus complexe. Au cours de l'année 1989 de nombreux mouvements de protestation et de grèves ont eu lieu en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie. La chute du régime communiste a été particulièrement violente en Roumanie. En décembre 1989 une série d'émeutes et de protestations aboutissent au renversement du régime communiste dans ce pays et à l'exécution du dictateur Ceaușescu. De tous les pays de l'Europe de l'Est ayant renversé les régimes communistes au lendemain de la chute du mur de Berlin, la Roumanie

39. Marie-Pierre Rey, « Gorbatchev et la maison commune européenne », mars 2007, www.mitterrand.org/Gorbatchev-et-la-Maison-Commune.html.

a été le seul pays où le passage à la démocratie fût sanglant. Petre Roman⁴⁰, acteur de la révolution roumaine a livré un témoignage fort sur les événements de 1989, qui fut pour lui « l'année de la liberté ».

Si les images de liesse de la nuit du 9 novembre appartiennent désormais à notre mémoire collective, on oublie parfois que les premières brèches dans le « Rideau de fer » sont apparues en Hongrie, dès l'été 1989, donnant la possibilité à des milliers d'Allemands de l'Est de fuir la RDA. Un événement que la quatrième Université d'été de la démocratie n'a pas manqué de célébrer en présence de László Kovács⁴¹ et Erhard Busek⁴².

Les Balkans suivront peu de temps après le mouvement de démocratisation engagé en Europe de l'Est avec même la tenue des premières élections libres et pluralistes dans cinq pays de la région. Cependant, comme l'a rappelé Stjepan Mesić, les conflits armés viendront complexifier la période de transition démocratique dans cette partie de l'Europe.

A travers les témoignages de cinq personnalités européennes qui ont partagé leurs souvenirs, leurs émotions mais aussi leurs analyses avec la nouvelle génération de dirigeants politiques de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, souvenons-nous de 1989, l'année qui a changé la face de l'Europe.

40. Ancien Premier ministre de Roumanie.

41. Commissaire européen, ancien ministre des Affaires étrangères de la Hongrie.

42. Ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est.



Catherine Lalumière, Présidente de l'Association européenne des écoles d'études politiques, ancienne Secrétaire générale du Conseil de l'Europe

Extrait du discours prononcé lors de la session d'ouverture de la 4^e Université d'été de la démocratie, Strasbourg, 6 juillet 2009

« Je ne peux pas m'empêcher en cet instant, d'évoquer ce qui se passait ici, très exactement le 6 juillet 1989. Il y a exactement 20 ans, le Conseil de l'Europe recevait un visiteur pas tout à fait comme les autres. C'était Mikhaïl Gorbatchev,

Président de l'Union soviétique. C'était le premier visiteur que je recevais en tant que Secrétaire générale de l'Organisation. Depuis sa création en 1949, le Conseil de l'Europe s'était construit sur la base des valeurs humanistes et démocratiques, à l'opposé de l'idéologie communiste. L'URSS de Staline ne s'y était pas trompée. Le Conseil de l'Europe faisait partie de ses ennemis, même si le Conseil n'avait aucune compétence militaire. Mais la force des idées est parfois aussi puissante, sinon plus, que celle des armes. L'URSS le savait, son idéologie était perçue comme une menace et incitait les Européens de l'ouest à s'unir. La Guerre froide, d'une certaine manière, aidait la construction européenne à l'ouest.

Et puis, un jour, le 6 juillet 1989, le n° 1 de l'Union soviétique est venu à Strasbourg en visiteur paisible, serein, et la main tendue. En soi, cette présence était déjà une révolution. Ce pas devait être suivi par de nombreux autres : la Chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, l'éclatement du bloc de l'Est, les révolutions dans chacun des pays satellites, et en décembre 1991 l'éclatement de l'URSS elle-même.

Toute ma vie je me rappellerai cette visite de Mikhaïl Gorbatchev. Un visiteur de charme, souriant, sans langue de bois, aimable, décontracté. Jamais je n'ai vu les députés, les ambassadeurs, les fonctionnaires du Conseil de l'Europe tomber ainsi sous le charme d'un visiteur. Evidemment, la curiosité y était pour beaucoup. Qui était ce dirigeant soviétique d'un nouveau type ? Que venait-il dire ? Que signifiait cette « perestroïka » dont on parlait déjà depuis plusieurs années ? C'est ce jour-là que Mikhaïl Gorbatchev parla de son projet d'une « Maison commune européenne » dans laquelle l'URSS tiendrait toute sa place. On parla de droits de l'homme, de démocratie, d'un monde nouveau, d'une Europe nouvelle.

Ce nouveau souffle qui envahit ce jour-là le bâtiment du Conseil de l'Europe ne permettait pas d'envisager ce qui se passerait dans les mois suivants. Personne sans doute n'imaginait la dislocation du bloc de l'Est, celle du Pacte de Varsovie, et plus tard, celle de l'URSS. Personne ne pouvait concevoir l'effondrement aussi rapide du communisme dans autant de pays. Mikhaïl Gorbatchev, lui-même, semblait n'envisager que des réformes, des aménagements du système, mais pas un effondrement dudit système, ni des révolutions dans les pays d'Europe centrale et orientale ».



Petre Roman, ancien Premier ministre de Roumanie

Extrait du discours prononcé à l'occasion de la 4^e Université d'été de la démocratie, Strasbourg, 6 juillet 2009

« Aujourd'hui je suis devant vous pour témoigner de ce que fut la transition démocratique dans mon pays. J'ai intitulé mon intervention « 1989 – l'année de la liberté » et je maintiens que pour nous, Européens, 1989 c'est l'année de la liberté. Cette année-là, alors que beaucoup d'autres pays du camp soviétique ont pu conquérir leur liberté par la négociation, je pense notamment à la fameuse « table ronde » en Pologne, dans mon pays, la Roumanie, ce ne fut pas le cas. Chez nous, la conquête de la liberté, n'a pu se faire qu'à

travers les sacrifices et le sang. Je viens donc témoigner aujourd'hui avant tout, en mémoire et reconnaissance pour mes camarades à la barricade du centre de Bucarest. Trente-neuf ont trouvé la mort, assassinés par les balles du régime de Ceaușescu le soir du 21 décembre 1989.

Pourquoi ce fut ainsi ? Pourquoi la Roumanie n'a-t-elle pas pu faire en sorte qu'il y ait un changement pacifique ? Parce que le régime de Ceaușescu, du dictateur, était le seul qui restait dans le camp soviétique. Le seul pays où un régime stalinien contrôlait le pouvoir. C'est un régime primitif, nationaliste, xénophobe et profondément antidémocratique. Comme ce système a tenu bon jusqu'au bout, il a fallu le renverser par la force, par le combat.

Notre vie sous la dictature, et notamment les dernières dix années, était un mélange de désir, d'ambition normale dans une ambiance anormale, absurde, d'une société totalement normalisée. Nos sentiments étaient un mélange de colère, face à l'absence de changement et de honte du fait de notre incapacité à l'imposer. Ce fut donc inévitablement la révolte populaire, massive, qui a dû changer les choses.

A Bucarest, l'étincelle fut notre barricade. C'était une ligne de tables, de chaises, de tuyaux, quasiment rien, mais nous avons coupé la circulation au centre de Bucarest. Ceaușescu avait donné l'ordre de raser cette barricade. Nous n'étions pas très nombreux, à peine une centaine. Lorsque finalement le ministre de la Défense s'est décidé à exécuter lui-même l'ordre de Ceaușescu, il fit venir les officiers, élèves de l'Académie militaire, pour ouvrir le feu contre nous. Nous étions quatre-vingt-deux. Cette nuit nous payâmes un lourd tribut pour gagner notre liberté ».



László Kovács, Commissaire européen, ancien Ministre des Affaires étrangères de Hongrie

Extrait du discours prononcé à l'occasion de la Célébration officielle du 20^e anniversaire de l'ouverture du Rideau de fer, 4^e Université d'été de la démocratie, Strasbourg, 10 juillet 2009

« Le 10 septembre à minuit, c'est officiellement que la Hongrie a ouvert ses frontières avec l'Autriche et ce à plus de 60000 citoyens de la République Démocratique Allemande. Ils étaient

venus en tant que « touristes » en Hongrie, mais ne souhaitaient pas rentrer chez eux. A l'ouverture des frontières, ils purent ainsi se diriger vers la République Fédérale d'Allemagne. Lorsque nous avons annoncé que la frontière resterait ouverte aux citoyens de la RDA, le mur de Berlin, l'un des symboles de la Guerre froide et de la division allemande, a perdu son rôle et deux mois plus tard, c'était la chute de ce mur. Helmut Kohl, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, a alors déclaré que c'était en Hongrie que la première brique du mur avait été enlevée.

Un an plus tard, c'était la réunification allemande, le rêve d'une Europe unifiée devenait réalité. D'autres conditions étaient néanmoins nécessaires pour mettre fin à la division de l'Europe. Tout d'abord la réunion des Présidents Bush et Gorbatchev à Malte à la fin de l'année 1989 qui mit fin à l'ordre de Yalta. Gorbatchev a dit clairement que c'était la fin de cet ordre mondial en indiquant que l'Union soviétique permettrait aux pays satellites de quitter le bloc soviétique. Puis vint la désintégration du Pacte de Varsovie, du *Comecon* et finalement c'est l'Union soviétique, elle-même qui s'est dissoute. C'était le temps de la transition dans l'ancien bloc soviétique et le passage du système unipartite au système multipartite et à la primauté du droit. Ce qui a démarré l'ensemble de ce processus est bien l'ouverture de la frontière entre la Hongrie et l'Autriche au cours de l'été 1989.

Qu'est-ce qui a bien pu motiver la Hongrie, membre du *Comecon*, membre du Pacte de Varsovie à ouvrir ses frontières et à s'associer avec la République Fédérale d'Allemagne dans ce conflit opposant RFA et RDA ? La réponse est que la Hongrie a connu des changements qui, petit à petit, l'ont fait prendre son indépendance de Moscou. Les réformes économiques avaient commencé dès la fin des années 1960 ; la Hongrie avait alors introduit certains éléments d'économie de marché dans son économie centralisée.

Mais au-delà des petites ouvertures en matière démocratique dans les années 1970-1980, c'est par la politique étrangère que les changements sont arrivés. J'y ai personnellement participé. Il y avait à l'époque un vide au Kremlin avec trois leaders soviétiques vieux et malades : Brejnev, Andropov et Tchernenko (1982-1985). En l'espace de ces trois années les Soviétiques étaient plus préoccupés par la succession à la tête de l'URSS que par ce qui se passait en Hongrie. Cela donna une marge de manœuvre à la politique étrangère hongroise [...].

En 1988 et 1989, trois grandes décisions furent prises : nous avons mis en place de nouvelles réglementations pour les passeports, permettant à tous les citoyens hongrois d'avoir un passeport valable pour les cinq continents. A l'époque, cela allait de soi à l'ouest. La Hongrie était le seul pays du bloc de l'Est où les citoyens pouvaient se rendre librement à l'ouest, et ce du jour au lendemain. On décida aussi de supprimer le Rideau de fer entre l'Autriche et la Hongrie. C'est le 2 mai que cela a commencé, c'est le 27 juin 1989 que cela a abouti. Lever le Rideau de fer était un encouragement pour les résidents d'Allemagne de l'Est à rejoindre la RFA via

l'Autriche. La Convention sur les réfugiés fut ratifiée par la Hongrie. Il était alors évident que nous n'obligerions personne au retour. Toute personne cherchant refuge chez nous pour des raisons de harcèlement politique, ne serait jamais expulsée vers son pays d'origine.

Après tous ces événements, toutes ces procédures, toutes ces décisions, en juin 1989, nous avons dû reconnaître que les « touristes » de RDA étaient devenus des réfugiés. Et nous n'avions plus les moyens de les empêcher de transiter par l'Autriche pour rejoindre la RFA. Il fallait alors trouver les détails d'une solution juridique. Il y avait un accord bilatéral entre la RDA et la Hongrie qui datait de 1969 et qui stipulait qu'aucun des deux pays ne permettrait aux ressortissants de l'un ou de l'autre de transiter par son pays pour rejoindre un pays tiers pour lequel ils n'avaient pas de visa. Or, les réfugiés de RDA avaient un visa pour la Tchécoslovaquie, la Hongrie, éventuellement la Roumanie et d'autres pays du bloc soviétique, mais n'avaient aucun passeport ou visa valide pour se rendre en Autriche. Cependant, comme tous les Hongrois pouvaient se rendre comme ils le souhaitaient aux quatre coins de la planète sur les cinq continents, cet engagement avec la RDA était boiteux et nous avons suspendu l'application de cet accord. Dès lors, nous avons pu légalement et officiellement ouvrir les frontières et ainsi mettre à l'épreuve les Soviétiques, c'était un test pour voir comment ils réagiraient.

Les Soviétiques répétaient toujours une seule et unique chose, à savoir que la présence de 60 000 citoyens de la RDA en Hongrie était un problème allemand que les deux Allemagnes devaient traiter et que la Hongrie n'avait aucun rôle à jouer. Par contre, ce qui était clair c'était que les Soviétiques n'interviendraient pas et de ce fait, nous avions le feu vert. Nous avons voulu nous assurer qu'il n'y aurait pas non plus de représailles de la part de la RDA et nous avons constaté qu'il était impossible pour eux de mettre en œuvre des sanctions économiques car les autres pays du bloc de l'Est avaient indiqué qu'ils se contenteraient de paroles et non d'actes de représailles. Constatant qu'il n'y avait aucun danger, nous avons ouvert les frontières et plus de 60 000 personnes ont pu traverser la frontière vers l'Autriche. Deux mois plus tard c'était la chute du mur de Berlin, un an plus tard, c'était la réunification des deux Allemagnes. [...]

Pour conclure, 20 ans après la chute du mur de Berlin, la Hongrie et les pays de la région sont membres de l'Union européenne, sont membres de l'OTAN. De quelle Europe puis-je encore rêver ? Ce que je souhaite voir, c'est une Europe qui reste unie, une Europe démocratique qui ne laisse aucune place aux forces extrémistes, ni à la haine, ni à l'isolement. Une Europe, où les intérêts communautaires prennent le pas sur les égoïsmes nationaux, une Europe capable de relever les défis internationaux».



Erhardt Busek, ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est

Extrait du discours prononcé à l'occasion de la Célébration officielle du 20^e anniversaire de l'ouverture du Rideau de fer, 4^e Université d'été de la démocratie, Strasbourg, 10 juillet 2009

« Je suis né en 1941 et j'ai grandi dans une Europe divisée. L'Autriche à l'époque n'était pas libre, les alliés nous occupaient jusqu'en 1955. Mon expérience de l'Europe était la suivante : on peut aller vers l'ouest depuis Vienne mais il faut revenir par la même voie ; il n'était pas possible d'aller ni vers l'est, ni vers le nord, ni vers le sud-est car le Rideau de fer était partout. Mes parents, mes grands-parents m'avaient toujours dit des choses formidables sur Prague, « la ville d'Or », Bratislava, qui était très belle, et d'autres villes de l'est, comme Budapest. Tout cela ne pouvait pas être concret pour moi puisqu'on ne pouvait pas traverser le Rideau de fer. [...]

expérience de l'Europe était la suivante : on peut aller vers l'ouest depuis Vienne mais il faut revenir par la même voie ; il n'était pas possible d'aller ni vers l'est, ni vers le nord, ni vers le sud-est car le Rideau de fer était partout. Mes parents, mes grands-parents m'avaient toujours dit des choses formidables sur Prague, « la ville d'Or », Bratislava, qui était très belle, et d'autres villes de l'est, comme Budapest. Tout cela ne pouvait pas être concret pour moi puisqu'on ne pouvait pas traverser le Rideau de fer. [...]

Ce ne sont pas les hommes politiques qui ont détruit le Rideau de fer, ce sont surtout, me semble-t-il, des personnalités, des intellectuels, des artistes, des personnes qui ont agi pour saborder ce système politique contraire à toute liberté individuelle. Cela s'est fait grâce à des mouvements comme la Charte 77 dans la partie tchèque de la Tchécoslovaquie, grâce à Václav Havel, à Solidarność pour la Pologne. J'ai été avant 1989 en relation étroite avec certaines de ses personnalités sans pouvoir imaginer que je rencontrais de futurs premiers ministres. J'étais convaincu que le système communiste tomberait un jour, parce que c'était le sens de l'histoire, mais je ne pensais pas le voir de mon vivant. Nous avons appelé cette année *l'annus mirabilis*, l'année qu'il faut admirer. [...]

Il faut également tenir compte de ce qui s'est passé depuis ces 20 années. Il y a une interdépendance entre nos différents pays et depuis 1989 une occasion réelle s'offre à nous de construire une nouvelle Europe commune. Bien entendu, l'Union européenne évolue dans cette voie, mais nous devons également mettre en place un sentiment partagé d'être des européens. [...] Il faut aussi saisir l'occasion qui nous est donnée pour construire cette Europe commune dans un esprit de compréhension améliorée et réciproque. Je crois que c'est à votre génération qu'il va incomber d'être militants de cette solidarité commune, de cette responsabilité que nous avons les uns envers les autres».



Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie

Extrait du discours prononcé lors de la 4^e Université d'été de la démocratie, Strasbourg, 6 juillet, 2009

« En raison d'un concours de circonstances malheureux, depuis son indépendance la Croatie n'a pas été confrontée uniquement à la transition,

comme ce fut le cas pour de nombreux autres pays. Elle a dû faire face à une période de guerre et d'après-guerre, avec son lot de ruines et de destructions. [...]

Les années de guerre ont presque entièrement dissipé les réussites conquises dans la région pendant des décennies. L'ensemble de la région touchée par la guerre menée par la volonté de conquête de territoires d'Etats voisins, le fût sous le prétexte de protéger son propre peuple. La guerre fut courte en Slovénie, sanglante en Croatie et brutale en Bosnie-Herzégovine. Des milliers de foyers, de villes et de villages détruits, des milliers de vies perdues, des personnes déplacées et réfugiées n'ont pas été les seules conséquences de la folie de la guerre. La guerre a provoqué la haine, l'intolérance et la perte de confiance. Permettez-moi de souligner que la haine n'a pas été la cause de la guerre mais bien sa conséquence !

Au lendemain de la guerre, en même temps que la reconstruction du pays, nous, les hommes politiques, avons dû contribuer à la réconciliation, au rétablissement de la confiance, ainsi qu'à la cohabitation et à la tolérance. [...] Nous savions que cela ne serait possible que par le dialogue et la reconnaissance mutuelle de la diversité et de la différence. Nous devons avoir une vision et ne pouvions l'abandonner. Les organisations non gouvernementales, au travers desquelles les citoyens se sont impliqués dans la vie politique, ont intensifié leurs activités à travers le pays. Nous savions que la guerre devait rester pour toujours derrière nous et que nous devons restaurer la coopération avec nos voisins. Par conséquent, nous avons commencé à normaliser et à établir des relations diplomatiques avec d'autres pays. J'ai toujours souligné que ce sont les dirigeants politiques plutôt que les peuples eux-mêmes, qui devaient être tenus pour responsables de la guerre dans notre région et que les coupables des crimes devaient être jugés. [...] Notre tournant démocratique a été reconnu et apprécié. L'accueil de la Croatie au sein de la famille des Etats démocratiques a envoyé le message à tous les Etats de la région que la démocratie en valait la peine. [...]

Nous, les hommes politiques de notre région, devons sans cesse nourrir le processus de développement démocratique et ne jamais cesser d'en parler. Par ailleurs, notre mission est aussi de soutenir à long terme l'établissement de la confiance car l'expérience nous a prouvé à quel point cette dernière est fragile. C'est pourquoi le renforcement concomitant de la confiance dans les institutions de l'Etat, dont la force repose sur l'application cohérente et équitable des règlements, est de la plus haute importance.

Permettez-moi de vous rappeler que l'Europe d'aujourd'hui s'est construite précisément sur la base de la confiance entre les peuples. L'impulsion donnée par les hommes politiques a été suivie par toutes les composantes de la société, lui permettant non seulement de prendre racine, mais aussi de répondre de façon pertinente aux exigences des évolutions actuelles. C'est ce développement que je souhaite à notre région, pour qu'elle devienne stable, prospère et ainsi, européenne.»

2. « 1989 une année sans pareil », l'histoire de la chute du mur de Berlin par l'image



Lech Walesa au Conseil de l'Europe
(Source : Conseil de l'Europe)



Le démantèlement des barbelés, Hongrie
(Source : INA)



Visite de Mikhaïl Gorbatchev au Conseil de l'Europe, 6 juillet 1989
(Source: Conseil de l'Europe)



Discours de Mikhaïl Gorbatchev devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,
6 juillet 1989
(Source: Conseil de l'Europe)



Checkpoint Charlie, Berlin
(Source: INA)



Mur de Berlin, novembre 1989
(Source: INA)



Mur de Berlin, novembre 1989
(Source: INA)



Le concert improvisé de Mstislav Rostropovitch le jour de la chute du mur de Berlin
(Source: INA)

VIII. Université d'été de la démocratie : lieu de rencontres, d'échanges et de dialogue

L'Université d'été de la démocratie du Conseil de l'Europe est devenue au fil des ans un rendez-vous majeur pour les jeunes responsables démocratiques de la nouvelle Europe pour débattre, échanger et tenter de répondre aux défis majeurs de notre temps. La crise économique et financière, le crime organisé et le terrorisme, la crise des identités à laquelle doivent faire face les démocraties européennes, le réchauffement climatique de la planète et la dégradation de l'environnement en général placent les jeunes leaders démocratiques devant de nouvelles responsabilités. L'Université d'été de la démocratie 2009 leur a donné la possibilité, à travers des conférences et des ateliers, de débattre de ces problèmes fondamentaux. Les ateliers professionnels tout particulièrement ont permis aux participants d'analyser et d'identifier les moyens de travailler ensemble pour répondre aux défis de la démocratie. « *Il est rare que les responsables politiques, les activistes de la société civile, les professionnels des médias et les dirigeants économiques puissent se réunir ensemble dans leurs groupes professionnels respectifs et échanger des connaissances, des expériences, des informations et des contacts* » a remarqué une des participantes de l'Université d'été.

L'Université d'été de la démocratie est aussi un lieu privilégié de rencontres régionales et bilatérales entre les Ecoles du réseau. Devenus une partie intégrale du programme de l'Université d'été, ces rendez-vous permettent d'établir des formes de dialogue informel et approfondi sur les relations entre pays d'une même région, la Russie et la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et le Kosovo⁴³. Les tensions et conflits régionaux, survenus dans ces pays au cours des vingt dernières années menacent la paix sur le continent européen. Tous les ans, l'Université d'été de la démocratie permet aux 600 participants venus des seize pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est de se rencontrer et de s'exprimer librement. La réussite de tout dialogue passe nécessairement par l'ouverture d'esprit et l'aptitude à reconnaître le bien-fondé des arguments de l'autre. La résolution pacifique des conflits est une priorité du Conseil de l'Europe : « *Le dialogue contribue au développement de la stabilité démocratique et à la lutte contre les préjugés et les stéréotypes dans la vie publique et le discours politique et à faciliter le développement d'alliances entre communautés culturelles et religieuses, et peut ainsi aider à prévenir ou atténuer les conflits – y compris dans les situations de postconflits et les conflits gelés* »⁴⁴. Par ailleurs, les conférences régionales ont permis des débats de fond et des échanges sur les enjeux majeurs dans ces régions, influant aussi bien sur les pays en question que sur l'Europe tout entière.

La rencontre régionale sur les perspectives d'intégration européenne pour les pays des Balkans, a soulevé la question de la coopération politique dans la région et a permis d'envisager les futures relations avec l'Union européenne. Comme l'a remarqué Tim Judah⁴⁵, il est essentiel de continuer de développer l'intégration européenne dans les Balkans, pas nécessairement au sein de l'Union européenne – bien que, selon lui, ce soit le meilleur cadre qui existe pour le moment – mais la convergence générale avec le reste de l'Europe est primordiale. Si les pays en question n'avancent pas dans cette direction, l'on peut craindre un regain de tensions : « *Il est difficile d'imaginer que les choses peuvent se dégrader. Or, il y a vingt ans il était tout aussi difficile d'imaginer ce qui allait se produire. Aujourd'hui, je n'envisage*

43. Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

44. Livre blanc sur le Dialogue interculturel, *Vivre ensemble dans l'égalité*, Conseil de l'Europe, mai 2008.

45. Correspondant pour *The Economist*, spécialiste des Balkans, chercheur associé au Centre de recherches sur l'Europe du Sud-Est de *London School of Economics and Political Science*.

pas un retour en arrière aussi radical. Néanmoins, sans poursuivre ce mouvement nous pouvons faire un pas en arrière car les forces qui nous tirent vers le bas sont bel et bien présentes. En Bosnie-Herzégovine, par exemple, le concept de «Yougosphère» coexiste avec la pensée que la guerre n'est pas finie dans le cœur des gens». L'intégration européenne est essentielle aux yeux de Tim Judah pour maintenir une situation pacifique dans la région. Dans le cas contraire, le nationalisme dans les pays des Balkans pourrait prendre le dessus. Pour le moment, la région s'appuie encore trop fortement sur l'attraction de Bruxelles pour se consolider. Or, comme l'a constaté Goran Svilanovic⁴⁶, la crise financière a provoqué la montée du nationalisme au sein de l'Union européenne. «Le calendrier de Thessalonique pour l'élargissement n'aurait pas abouti s'il avait été réalisé aujourd'hui. L'Union européenne doit encore convaincre son électorat sur les avantages de l'élargissement».

Si la poursuite de l'élargissement vers les Balkans n'est pas pour le moment la priorité des dirigeants européens, ce qui se passe dans la région n'est pas sans conséquences pour l'Union européenne. Les élargissements récents ont rapproché ces pays de l'UE. Désormais, leur stabilité a une influence grandissante sur l'Union européenne. Cela est particulièrement vrai pour les pays de l'Europe de l'Est et du Caucase du Sud. Le conflit en Géorgie en août 2008 l'a confirmé et a démontré que la sécurité de l'Union européenne commence en dehors de ses frontières. La rencontre régionale «Le Partenariat oriental: nouvelles perspectives de coopération en Europe de l'Est» a permis d'aborder la politique de voisinage de l'Union européenne et du nouvel élan que prend la coopération multilatérale de l'UE avec ses voisins.

Défini comme un «soft power» par les dirigeants européens, l'objectif stratégique de la politique du voisinage a été présenté par Anna-Carin Krokstade⁴⁷ comme «la prospérité mutuelle, la stabilité et la sécurité». C'est une «relation privilégiée» basée sur le travail commun qui vise aussi à soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces pays. Le Partenariat oriental, lancé à Prague en mai 2009, est un nouvel élan de la politique extérieure de l'UE avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Moldova, l'Ukraine et le Bélarus. Comme l'a précisé Gert-Rudiger Wegmarshaus⁴⁸, le Partenariat oriental vise aussi à encourager les contacts interpersonnels, à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance. La société civile, mise en avant par Anna-Carin Krokstade, pourrait contribuer à construire la confiance et la compréhension dans les régions conflictuelles et promouvoir les réformes démocratiques et économiques dans les pays en transition. Renforcer la démocratie, la stabilité et l'Etat de droit dans les pays voisins, en particulier au lendemain du conflit entre la Russie et Géorgie et dans le contexte de la crise économique et financière mondiale demeure une priorité pour l'Union européenne.

La rencontre régionale réunissant les pays de la région de la mer Noire a permis d'aborder les risques liés à la sécurité d'approvisionnement des pays de l'Union européenne. Qu'ils soient géologiques, géopolitiques, économiques, environnementaux ou techniques, ils ne doivent en aucun cas être laissés pour compte lorsque l'on aborde le sujet de la sécurité énergétique, estime Philippe Sébille-Lopez⁴⁹. Les relations complexes entre la Russie et l'Ukraine autour du prix de gaz, la crise politique en Géorgie changent la donne de la sécurité d'approvisionnement de l'UE. Le Partenariat oriental de l'Union européenne et la perspective de futurs accords de libre-échange, de la réglementation sur les visas et des réformes politiques, a été perçu par Moscou, selon Philippe Sébille-Lopez, comme une provocation. Selon István Gyarmati⁵⁰, la Russie souhaite retrouver son statut de puissance mondiale: «Elle cherche à contrôler les ressources nécessaires pour l'approvisionnement de l'Europe et leur transit. La Russie est un Etat classique du XIX^e siècle utilisant les armes du XX^e. Cela est très dangereux pour l'Europe tout entière». L'Union européenne, quant à elle, s'oriente vers la diversification des sources d'approvisionnement

46. Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.

47. Direction générale des Relations extérieures, Commission européenne.

48. Professeur de science politique, Université européenne Viadrina, Francfort-sur-l'Oder.

49. Institut français de géopolitique, Université Paris VIII.

50. Président du Centre international des transitions démocratiques, Budapest.

et de transit du pétrole et du gaz. La construction du gazoduc Nabucco est un projet au cœur de cette stratégie européenne de diversification des fournisseurs des ressources naturelles. Toutefois, des problèmes d'approvisionnement du nouveau gazoduc ne sont toujours pas résolus. Par ailleurs, l'Europe peine encore à se doter d'une politique commune dans ce domaine. *«L'Europe doit d'abord déterminer ce qu'elle veut et doit faire. J'espère seulement que la Russie ne va pas utiliser le gaz comme une arme»* a-t-il conclu.

Outre la prévention et la résolution des conflits par le biais de rencontres régionales, un autre grand enjeu de l'Université d'été est de renforcer l'implantation du système démocratique dans la nouvelle Europe. L'élément fondamental au maintien de la démocratie est la constitution d'un Etat de droit, notamment, par le respect des normes juridiques et le développement d'un catalogue de droits fondamentaux recouvrant des domaines étendus comme le respect des minorités, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres, etc. C'est pour rappeler l'importance du droit et combien il peut se révéler être une arme déterminante pour les démocrates, que chaque année l'Université d'été de la démocratie comprend une rencontre à la Cour européenne des droits de l'homme entre les participants de chaque Ecole d'études politiques et le juge ou un juriste issu de leur pays.

L'Université d'été de la démocratie est aussi un lieu de rencontres et d'échanges informels entre les participants. Les réceptions et les soirées, de par leur caractère convivial contribuent à leur manière à la consolidation du réseau des Ecoles d'études politiques du Conseil de l'Europe.

Les rencontres bilatérales et multilatérales, formelles ou informelles, entre les participants sont le premier pas vers le développement de la compréhension mutuelle entre les peuples, que prônait Thomas Hammarberg⁵¹ le premier jour de l'Université. Elles ne sont sans doute pas l'unique réponse aux défis contemporains. Néanmoins, échanger sur ces questions constitue le point de départ d'un long processus d'intégration à l'issue duquel, tous les pays de la Grande Europe partageront pleinement les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit.

51. Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe.

IX. Conclusion : l'avenir de l'Europe et la démocratie mondiale

Les débats qui ont rythmé cette quatrième Université d'été se sont concentrés sur les défis externes à la Démocratie dont les effets entraînent des conséquences déterminantes sur son avenir et sa survie. L'ensemble des discussions a fait émerger un point commun : les crises économique, écologique, identitaire et la violence internationale prouvent aujourd'hui combien le monde est interdépendant. Bien que nous ne vivions pas dans les mêmes pays, voire sur les mêmes continents, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques qui se révèlent être des menaces internationales.

Face à ces enjeux, Erhard Busek⁵² a développé une théorie de la solidarité européenne et internationale, partagée par l'ensemble des intervenants de la session de clôture. Cette solidarité passe de manière inéluctable par « la reconnaissance de la diversité des identités, des peuples et des intérêts, en somme, l'altérité égale », selon Catherine Trautmann⁵³. Cependant, les intervenants, Catherine Lalumière en tête, ont noté que les nationalismes exacerbés, les extrémismes religieux, l'esprit sectaire et le repli sur soi trouvent un écho croissant dans tous les pays en constituant de véritables menaces pour les valeurs humanistes, la culture et la civilisation européennes.

L'éducation, et principalement l'enseignement de l'histoire, pour une histoire européenne commune, est un levier fondamental pour faire tomber les barrières que les hommes, certains responsables politiques notamment, tentent d'ériger sur le vieux continent. Erhard Busek estime que cette solidarité européenne et internationale est le grand défi que devra relever la génération présente à la quatrième Université d'été, ce qui exige une démarche militante. L'ancien Vice-Chancelier d'Autriche s'est appuyé sur le sens du mot « crise » en chinois défini à la fois comme un danger et une opportunité. Les crises qui ont été au centre des débats de cette semaine sont aussi l'occasion de promouvoir un nouvel ordre international dans lequel la Grande Europe aurait un rôle moteur. Pour Catherine Trautmann, les risques à l'échelle planétaire et la gestion démocratique de ces conflits exigent l'instauration d'une nouvelle forme de gouvernance mondiale. Son émergence ne sera possible qu'après la mobilisation des ONG, des gouvernements et des représentants des peuples que sont les parlementaires et, plus particulièrement, les parlementaires européens qui ont la responsabilité d'être les témoins d'une démocratie supranationale en cours de formation.

Cette gouvernance à l'échelle planétaire semble être aujourd'hui l'outil nécessaire pour établir une régulation économique mondiale, mais aussi pour se saisir des problématiques, telles que l'accès à l'eau, aux sources d'énergie, aux minerais qui sont les motifs de tensions régionales aujourd'hui et de conflits armés demain. Catherine Lalumière juge qu'une telle révolution politique internationale passe indubitablement par un changement d'état d'esprit : « *Depuis le XIX^e siècle notre pensée dominante est fondée sur le matérialisme. Les valeurs humanistes que défend le Conseil de l'Europe exigent un dépassement de ce concept pour établir une société où l'esprit et la connaissance seraient plus importants que la production et la consommation forcée* ».

S'interroger sur l'Europe de demain, c'est reconnaître la nécessité de ce nouvel ordre international et faire de l'Europe des 27, comme celle des 47, le laboratoire de la démocratie internationale : « *nous avons une responsabilité de leadership à assumer, non pas sous la forme d'un nouveau colonialisme mais dans un partenariat réel qui tiendrait compte des valeurs de l'autre* »⁵⁴. C'est la démocratie qui provoquera les transformations du monde de demain.

52. Ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

53. Députée européenne.

54. Erhard Busek, ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

Pour assumer son rôle moteur dans le débat et la réflexion sur l'état de nos démocraties, la quatrième édition de l'Université d'été de la démocratie a accueilli pour la première fois des participants non européens, venus d'Afrique avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Les échanges ont permis de réaliser que les problématiques des pays de l'Europe de l'Est et des pays d'Afrique se ressemblent et que l'émergence d'une véritable démocratie par l'instauration d'un authentique Etat de droit est une urgence pour le monde entier. *« Malgré nos différences, les contraintes à relever nous unissent. C'est de cette manière que nous estimons que cette Université d'été nous a aidés et nous aidera à défendre les mêmes valeurs, à savoir la construction d'une démocratie vraie, le renforcement des droits humains et l'instauration d'un Etat de droit dans nos pays »*, a souligné une des participantes de l'OIF lors de la cérémonie de clôture. Représentant sept pays d'Afrique, ils ont appelé le Conseil de l'Europe à pérenniser cette expérience tout en donnant la possibilité à plus de pays du continent africain à prendre part à ces rencontres *« lesquelles contribueront à n'en point douter à éveiller la conscience des futurs leaders pour qu'ensemble nous puissions bâtir un monde meilleur »*.

La démagogie, la peur de l'autre sont des outils puissants qui peuvent fortement influencer sur le comportement d'une population. Pour obtenir la confiance mentionnée par Terry Davis, il faut aussi avoir une vision du monde, un projet de société, un discours qui permettent d'éteindre les peurs. C'est là le principal objectif de l'Université d'été de la démocratie : par ses débats et ses rencontres conviviales, elle permet aux jeunes responsables politiques de demain de se connaître, d'échanger sur leur culture, mais aussi sur les intérêts propres à leurs pays. Ils pourront ainsi à l'avenir travailler à l'avènement de cette démocratie internationale, souhaitée par les différents intervenants de cette quatrième édition.

L'ouverture à des responsables des secteurs public et privé, à des représentants de la société civile issus d'autres continents et la pérennisation des échanges de l'Université d'été à travers l'Association européenne des Ecoles d'études politiques, permettront à l'avenir de faire de cet événement un véritable Forum international de la démocratie.



Leçon inaugurale par Michel Rocard, ancien Premier Ministre de France



Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg



Luisella Pavan-Woolfe, Représentante permanente de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe



Session d'ouverture, photo de groupe des Directeurs des écoles et des intervenants



Rainer Steckhan, Président du Conseil d'administration de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, Bernard Boucault, Directeur de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg, Kim Campbell, ancienne Première Ministre de Canada



Participants de l'Université d'été lors d'une conférence



Participants de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade lors de leur visite à la Cour européenne des droits de l'homme



Lilian Thuram, Président de la Fondation Lilian Thuram – Education contre le racisme



Ihor Kohut, Directeur de l'École d'études politiques d'Ukraine,
Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



Participante de l'Organisation internationale de la francophonie lors de la session de clôture de l'Université d'été



Soirée à la Salle des fêtes à Kehl



Photo de famille

Annexe I : Programme de l'Université d'été de la démocratie

Lundi 6 Juillet 2009

09.30-11.00 Session d'ouverture

Ouverture par M. Terry DAVIS

Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M^{me} Catherine LALUMIERE

Présidente de l'Association européenne des écoles d'études politiques,
ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

M. Roland RIES

Sénateur-Maire de Strasbourg

M^{me} Luisella PAVAN-WOOLFE

Représentante permanente de la Commission européenne auprès du Conseil de
l'Europe

M. Lluís Maria DE PUIG

Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Discours de M. Danilo TÜRK

Président de la Slovénie, au nom de la Présidence slovène du Comité des Ministres
du Conseil de l'Europe

11.00 Leçon inaugurale

M. Michel ROCARD

ancien Premier ministre de France

12.00 Photo de groupe sur le parvis de Palais

12.30 Déjeuner au Restaurant du Parlement européen

14.30-15.15 Intervention de M. Petre ROMAN

ancien Premier ministre de Roumanie

**« 1989 – l'année de la liberté. La révolution roumaine : passion, controverses,
véritables changements et nouveaux défis »**

Président :

M^{me} Catherine LALUMIERE

Présidente de l'Association européenne des écoles d'études politiques,
ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

15.30-17.30 Conférences introductives

Conférence A :

**Les conséquences de la crise du système financier et économique mondial sur le
fonctionnement des systèmes politiques démocratiques**

Intervenants :

M. Rainer STECKHAN

Président du Conseil d'administration, Banque de développement du Conseil de
l'Europe

M^{me} Kim CAMPBELL
ancien Premier ministre du Canada

Président:

M. Bernard BOUCAULT
Directeur de l'École nationale d'Administration, Strasbourg

Conférence B:

La crise des identités et la violence internationale (crime organisé, corruption, terrorisme, etc.) et le respect des droits fondamentaux et de l'Etat de droit

Intervenants:

M. Thomas HAMMARBERG
Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe

M. Boris DUBIN
Chef du Département des recherches sociopolitiques du Centre analytique Levada, Moscou

Président:

M. Wendelin ETTMAYER
ancien Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe

Conférence C:

Priorités politiques et défis environnementaux et technologiques (diminution des ressources naturelles et énergétiques, démographie, changements climatiques)

Intervenants:

M. Oliver DULIC
Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de Serbie

M. Mutsuyoshi NISHIMURA
Conseiller spécial au changement climatique auprès du Premier ministre japonais

Président:

M. Jean-Louis LAURENS
Directeur général de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

20.00 Réception offerte par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe au Palais universitaire

Mardi 7 juillet 2009

09.00-12.00 Ateliers

Ateliers pour la Conférence A

Démocratie et « business » sont-ils compatibles ?

Intervenants:

M. Rainer STECKHAN
Président du Conseil d'administration, Banque de développement du Conseil de l'Europe

M. Mladen IVANIC
Membre de la délégation de Bosnie-Herzégovine auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Vice-Président de l'Assemblée

Président :

M. Ihor KOHUT

Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Ukraine

Les conséquences de la crise financière sur les pays en transition : de quelle manière la crise affecte-t-elle les réformes démocratiques en Europe et ailleurs dans le monde ?

Intervenants :

M. Alexei MAKARKIN

Vice-Président du Centre de technologies politiques, Moscou

M. Wendelin ETTMAYER

ancien Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe

Président :

M^{me} Svetlana LOMEVA

Directrice de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie

La crise financière affecte-t-elle les futurs élargissements de l'Union européenne ?

Intervenants :

M. François-Gilles LE THEULE

Directeur du Centre d'études européennes de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg

M. Vlad CONSTANTINESCO

Professeur de droit public, Université de Strasbourg et Collège d'Europe, Natolin

M^{me} Fernanda GABRIEL

Journaliste de la radio et télévision du Portugal, Présidente de l'Association des journalistes parlementaires européens

Président :

M^{me} Nevena CRLJENKO

Directrice de l'Académie pour le développement politique, Zagreb

Ateliers pour la Conférence B

Identités nationales, culturelles et religieuses et démocratie

Intervenants :

M. Andreas GROSS

membre de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président du Groupe socialiste

M. Harald WYDRA

Maître de conférences, spécialiste de la Russie et des pays d'Europe orientale, Université de Cambridge

Président :

M^{me} Sonja LICHT

Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade

La lutte contre le terrorisme et le crime organisé, et le respect des droits de l'homme

Intervenants :

M. Alexandre GUESSEL

Coordinateur antiterrorisme du Conseil de l'Europe

M. Igor GAON

Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

M. Dick MARTY

Membre de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président de la sous-commission sur les problèmes criminels et la lutte contre le terrorisme de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Président:

M. Ilgar MAMMADOV

Directeur de l'École d'études politiques de Bakou

Société démocratique contre crime organisé : qui l'emportera ?

Intervenants :

M. Christian SAVES

Politologue et haut fonctionnaire français

M. Alexander SEGER

Chef de la Division du crime économique, Conseil de l'Europe

Président:

M. Viorel CIBOTARU

Directeur de l'Institut européen d'études politiques de Moldova

Ateliers pour la Conférence C

Comment promouvoir une protection plus efficace de l'environnement ? Rôle des pouvoirs publics

Intervenants :

M. Mutsuyoshi NISHIMURA

Conseiller spécial au changement climatique auprès du Premier ministre japonais

M^{me} Marta SZIGETI BONIFERT

Directrice exécutive du Centre régional de l'environnement, Budapest

Président:

M. Armen ZAKARYAN

Directeur de l'École d'études politiques de Erevan

Le développement économique pourra-t-il se poursuivre avec des ressources de plus en plus rares ?

Intervenants :

M. Olivier VEDRINE

Président du « Collège Atlantique-Oural », Paris

M. Julian POPOV

Président du Conseil d'administration de l'École d'études politiques de Bulgarie

Président:

M^{me} Anne JUGANARU

Directrice de l'École européenne « Ovidiu Sincai », Bucarest

Vers une nouvelle génération de droits fondamentaux et comment les protéger ?

Intervenants :

M. Guy DE VEL

Ancien Directeur général des Affaires juridiques, Conseil de l'Europe

M. Patrick TITIUN

Chef de cabinet du Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Président:

M. Armaz AKHVLEDIANI

Directeur de l'École d'études politiques de Tbilissi

12.30 Déjeuner au Restaurant du Parlement européen

14.30-17.30 Suite des ateliers et conclusions

18.00-19.00 Réunion d'information pour les participants du secteur médias

M. Jean-Louis LAURENS

Directeur général de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

M^{me} Gabriella BATTAINI-DRAGONI

Directrice générale de l'éducation, de la culture, du patrimoine, de la jeunesse et du sport, Conseil de l'Europe

M. Philippe BOILLAT

Directeur général des droits de l'homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe

M^{me} Marie-Claire LEFEVRE

Association européenne des écoles d'études politiques

Suivi de la réception offerte par le Direction de la communication, Conseil de l'Europe (Restaurant bleu)

Soirée Libre ou invitation par les Représentations permanentes

Mercredi 8 juillet 2009

09.00-11.00 Ateliers

Médias

Président:

M. Jack HANNING

Secrétaire général de l'Association européenne des écoles d'études politiques

Politique

Président:

M. Klaus SCHUMANN

Ancien Directeur général des affaires politiques, Conseil de l'Europe

ONG

Président:

M. Jean-Marie HEYDT

Président de la Conférence des OING, Conseil de l'Europe

Business

Président:

M. Frank PROCHASKA

Maître de conférences, Colorado Technical University, Denver

11.30 Intervention de M. Stjepan MESIC

Président de la Croatie

Après-midi Libre

Soirée Libre ou invitation par les Représentations permanentes

Jeudi 9 juillet 2009

09.00–12.00 Rencontres régionales entre les écoles de :

• **Tirana, Sarajevo, Zagreb, Pristina, Podgorica, Belgrade et Skopje**

Intervenants :

M. Goran SVILANOVIC

Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

M. Tim JUDAH

correspondant pour *The Economist*, spécialiste des Balkans, chercheur associé au Centre de recherches sur l'Europe du Sud-Est de *London School of Economics and Political Science*

M. Juri LAAS

Attaché de presse, Conseil de l'Union européenne

Président :

M^{me} Sonja LICHT

Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade

Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les écoles de :

09.00 Erevan, Bakou, Tbilissi, Moscou

10.30 Sofia, Chişinău, Bucarest, Kiev

10.00-12.00 Réunion d'information sur les programmes et les activités du Conseil de l'Europe pour l'école de Minsk

M. Daniil KHOCHABO

Chef de Division du Conseil Politique, Conseil de l'Europe

12.30 Déjeuner au Restaurant du Parlement européen

14.30-17.30 Rencontres régionales entre les écoles de :

• **Erevan, Bakou, Minsk, Sofia, Tbilissi, Chişinău, Bucarest, Moscou et Kiev**

Le Partenariat oriental : nouvelles perspectives de coopération en Europe de l'Est

Intervenants :

M^{me} Anna-Carin KROKSTADE

Direction générale des relations extérieures, Commission européenne

M. Gert-Rüdiger WEGMARSHAUS

Professeur de science politique, Université européenne Viadrina, Francfort-sur-l'Oder

Président :

M. Ihor KOHUT

Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Ukraine

Energie et sécurité autour de la mer Noire

Intervenants :

M. István GYARMATI

Président du Centre international des transitions démocratiques, Budapest

M. Philippe SEBILLE-LOPEZ

Institut français de géopolitique, Université Paris VIII

Président :

M^{me} Elena NEMIROVSKAYA

Directrice de l'Ecole d'études politiques de Moscou

14.30-16.30 Réunion d'information sur les programmes et les activités du Conseil de l'Europe pour l'école de Skopje

M. Jean-Pierre TITZ

Chef de Division de l'enseignement de l'Histoire, Conseil de l'Europe

Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les écoles de :

14.30 Pristina, Podgorica, Belgrade

16.00 Sarajevo, Zagreb

19.30-21.00 Réception offerte par la Ville de Strasbourg au Pavillon Joséphine, Parc de l'Orangerie

Vendredi 10 juillet 2009

09.00-11.00 Rencontres régionales entre les écoles de :

- Erevan et Bakou
- Zagreb et Sarajevo
- Bucarest, Kiev et Chişinău
- Moscou and Tbilissi

09.00-11.00 Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les écoles de :

- Tirana, Minsk, Skopje

09.00-11.00 Réunion d'information sur les programmes et les activités du Conseil de l'Europe pour l'école de Pristina

M^{me} Claudia LUCIANI

Directrice du Conseil politique et de la coopération, Conseil de l'Europe

11.30-12.30 Célébration officielle du 20^e anniversaire de l'ouverture du Rideau de fer « 20 ans après : les divisions ont-elles été surmontées ? »

Projection du film « 1989 : une année sans pareil »

Interventions de :

M. Erhard BUSEK

Ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

M. Laszlo KOVACS

Commissaire européen chargé de la fiscalité et de l'union douanière, ancien Ministre des Affaires étrangères de Hongrie

12.30-13.30 SESSION DE CLÔTURE

M^{me} Catherine TRAUTMANN

Députée européenne

Intervention de :

M. Lilian THURAM

Président de la Fondation Lilian Thuram – Education contre le racisme

Présentation de la déclaration finale

Remise des certificats aux participants

Clôture de la 4^e Université d'été de la démocratie

M. Terry DAVIS

Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

13.30-14.30 Réception offerte par les Représentation permanentes d'Autriche et de Hongrie

Après-midi Libre

19.30-21.00 Soirée au Jardin des Deux Rives

Visites à la Cour européenne des droits de l'homme

Erevan	9 juillet – 9.00	Alvina Gyulumyan <i>Juge élue au titre de l'Arménie</i>	Salle d'audience
Moscou	9 juillet – 9.00	Anatoli Kovler <i>Juge élu au titre de la Russie</i>	Salle 20 RC Jardin
Bakou	9 juillet – 9.00	Vugar Fataliyev <i>Juriste (Azerbaïdjan) au Greffe de la Cour</i>	Salle de presse
Tbilissi	9 juillet – 9.00	Giorgi Badashvili <i>Juriste (Géorgie) au Greffe de la Cour</i>	Salle du séminaire
Bucarest	9 juillet – 10.30	Corneliu Bîrsan <i>Juge élu au titre de la Roumanie</i>	Salle d'audience
Chişinău	9 juillet – 10.30	Mihai Poalelungi <i>Juge élu au titre de la Moldova</i>	Salle 20 RC Jardin
Sofia	9 juillet – 10.30	Zdravka Kalaydjieva <i>Juge élue au titre de la Bulgarie</i>	Salle du séminaire
Kiev	9 juillet – 10.30	Inna Shyroкова <i>Juriste (Ukraine) au Greffe de la Cour</i>	Salle de presse
Belgrade	9 juillet – 14.30	Dragoljub Popović <i>Juge élu au titre de la Serbie</i>	Salle d'audience
Podgorica	9 juillet – 14.30	Nebojša Vučinić <i>Juge élu au titre du Monténégro</i>	Salle RC Jardin
Pristina	9 juillet – 14.30	Ylli Peco <i>Juriste (Albanie) au Greffe de la Cour</i>	Salle du séminaire
Zagreb	9 juillet – 16.00	Zvonimir Mataga <i>Juriste (Croatie) au Greffe de la Cour</i>	Salle d'audience
Sarajevo	9 juillet – 16.00	Enida Turkusic <i>Juriste (Bosnie-Herzégovine) au Greffe de la Cour</i>	Salle du séminaire

Tirana	10 juillet – 9.00	Ledi Bianku <i>Juge élu au titre de l'Albanie</i>	Salle d'audience
Skopje	10 juillet – 9.00	Mirjana Lazarova Trajkovska <i>Juge élu au titre de « l'ex-République yougoslave de Macédoine »</i>	Salle du séminaire
Minsk	10 juillet – 9.00	NN <i>Juriste au Greffe de la Cour</i>	Salle de presse

Annexe II : Liste des intervenants

Armaz AKHVLEDIANI, Directeur de l'École d'études politiques de Tbilissi

Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Directrice générale de l'éducation, de la culture, du patrimoine, de la jeunesse et du sport, Conseil de l'Europe

Philippe BOILLAT, Directeur général des droits de l'homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe

Bernard BOUCAULT, Directeur de l'École nationale d'Administration, Strasbourg

Erhard BUSEK, ancien Vice-Chancelier d'Autriche, ancien coordinateur du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

Kim CAMPBELL, ancien Premier ministre du Canada

Viorel CIBOTARU, Directeur de l'Institut européen d'études politiques de Moldova

Vlad CONSTANTINESCO, Professeur de droit public, Université de Strasbourg et Collège d'Europe, Natolin

Nevena CRLJENKO, Directrice de l'Académie pour le développement politique, Zagreb

Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Lluís Maria DE PUIG, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Guy DE VEL, ancien Directeur général des Affaires juridiques, Conseil de l'Europe

Boris DUBIN, Chef du Département des recherches sociopolitiques du Centre analytique Levada, Moscou

Oliver DULIC, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de Serbie

Wendelin ETTMAYER, ancien Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe

Fernanda GABRIEL, Journaliste de la radio et télévision du Portugal, Présidente de l'Association des journalistes parlementaires européens

Igor GAON, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Andreas GROSS, membre de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président du Groupe socialiste

Alexandre GUESSEL, Coordinateur antiterrorisme du Conseil de l'Europe

István GYARMATI, Président du Centre international des transitions démocratiques, Budapest

Jack HANNING, Secrétaire général de l'Association européenne des écoles d'études politiques

Thomas HAMMARBERG, Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Jean-Marie HEYDT, Président de la Conférence des OING, Conseil de l'Europe

Mladen IVANIC, membre de la délégation de Bosnie-Herzégovine auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Vice-Président de l'Assemblée

Tim JUDAH, correspondant pour *The Economist*, spécialiste des Balkans, chercheur associé au Centre de recherches sur l'Europe du Sud-Est de *London School of Economics and Political Science*

Anne JUGANARU, Directrice de l'École européenne « Ovidiu Sincai », Bucarest

Daniil KHOCHABO, Chef de Division du Conseil politique, Conseil de l'Europe

Ihor KOHUT, Directeur de l'école d'études politiques d'Ukraine

László KOVACS, Commissaire européen chargé de la fiscalité et de l'union douanière, ancien Ministre des Affaires étrangères de Hongrie

Anna-Carin KROKSTADE, Direction générale des Relations extérieures, Commission européenne

Juri LAAS, Attaché de presse, Conseil de l'Union européenne

Catherine LALUMIERE, Présidente de l'Association européenne des écoles d'études politiques, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Jean-Louis LAURENS, Directeur général de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Marie-Claire LEFEVRE, Association européenne des écoles d'études politiques

François-Gilles LE THEULE, Directeur du Centre d'études européennes de l'École nationale d'Administration, Strasbourg

Sonja LICHT, Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade

Svetlana LOMEVA, Directrice de l'École d'études politiques de Bulgarie

Claudia LUCIANI, Directrice du conseil politique et de la coopération, Conseil de l'Europe

Alexei MAKARKIN, Vice-Président du Centre de technologies politiques, Moscou

Ilgar MAMMADOV, Directeur de l'École d'études politiques de Bakou

Dick MARTY, Membre de la délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Président de la sous-commission sur les problèmes criminels et la lutte contre le terrorisme de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Stjepan MESIC, Président de la Croatie

Elena NEMIROVSKAYA, Directrice de l'École d'études politiques de Moscou

Mutsuyoshi NISHIMURA, Conseiller spécial au changement climatique auprès du Premier ministre japonais

Luisella PAVAN-WOOLFE, Représentante permanente de la Commission européenne auprès du Conseil de l'Europe

Julian POPOV, Président du Conseil d'administration de l'École d'études politiques de Bulgarie

Frank PROCHASKA, Maître de conférences, Colorado Technical University

Roland RIES, Sénateur-Maire de Strasbourg

Michel ROCARD, ancien Premier ministre de France

Petre ROMAN, ancien Premier ministre de Roumanie

Christian SAVES, Politologue et haut fonctionnaire français

Philippe SEBILLE-LOPEZ, Institut français de géopolitique, Université Paris VIII

Alexander SEGER, Chef de la Division du crime économique, Conseil de l'Europe

Klaus SCHUMANN, ancien Directeur général des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Rainer STECKHAN, Président du Conseil d'administration, Banque de développement du Conseil de l'Europe

Goran SVILANOVIC, Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

Marta SZIGETI BONIFERT, Directrice exécutive du Centre régional de l'environnement, Budapest

Patrick TITIUN, Chef de cabinet du Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Jean-Pierre TITZ, Chef de Division de l'enseignement de l'Histoire, Conseil de l'Europe

Lilian THURAM, Président de la Fondation Lilian Thuram – Education contre le racisme

Catherine TRAUTMANN, Députée européenne

Danilo TÜRK, Président de la Slovénie

Olivier VEDRINE, Président du « Collège Atlantique-Oural », Paris

Gert-Rüdiger WEGMARSHAUS, Professeur de science politique, Université européenne Viadrina, Francfort-sur-l'Oder

Harald WYDRA, Maître de conférences, spécialiste de la Russie et des pays d'Europe orientale, Université de Cambridge

Armen ZAKARYAN, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Erevan

Annexe III : Liste des participants

Moscow School of Political Studies

Ms Elena NEMIROVSKAYA, Founder and Director of the Moscow School of Political Studies

Mr Alexander ALEKSENTSEV, Council of « Soglasie » NGO

Ms Olga ARTAMONOVA, « Dialog » Centre for the regional municipal studies, Assistant to the Head

Ms Natalia BALAKIREVA, Head of department of Governor Press-cutting Service

Mr Vakha BELKHAROEV, Volunteer of NGO « New Ingushetia »

Mr Elena BELOVA, Assistant to the Head, « Alye paruca » NGO

Mr Anton CHABLIN, Journalist, « Otkrytaya dlya vseh i kajdogo » Newspaper

Mr Grigory DANILOV, Deputy, Cheboksary Municipal Council

Mr Nodary DARASELIYA, Senior officer, Centre of political studies

Mr Sergey DOKHOLYAN, Head of the Department, Institute for Socioeconomic Studies

Ms Veronika DOVGAN, Director General, « DVS Consult »

Ms Vyacheslava IVANOVA, PR-Senior Specialist, Branch of Executive Committee « Edinaya Rossiya » Political Party

Mr Georgy KAITUKOV, Expert, Government and Presidential Administration

Mr Petros KARAMYAN, Chair, « ArmRosgazprom » production and technical development

Mr Timur KHALILOV, Chief of public relations, « Obschee delo » Charitable foundation

Mr Khusen KHAUTIEV, Co-ordinator, « Novaya Ingushetiya » Regional NGO

Mr Lasha KILADZE, Chief of Regional Department, Ministry of Public Health

Mr Alexander KOROVIN, Director, « Smekhnov-Korovin » AD Agency

Mr Ivan KOSTORNOV, Officer, « Mondy Business » Newspaper

Mr Mikhail KOVAL, Chair, « Svoboda vybora » regional NGO

Mr Igor KOVALEV, Assistant to the Deputy, the State Duma

Ms Elena KOVESHNIKOVA, Assistant to the Head « Institute of regional development »

Mr Artur MAISS, Expert, Charitable organisation

Mr Dmitriy MARGELOV, Student

Mr Alexey NEGEREV, Deputy, City Council

Mr Evgeniy NIKONOV, Partner, « Personnel Touch » Training and Consulting Bureau

Mr Kirill ORESHKIN, Executive Director, Think tank

Ms Zareta OSMAEVA, Assistant to Director General, « Obiedinennaya gazeta », « Moya gazeta » Newspapers

Mr Leonid PETRASHIS, Member of the Regional Bar

Mr Daniil PODOLNY, Deputy Director of the « Business Incubator »

Ms Evgeniya RAZLATAYA, Director of Branch, « Novyi Kvartal » Holding Company

Ms Anna SALAMATINA, Manager of the Moscow School of Political Studies

Ms Tatiana SAVCHENKO, Director General, « Jet Aero » Company

Mr Mikhail SOKOLOV, Partner, « Content » Agency

Mr Maxim SUCHKOV, Chief of the Department, « Belyi parus » Company

Ms Regina SULTANOVA, President, Nonprofit partnership of the republican charity organisations

Mr Dmitriy TEPLUKHIN, Director, « Stayfirst » Agency

Ms Greta TUCHKUTE, Director, Centre for Geopolitical Studies

Ms Ekaterina VASILENKO, Expert, Centre for the Regional Studies

Ms Elena ZUEVA, Deputy Chairman, Regional Youth Parliament

Tbilisi School of Political Studies

Mr Armaz AKHVLEDIANI, Founder and Director of the Tbilisi School of Political Studies

Ms Teona AKUBARDIA, Executive Director, NGO « Centre of Public Projects »

Ms Ekaterine BABUNASHVILI, First Secretary, Policy Analysis Division, Political Department, Ministry of Foreign Affairs of Georgia

Mr Giorgi BOCHORISHVILI, Specialist, Company « Energo-Pro Georgia »

Ms Tatia BURDULI, PR Manager, Department of Sport and Youth Affairs of Georgia

Mr Lasha CHAKHAVA, Director General, Company « CardioSOS »

Ms Rusudan CHIKOVANI, Head of Mortgage Sector, Registration Agency of Tbilisi, National Agency of Public Registry of Georgia

Ms Ekaterine GABRICHIDZE, Judge, Tbilisi City Court

Mr Zaza GABUNIA, Director of Communication, Press-Speaker of Christian-Democratic Faction, Parliament of Georgia

Mr Giorgi GODABRELIDZE, Member of Parliament, Deputy Chairman of the Committee of Health and Social Issues, Parliament of Georgia

Mr Beka GOGIBERIDZE, Deputy Head of Marketing Department, Ltd « Georgian Railway »

Ms Manana GOGOKHIA, Field Office and Community Mobilizator, Danish Refugee Council

Mr Giorgi JAVAKHISHVILI, Member of Central Election Commission of Georgia

Mr Otar JANJALASHVILI, Deputy Chairman, Tbilisi Chamber of Arbitration

Mr Giorgi JGARKAVA, Corporate Credit Manager, JSC Kor-Standard Bank

Ms Nino KAJAIA, Head of Division of Agreements Expertising, Ministry of Justice of Georgia

Mr Zurab KARTSIVADZE, Head of Unit, Bank « Republic » Societe Generale Group

Ms Irina KERESELIDZE, Specialist, Department of Statistics of Georgia

Ms Shorena KIRVALIDZE, PR Manager, « Georgian Water and Power » Company

Mr George KVARATSKHELIA, Executive Director, Business and Economic Centre

Ms Ketevan KVINIKADZE, Head of Administration, National Bureau of Enforcement, Ministry of Justice of Georgia

Mr Koka KVIRKVELIA, Journalist, Media Holding « Palitra »

Mr Beka MACHUTADZE, Administrator, State Foundation for Protection of Victims of Trafficking

Mr Konstantine MAGRADZE, Executive Director, GEPR – PR and Marketing Communication Company

Mr Paata MANJGALADZE, Chief of Department, Resource Management and Control Department, Ministry of Defence of Georgia

Mr George MEKHRISHVILI, Senior Specialist, Staff of the Parliament of Georgia

Mr Lado MGALOBILISHVILI, Leading Specialist, Office of Public Defender of Georgia

Ms Nino MTVARELISHVILI, Project Officer, CARE International

Mr Malkhaz NAKASHIDZE, Deputy Minister, Ministry of Finance and Economic of Adjara Autonomous Republic

Mr Juga SIKHARULIDZE, Consultant of Assurance and Advisory Services, PricewaterhouseCoopers

Ms EKA SOSELIA, Journalist, TV Company « Imedi »

Mr Anri TABAGUA, Student, Batumi State University

Mr Giorgi TKESHELASHVILI, Financial Director, Mobitel LLC « Beeline »

Mr Giorgi TOPURIA, Head of Democratic Institute, NGO « Democratic Institute »

Ms Irina TSAKADZE, Head of Lawmaking Department, Ministry of Justice of Georgia

Mr Jemal TSETSKHLADZE, Regional Director, Association for Protection of Landowners Rights ; Regional Co-ordinator, National Agency of Public Registry of Georgia

Mr Juba TSULADZE, Chief Financial Officer, Company « Bennet and Bennet Capital »

Bulgarian School of Politics

Ms Svetlana LOMEVA, Executive Director of the Bulgarian School of Politics

Ms Diana BOYADZHIEVA, Expert in « Foreign Policy and Eurointegration » Department, Bulgarian Socialist Party

Ms Krasimira CHAHOVA, Monitoring Board of Union of Free Democrats, Sofia

Mr Emanuil DIMITROV, Member of the Leadership of Democrats for Strong Bulgaria – Pernik

Ms Rositsa DIMITROVA, Director of Agency « Social work and Healthcare », Veliko Tarnovo

Mr Krasen FERDINANDOV, Deputy Chairman of Union of Democratic Forces, Sofia-Oborishte ; Senior expert « Education, Culture and Youth », Sofia Municipality

Ms Snezina GABOVA, Director Development, Bulgarian School of Politics

Ms Veselka GEORGIEVA-ZLATEVA, Chair of the Municipal Council of Bulgarian Socialist Party, Botevgrad

Mr Hristo HRISTOV, Member of BZNS, Stara Zagora

Mr Iordan IORDANOV, Chair of Express Intellect, OOD

Mr Ivelin IVANOV, NDSV, Gabrovo, Member of the Board of YMCA

Mr Orlin KALEV, Member of the National Council of Union of Democratic Forces
Mr Danail KIRILOV, Municipal Councillor, GERB, Sofia
Mr Zyulfin KOLASHOV, Chair of EVET NGO in Blagoevgrad
Ms Daniela KOLEVA, Programme Manager, ARK Bulgaria
Ms Denitsa LOZANOVA, Programme Director, Bulgarian School of Politics
Ms Neli NIKOLOVA, Chair of the Municipal Council of Bulgarian Socialist Party, Antonovo
Ms Nevin OSMAN, Secretary on legal issues of the President of Bulgaria, Movement for Rights and Freedoms
Ms Monika PANAYOTOVA, Member of Parliament, Chair of the Youth Organisation of GERB
Mr Dimi PANITZA, Founder and Honorary Chairman, Bulgarian School of Politics
Mr Teodor PETKOV, Deputy Chairman of Union of Democratic Forces, Sofia
Mr Dobromir PETROV, Manager of PM Consulting, Sofia
Ms Milena PETROVA, Chief Specialist, Parliamentary Group of NDSV
Mr Julian POPOV, Chairman, Bulgarian School of Politics
Ms Mira RADEVA, Political Assistant and PR, British Embassy
Mr Konstantin RAYKOV, Member of the Regional Council of Union of Democratic Forces, Burgas
Mr Peter SLAVOV, Member of the Municipal Leadership of UDF, Lozenetz
Mr Nikolay STOINEV, Deputy Chair of GERB Councillors in Sofia Municipality
Ms Silvia TCHERNEVA, HR Manager, M3 Communications Group, Inc.
Ms Lyubomila TOTINA, Project leader of REDline, Institute «Nikolay Dobrev»
Mr Trendafil VELICHKOV, Deputy Chairman, Institute for Youth Policy K2, Pazardjik
Mr Grigor VLADIMIROV, Deputy Director of the Institute for Conflict Resolution
Mr Robert YANAKIEV, Speaker of the group of GERB Municipal Councillors, Sofia Municipality
Mr Kiril ZHEGLEV, Chairman of Bulgarian Socialist Party, Municipal Council in Nessebar
Ms Daniela ZHELYAZKOVA, Democrats for Strong Bulgaria, Municipal Councillor, Plovdiv

European Institute for Political Studies (Moldova)

Mr Viorel CIBOTARU, Director of the European Institute for Political Studies
Mr Igor AGACHE, Chişinău Municipal Committee
Mr Alexandru ANDRONIC, Popular Republican Party of the Republic of Moldova
Ms Ana BALAN, Social Democrat Party of the Republic of Moldova
Ms Catalina BARBAROSIE, International Labour Organisation
Ms Victoria BOIAN, Programme Co-ordinator, Foreign Policy Association
Ms Lilia BOLOCAN, Liberal-Democrat Party of the Republic of Moldova
Mr Andrian BULIGARI, Democratic Party of the Republic of Moldova
Mr Denis CENUŞA, «Acum» review

Mr Gheorghe CHIOSA, Liberal-Democrat Party of the Republic of Moldova
Mr Petru CULEAC, PhD student, Vienna
Ms Marina DAMASCHIN, Romanian Embassy in the Republic of Moldova
Ms Lilia GUREZ, «Infotag» News Agency
Mr Dragos GROSU, Popular Christian-Democrat Party of the Republic of Moldova
Ms Daria GVINDJIA, TV7 Television
Mr Vitalie LAZĂR, «Moldova Noastra» Alliance of the Republic of Moldova
Mr Denis LEBEDA, «Moldova Noastra» Alliance of the Republic of Moldova
Ms Adelina LUNGU, Lecturer, Psychology and Social Assistance, Management of Human Resources Departments
Ms Virginia MORARU, Center for Combating Economic Crime and Corruption of the Republic of Moldova
Ms Raisa MOROSANU, Accountant, European Institute for Political Studies
Mr Silvian MUNTEANU, The National-Liberal Party of the Republic of Moldova
Mr Fadei NAGACEVSCHI, NGO «Journalists for Human Rights»
Mr Alexei PERCEMLI, Social Democrat Party of the Republic of Moldova
Ms Daniela POPA, Moldova Governance Threshold Country Programme
Ms Natalia RABEL, «Caritas» Moldova
Ms Irina ROMANCENKO, Ministry of Justice Transdnistria
Ms Olga ROTARU, «TeleRadio Moldova» Company
Ms Ana SARIVAN, Liberal Party of the Republic of Moldova
Ms Natalia SCIUCHINA, Transdnistrian State University
Mr Eugeniu SPATARI, Democratic Party of the Republic of Moldova
Mr Vadim STANGACIU, «TeleRadio Moldova» Company
Ms Alina (Aliona) TURCANU, ProTv Television Company
Mr Ernest VARDANEAN, Press Agency «Novy Region», Tiraspol
Ms Daria ZIMBELSKAIA, «Komsomolskaia Pravda» Newspaper

Pristina Institute for Political Studies

Ms Leonora KRYEZIU, Executive Director of the Pristina Institute for Political Studies
Ms Mimoza AHMETAJ, Member of Parliament, PDK
Mr Demush BAJRAKTARI, Head of the Youth Forum, LDD
Ms Silvana BARDHI, Journalist, «BBC» Correspondent
Mr Kreshnik BASHA, National Professional Officer Senior, OSCE
Ms Albina BERISHA, Business Development Manager, MDA
Mr Seb BYTYCI, Associate Professor, Pristina University & Project Manager, Kosovo
Mr Hajrulla CEKU, Project Co-ordinator, «FORUMI 2015»

Mr Adrian COLLAKU, Journalist, Daily Newspaper « Zëri »

Mr Liridon DALIPI, Legal Officer, Independent Media Commission

Ms Edona DEMAJ, Journalist, «Voice of America» Correspondent

Mr Agron DEMI, Political Analyst, Institute for Advances Studies – GAP

Ms Arjeta EMRA, Director, British Council Office

Mr Bashkim FAZLIU, Member of Ferizaj Assembly, PDK

Mr Nazim HALITI, Project Co-ordinator, Forum for Civic Initiatives, FIQ

Ms Arjeta HASANI, PIPS Project Co-ordinator

Ms Valentina HOXHA, Consular Officer, German Embassy

Ms Valëza ISLAMI, Member of Youth Forum, AAK

Ms Mirjana JAKSIC, Legal Officer – UNMIK, Mitrovica Court

Mr Ergin KALA, Finance Officer, Kosovo Turkish Democratic Party, KDTP

Mr Ramadan KLISURICA, Project Co-ordinator, Kosovo Democratic Institute, KDI
Transparency Initiative, UNDP

Ms Liridonë KOZMAQI, Public Relations Officer, Ministry of Justice

Ms Fatime LUMI, Public Relations Officer, Ministry of Economy and Finance

Mr Vehbi MIFTARI, Associate Professor & Spokesperson of LDK

Ms Dragana MILUTINOVIC, Administrative Assistant, UNMIK

Mr Fisnik MUSA, Public Relations Officer, Ministry of Foreign Affairs

Ms Shqipe NEZIRI, Co-ordinator for the Youth Department, World Bank

Mr Luaras OSEKU, Head of Office Assistant, OSCE

Mr Besnik RAMADANAJ, Journalist, Daily Newspaper « Express »

Mr Gazmend REXHEPI, Programme Manager, European Integration Programme, INPO

Ms Sinavere RYSHA, Member of Parliament, LDD

Mr Bekim SINANI, Regional Director Reiffeisen Bank, member of party ORA

Mr Gorica SCEPANOVIC, Policy Officer – Religious and Cultural Heritage, International Civilian Office – ICO

Mr Olivera SLAVKOVIC, Senior Legal Assistant, Human Rights & Communities Department, OSCE

Mr Blerim VELA, Head of Assembly Functioning, OSCE

Mr Bashmir XHEMAJ, PIPS Information Officer

Mr Avni ZUKA, Legal Officer, National Democratic Institute – NDI

Skopje Schools of Politics

Mr Gordan GEORGIEV, Director of the Skopje School of Politics

Mr Edmond ADEMI, Spokesman of the Liberal-Democratic Party – LDP

Mr Emil ATANASOVSKI, Programme Manager, Westminster Foundation for Democracy

Ms Irena BABAMOVA-STOJCHEVA, Political Analyst, PhD studies in Euro institutions and politics at the Faculty of Law in Skopje, Department of International Relations

Ms Biljana BOSNJAKOVSKA, Secretariat for European Affairs, Project Assistant of the EU financed project «Technical assistance to the Secretariat for European Affairs – CARDS – FARE»

Ms Marija DELEVIK, Adviser for International Relations in the Ministry of Local Self-Government

Mr Ivan DESPOTOVSKI, Head of Agency for Financial Support of Agriculture and Rural Development

Ms Ana DOJCINOVSKA, Commission for Protection of Competition, Sector for EU Procedures and Law

Mr Nehat EMINI, Civil servant, Ministry of Foreign Affairs

Mr Oliver GASEV, Lawyer, Member of the Central Board of LDP (Liberal Democratic Party) and has several functions in Veles Municipality

Mr Borce GEORGIEV, Professor of Theology

Mr Albert HANI, Project Co-ordinator in the Swiss Embassy, Regional Office for Peace Building

Ms Sabina IDRIZI, Teaching Assistant at the South-Eastern European University in Tetovo

Ms Vjolca ISTREFI, Junior officer for analytical issues, Constitutional Court of «the former Yugoslav Republic of Macedonia»

Mr Milan JANIKIJEVIK, Councillor, Section for Cooperation with NATO, Ministry of Defence

Ms Tanja KALOVSKA, Regional Officer, Council of Europe and European Commission Office in Skopje

Mr Darko KAZANKOV, Economist, Shipping Agent in Lemi Doel, Skopje

Mr Dime KOCEV, Head of Division of Urology, General Hospital in Kavadarci, member of Liberal-Democratic Party – LDP

Mr Aleksandar KOLEV, Medical student, member of the Executive Committee of the Union of the VMRO-DPMNE's Youth

Mr Bojan KORDALOV, Assistant, Programme of Norwegian bilateral support to «the former Yugoslav Republic of Macedonia», within the Secretariat of European Affairs, member of the Social-Democrat Union of Macedonia – SDSM

Mr Kiril KOVACEV, Economist, Executive Director, Association for Regional Development

Ms Cvetanka MIHAJLOVSKA, Project assistant, FORUM – CSRD

Ms Sihana NEBIU, Programme Manager, Peace Corps of USA in «the former Yugoslav Republic of Macedonia»

Ms Ana PEJOVA, Project Manager, Project for Enforcement of Civil Society (USAID)

Mr Besim RAMIKEVIK, Prefect, Organized Crimes Division, Ministry of Interior

Ms Vasilka SALEVSKA, Deputy Head of the Sector for Preparation of the National Version of *acquis communautaire*

Ms Kalinka SENTIK-GABER, Political consultant

Mr Besim SHABANI, Economist, member of New Democracy Party

Mr Goran SPASOVSKI, Advisor for political analyses and coordination in the field of economic system and current economic policy within the General Secretariat of the Government of RM

Ms Veronika STANOJEVSKA, Junior Legal Officer, Office of the Government Agent at the European Human Rights Court, Ministry of Justice

Ms Kate TRAJKOVA, Advisor for Human Resources Management, Ministry of Labor and Social Policy

Mr Kire VASILEV, Works in the National Mechanism for directing the victims of human traffic in the Ministry of Labor and Social Policy of «the former Yugoslav Republic of Macedonia»

Mr Arben YONUS, Professor

Ms Seyhan ZEYNEL, Cabinet of the Minister without Portfolio in the Government of RM within the General Secretariat of the Government of «the former Yugoslav Republic of Macedonia»

Belgrade Fund for Political Excellence

Ms Sonja LICHT, President of the Belgrade Fund for Political Excellence

Mr Abdulla AHMETI, Presevo Office Co-ordinator, Youth Initiative for Human Rights

Mr Fuad BACICANIN, Secretary General, SDA

Mr Milan DJUKIC, MP at the Province of Vojvodina Assembly, SPO

Ms Valentina DJURETA, Alumni Programme Co-ordinator, Belgrade Fund for Political Excellence

Ms Maja DJUROV-ZLATKOV, Member of the Municipal Assembly, DSS

Ms Natasa DRAGOJLOVIC, Executive Board Member, European Movement in Serbia

Mr Robert FEJSTAMER, Member of the Presidency of the Municipal Board, SVM

Mr Jan GAGES, MP at the Province of Vojvodina Assembly, LSV

Ms Milica JAHURA, Member of the International Secretariat of DSS Youth, DSS

Ms Jelena JEVTOVIC, Advisor in the European Integration Department, Ministry of Finance

Mr Dejan M. JOVANOVIC, Vice-President of the Municipal Board, G17 plus

Mr Dejan Z. JOVANOVIC, Member of the City Board Steering Committee, SNS

Mr Vlatko JOVICEVIC, MP at the Province of Vojvodina Assembly, DS

Mr Ilirian JUSUFI, Member of the Youth Forum Presidency, PDD

Mr Jovica KRTINIC, Executive Editor, Standard Weekly

Ms Aleksandra KUZMANOVIC, Member of the party's European Integration Board, LDP

Mr Milan LAPCEVIC, Member of the party's European Integration Board, LDP

Mr Srdjan MARJANOVIC, Mayor, Bor Municipality

Mr Jovan MARKOVIC, Mayor, Uzice City

Mr Marko MILUTINOVIC, Member of the Belgrade City Assembly, DSS

Mr Nenad MITROVIC, Mayor, Vladicin Han Municipality

Ms Stanislava MITROVIC, Judge, The First Municipal Court

Mr Mujo MUKOVIC, State Secretary, Ministry for Infrastructure

Mr Marjan MURATOVIC, President, NGO-Education and Health Centre «JAK-ER»

Ms Tijana NIKOLIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS

Ms Marija RADOJCIC, MP at the Province of Vojvodina Assembly, LSV

Mr Zoran SIMIC, Co-ordinator in the Readmission Office, Ministry for Human and Minority Rights

Mr Aleksandar SKAKIC, Senior Advisor in the Defence Policy Sector, Ministry of Defence

Ms Aristeja STAKIC, Journalist, News Department Editor, Panonija TV

Ms Jelena SVILANOVIC, Deputy Chief of the party's Press Service, G17 plus

Ms Jelena TRAVAR, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, G17 plus

Ms Maja VIDENOVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS

Mr Mihajlo ZDRAVKOVIC, Member of the Nis City Assembly, G17 plus

Mr Miodrag ZDRAVKOVIC, Member of the Municipal Assembly, LDP

Ms Ivana ZIVKOVIC, Member of the party's Belgrade City Board, NS

Academy for Political Development (Croatia)

Ms Nevena CRLJENKO, Executive Director of the Academy for Political Development

Mr Ivor ALTARAS-PENDA, Director, Essa d.o.o

Mr Valerio BACAK, Assistant Professor, Department of Sociology, Faculty of Philosophy, Zagreb

Ms Ivana BARAC, Fund Manager, VB Invest

Ms Danijela BERETIN, Youth Programme Moderator, Europe House Vukovar

Ms Vesna BUTERIN, Member of Croatian Parliament, Croatia Democratic Union (HDZ)

Ms Andrea COVIC, Expert Associate, Ministry of Foreign Affairs and European Integration

Mr Franko DOTA, LGBT Activist

Ms Ivana DRAGICEVIC-VELICKOVIC, Journalist, Croatian Radiotelevision (HRT)

Ms Dijana FERKOVIC, Consultant for Local Development, Pleternica d.o.o.

Mr Marko FILIPOVIC, Member of Rijeka City Council, Social Democratic Party of Croatia (SDP)

Mr Marin GRGETA, President of Istrian Democratic Assembly (IDS) Youth Club

Mr Bojan HUZANIC, Tax Consultant, Leitner + Leitner Consulting d.o.o.

Mr Damjan JANJUSEVIC, Assistant and Secretary, Association for Self Advocacy

Ms Darija JURICA, Head of Department, Bureau of Macroeconomics Analysis and Planning, Ministry of Finance

Ms Jelena KATIC, Deputy Director, Croatian employers association (HUP)

Mr Hrvoje KRESIC, Journalist, Novi list daily

Mr Damir KRSTINIC, Research Associate, Faculty of Electrical Engineering, Mechanical Engineering and Naval Architecture and Member of Main Committee of Social Democratic Party of Croatia (SDP)

Ms Ana KURPES, Head of Department, Phare and Ipa Programme, Central Finance and Contracting Agency (CFCA)

Ms Andrijana PARIC, Consultant, Razbor d.o.o and activist in Center for Peace Studies

Ms Dunja POTOČNIK, Research Assistant, Institute for Social Research

Ms Vanja RATKOVIC, Magazine editor, GEO

Ms Slavica ROBIC, Research Associate, Faculty of Electrical Engineering and Computing

Mr Klen SAMARINAC, Deputy Editor, online edition of «Jutarnji list daily» (www.jutarnji.hr)

Ms Tea SEKELJ, Programme Assistant

Ms Sonja SIMUNOVIC, Member of Croatian Parliament, Social Democratic Party of Croatia

Ms Jasmina SOCKOVIC, Director of Consulting Department, Selectio d.o.o.

Mr Tomislav TOMASEVIC, President of NGO Green Action

Mr Nikola VRDOLJAK, Marketing Manager, Digitel komunikacije d.o.o.

« Ovidiu Sincai » European School (Romania)

Ms Anne Rose Marie JUGANARU, Director of the « Ovidiu Sincai » European School

Ms Luminita APOSTOLESCU, Column Editor, Political Parties, Radio Romania

Ms Stela ARHIRE, Real estate expert evaluator

Mr Ferenc Alpar BARTHA, Lawyer, Member of the Hungarian Democratic Union

Mr Costel BERCUS, President of the Roma Education Fund

Ms Oana Claudia BICA, County Councillor, Dolj County, Social Democratic Party

Ms Eva BIRO, Councillor, Ministry of Regional Development

Ms Iulia-Despina CINDROIU, President of the Greater Romania Youth, Cluj-Napoca

Ms Loredana-Diana CISMAS, Councillor, European Parliament, National Liberal Party

Mr Romeo CORNICI, Councillor, Health Insurances House

Mr Florin CRACIUN, Sound Engineer, Romanian Television

Mr Cristian FOTIADE, Engineer, Institute of Atomic Physics, Magurele

Ms Carmen Gina IONESCU, Editor-in-chief, RADOR News Agency, Radio Romania

Mr Mihnea Remus IUORAS, Spokesman of the National Liberal Youth

Mr Felix Daniel MANTA, Local Councillor, Drobeta-Turnu Severin Municipality

Mr Augustin MIHALACHE, Councillor, Ministry of Education and Innovation

Mr Nicolae Teodor MITU, Councillor, Protocol Department, Ministry of Foreign Affairs

Mr Musat MUDRAC, Manager, New Victoria Cauciuc company

Mr Rares-Mihai MUSAT, Professor, Babes-Bolyai University, Sibiu

Mr Robert Eugen MUZSIC, Director, Energy Consulting company, Hateg

Ms Camelia-Luciana NEDEA, Service Chief, National Office of Commercial Registry

Ms Alexandra NICHITA, Cabinet Chief, « Ovidiu Sincai » Institute

Ms Elena Mirela OLARIU, Lawyer, member of the Democratic Liberal Party, Bacau

Ms Camelia PARASCHIV, Assistant of the Ambassador, Embassy of Peru

Mr Razvan Codrut POP, Secretary General of the National Liberal Youth

Mr Silviu POPA, Member of the Democratic Liberal Party, Iasi

Ms Olivia Irene PREOTEASA, Head of the Conservative Youth, 2nd District, Bucharest

Mr Eugen ROSCA, Senior Lecturer, University « Politehnica » of Bucharest

Ms Raluca SPATAREANU, Web Editor, Realitatea TV

Ms Bianka SZENCZI, Member of the Hungarian Democratic Union, Cluj-Napoca
Ms Oana-Mihaela TAMAS, Legal expert, Ministry of Justice and Citizens» Liberties
Ms Ana-Claudia TAPARDEL, Municipal Councillor, Bucharest, Social Democratic Party
Ms Cristina TATU, Editor, Agerpres National News Agency
Mr George-Vadim TIUGEA, Project Assistant, «Ovidiu Sincai» European School
Mr Mihaita VOICU, President of the Greater Romania Youth Organisation

Yerevan School of Political Studies

Mr Armen ZAKARYAN, Director of the Yerevan School of Political Studies
Ms Ani AVETISYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, « Dashnaksutyun » Faction, Expert
Mr Aleksander BADALOV, « Helsinki Initiative 92 » Committee of Nagorno-Karabakh, Head of Youth Affairs
Ms Maria BARAGHAMYAN, « Business Planet » journal, Chief-Editor
Ms Lusya GALOYAN, Gyumri Branch of Armenian State University of Economics, Lecturer
Mr Garnik GEVORGYAN, « 168 Hours » Newspaper, Deputy Chief-Editor
Mr Mher GHALECHYAN, « August Agency » LLC, Director ; « Chorrord Ishkhanutyun » daily, Journalist
Mr Edgar GHAZARYAN, Yeghegnadzor Branch of the Armenian State Economic University, Director, Doctor of Economics
Ms Veronika HAKOBYAN, « European Integration » NGO, Co-ordinator of Projects
Ms Hasmik HAMBARDZUMYAN, Armenian State University of Economics, Lecturer
Ms Zaruhi HARUTYUNYAN, Enterprise Incubator Foundation, Yerevan, Leading Specialist/Translator
Mr Ruben HAYRAPETYAN, Armenian State University of Economics, Lecturer ; « Elola » CJSC, Deputy Director
Ms Hasmik HOVHANNISYAN, « ARMEDIA » Information – Analytical Agency, Website Co-ordinator
Mr Vache KALASHYAN, « Union of Armenian Government Employees » NGO, President
Ms Anna KARTASHYAN, Embassy of the Republic of Bulgaria in Armenia, Administrative Assistant to the Ambassador/Translator
Mr Hovhannes KOSYAN, « AR » TV, News Presenter ; « INTERFAX », permanent anchor in Armenia
Mr Vardges MANUKYAN, Director for the Inter-Church Relations Department of the Mother See of Holy Etchmiadzin, Ecumenical Officer, Armenia
Ms Yevgenia MANUKYAN, « Press Club Ararat » NGO, Programme Manager
Mr Ruben MEHRABYAN, « Ignatsia » LLC, Director
Ms Narine MELIKYAN, « Ashtarak-kat » Company, Deputy Chairman of Board of Director
Mr Yeznik MIRZOYAN, Yerevan State University, Deputy Director of YSU Library
Ms Elina MKRTUMYAN, Yerevan School of Political Studies, Project Co-ordinator
Mr Paruyr NALBANDYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, Assistant to MP, Lawyer ; Gyumri State Pedagogical Institute, Lecturer of Law

Mr Aram NAVASARDYAN, Armenian Marketing Association, President

Ms Hasmik OHANYAN, Multi Media Kentron TV CJSC, Journalist

Mr Tigran PETROSYAN, « ARMEDIA » Information – Analytical Agency, Journalist/Analyst

Ms Yeghisabet PETROSYAN, « Millennium Challenge Account – Armenia » SNCO, Office Manager

Mr Mkrtich PROSHYAN, Gevorgyan Theological Seminary, Director

Mr Ruben SAFARYAN, « Sky Media » LLC, Director

Mr Davit SANASARYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, Assistant to MP, Lawyer

Mr Aram SARGSYANTS, « Zeytun » Cultural Centre, President

Mr Vahagn SAROYAN, Institute of Physical Culture, Lecturer

Ms Kristine SUKIASYAN, Multi Media Kentron TV CJSC, Journalist/Comentator

Ms Sona TOROSYAN, Public TV of Armenia, the Host of Hailur Information Service

Mr Artem YERKANYAN, « Shant » TV, Political Analyst

Ukrainian School of Political Studies

Mr Igor KOGUT, Director of the Ukrainian School of Political Studies, Chairman of the Board of the Agency for Legislative Initiatives

Ms Olga AIVAZOVSKA, « Member of the Board and Information Director of the OPORA Non-Governmental Network, Editor-in-Chief of the Point of OPORA All-Ukrainian Printed Publication »

Mr Dmytro ANOPCHENKO, News Presenter of the Inter TV Channel

Mr Dmytro ARABADZHYIEV, Head of the Administrative Section of the Secretariat of Zaporizhzhia Oblast State Administration

Mr Vyacheslav BEZRUK, Director of Kyiv Branch of CMA CGM Shipping Agencies Ukraine

Mr Volodymyr BOGATYR, Deputy Minister of Justice of Ukraine

Ms Tetyana BONDARENKO, Head of the Department of Journalism, Advertising, and PR-Technologies of Cherkasy National University named by Bohdan Khmelnytskyi, Member of the Board of the Media Professional Association of Regional Journalists, Expert of the Media Law Institute

Mr Denys BUGAY, Lawyer, Partner of the Vashchenko, Buhai and Partners

Ms Olena CHERNEZHENKO, Assistant to the Swiss Ambassador to Ukraine

Ms Lesia CHMIL, Founder and Managing Partner of the BREEZE Company, Member of the Garnet Working Group to Democracy through Private Sector

Ms Nataliya DATCHENKO, Deputy Director of the Regional Office, Luhansk Regional Office of the Ukrainian Social Investments Fund, Head of Luhansk City Office of Viche Ukrainy All-Ukrainian NGO

Ms Ilona DOVGAN, News Presenter of the 1+1 TV Channel

Ms Anna GULEVSKA, Director of the Ukrainian Benefactor Forum, President of the Association of Guides of Ukraine (All-Ukrainian Children Organisation)

Mr Oleksandr ILKOV, Deputy Head of the Main Service of the Presidential Secretariat, Head of the Department for Relations with the Verkhovna Rada of Ukraine and the Cabinet of Ministers of Ukraine

Mr Andriy IVANETS, Chief Consultant of the Analysis and Information Service of the President's Representative Office in Crimea

Mr Mykola IVANIUK, Deputy Mayor of Lutsk City, Executive Officer of the Executive Committee of Lutsk City Council

Mr Valentyn KHARLOV, Deputy General Director for Legal Issues of the Auto Standard Ukraine Ltd.

Mr Yuriy KHRYSTYANOVYCH, Deputy Head of the Secretariat of Donetsk Oblast Organisation of the Union of the Youth of the Ukrainian Regions (All-Ukraine Youth Organisation), Commercial Director of the Alsart Group LLC

Ms Kateryna KOTENKO, Executive Director of the Industrial TV Committee

Ms Natalya LAPARDINA, Chairman of the Board of the Social and Economic Strategies and Partnerships NGO Association

Ms Olga LEBEDYNSKA, Deputy Head of Section for Territorial Organisation of Authorities and Local Self-governance, Regional Policy Department, Secretariat of the Cabinet of Ministers of Ukraine

Mr Sergiy LYASHCHENKO, Chairman of Synelnikovska District State Administration of Dnipropetrovsk Oblast

Ms Svitlana MATVIENKO, Information Manager of the Ukrainian School of Political Studies

Mr Taras MYKOLAIIENKO, Adviser to the Member of Parliament of Ukraine

Mr Ayder OSMANOV, Managing Partner of the PiaRt LLC

Ms Oleksandra PAVLENKO, Lawyer, Partner of the Pavlenko and Poberezhniuk Law Group

Mr Andriy PROKOPENKO, Director of the Social Development Processes Institute, Owner and Editor-in-Chief of the Lobbying.com.ua Internet Journal

Mr Dmytro SENNYCHENKO, Managing Director of the Parkridge Company (UK) in Ukraine, Member of Obukhiv Town Council, Member of the permanent Commission for Municipal Economy

Mr Dmytro SHULGA, Senior Manager of the European Programme of the International Renaissance Foundation

Mr Oleksandr SOLONTAY, Member of Zakarpattia Oblast Council, Expert of the Political Education Institute

Mr Oleksandr SYNOOKYI, Deputy Chairman of the Board of the Agency for Legislative Initiatives

Ms Viktoriya TALASHKEVYCH, Manager of the All Kirovohrad Media Group, Co-ordinator of Kirovohrad Reform Press Club

Ms Olga TUNII, Press Secretary of the Ukraine Presidential Foundation of Leonid Kuchma

Ms Iuliia TYSHCHENKO, Chairman of the Board, Manager of the Programmes for the Civil Society Development, the Ukrainian Independent Centre for Political Studies

Mr Yury VAKHEL, Deputy General Director for Legal Issues and Business Development of the Noble Resources Ukraine LLC

Mr Dmytro VOLOSHENKOV, Member of the 5th Parliament, Member of the Executive Committee of Odesa City Council, Head of Odesa City Organisation of the Party of Regions

Mr Yuriy YAREMCHUK, First Deputy Head of Krasnopillia District State Administration, Member of District Council, Chairman of the District Council Commission for Social Protection, Education, Public Health Care, Youth, and Sport

Ms Olga IURKOVA, Editor-in-Chief of the Newspapers of the RIA Media Corporation

Ms Anzhela YEVGENYEVA, Co-ordinator of the Ukrainian School of Political Studies

Ms Oleksandra ZAYARNA, Manager for Corporate Social Responsibility of the System Capital Management (SCM), Co-Chairman of the Committee for Corporate Social Responsibility of the European Business Association

Baku Political Studies Programme

Mr Ilgar MAMMADOV, Director of the Baku Political Studies Programme

Mr Rufat ABBASOV, Public Relations Officer, Azercell Telecom LLC

Mr Yunus ABDULOV, Assistant to the Chairman of Azerbaijan Association of Bankers

Mr Khalid AGALIYEV, Programme Co-ordinator, Media Rights Institute

Ms Aygun AGHAMIRZOYEVA, General Manager, The World of Carpets Association, Guba, Azerbaijan

Ms Farida AKHUNDOVA, Head of Investor Relations Department, Azerbaijan Investment Company

Mr Namig ALIYEV, TV news presenter, correspondent, ATV

Ms Dinara ALIYEVA, Head Specialist, Office of the Commissioner for Human Rights of Azerbaijan

Ms Liaman ALIYEVA, Network Officer, BPSP Alumni Network

Mr Ilgar ALLAHVERDIYEV, Leader of the Cuma Mosque Religious Community

Ms Nigar ARPADARAI, Press and Information Officer in EC delegation to Azerbaijan

Mr Hamlet BABAYEV, Deputy Head of Institutional & Analysis Division, the National Central Bureau of ICPO – Interpol in the Republic of Azerbaijan

Mr Elnur BAIMOV, IT business network owner

Ms Elnura CIVAZADA, Head of Baku office, BayernLB; Thelen Reyners & Trepte Legal & Financial Advisors GmbH

Ms Vafa FATI-ZADA, Grants Manager, US Embassy Baku

Ms Aytan GAHRAMANOVA, Programme and Policy Officer, OXFAM Azerbaijan

Ms Gulnaz GULIYEVA, Press/Reporting Officer, International Committee of the Red Cross Office in Baku

Ms Maryam HAJI-ISMAYILOVA, Programme Assistant, Elections and Human Rights, OSCE Office in Baku

Mr Mushfig JAFAROV, Programme Manager, Bridge to the Future Youth Union

Ms Vafa JAFAROVA, Leader of Dalga Youth Movement

Ms Nigar KOCHARLI, Owner, « Ali and Nino » bookstores chain

Mr Ruslan MAHAMMADLI, CEO, VTB-Azerbaijan commercial bank

Mr Ziya MAJIDLI, Radio talk show presenter, Radio Liberty

Mr Elsevar MAMMADOV, Political Programme Assistant, IRI

Ms Ulviyya MAMMADOVA, Executive Director, Public Union for Gender Equality and Women's Initiatives

Mr Fuad MAYILOV, Chief Consultant, the Civil Service HR Recruitment Department of the Civil Service Commission under the President of the Republic of Azerbaijan

Mr Mehman MEHDIYEV, TV news presenter, correspondent, Lider TV

Mr Tahir MIRKISHILI, CEO and owner, ULTRA Company

Mr Elshan MUSAYEV, Founder of the Azeri Times newspaper and Caspian Investment Centre, Chairman of Board of Azerbaijan Franchise Association

Mr Ramig MUSTAFA, Deputy Chairman of Badamdar Municipal Council

Mr Ismayil RAFIYEV, Country Director, U.S. Civilian Research and Development Foundation

Mr Emil RZAYEV, Senior Consultant, Booz Allen Hamilton

Mr Ramil RZAYEV, Adviser, 1st Territorial Department, Ministry of Foreign Affairs

Ms Yelena SIDORENKO, TV news presenter, correspondent, ANS TV

Mr Yashar ZEYNALOV, World Bank-Azerbaijan, Programme for International Student Assessment, Data Manager, Sociologist and Consultant

School of Political Studies of Bosnia and Herzegovina

Mr Esad MAVRIC, Co-ordinator of the School of Political Studies of Bosnia and Herzegovina

Mr Dario ATIJAS, SG of the Jewish community in RS

Ms Samira AVDIC, Municipality Council Member, Bratunac, member of SDP Presidency Board

Ms Dajana BAKIC, SG of NGO Revolt and member of SDP

Mr Goran BERA, Member of PDP political party board, Paolo intesa bank– Banja Luka

Mr Marko BOKSIC, HDZ 1990 youth presidency, President of Student Association, Mostar University student

Mr Branislav BORENOVIC, MP-RS National assembly, Deputy President of PDP

Ms Martina BOSNJAK, HDZ youth presidency, student

Mr Nebojsa BULIC, Councillor, Banja Luka city, SNSD political party

Mr Edin COLIC, LDP political party, Vice-President

Mr Semsudin DEDIC, PM of USK canton, Federation of Bosnia and Herzegovina

Mr Nerin DIZDAR, President of «Youth forum Stolac» NGO, Professor of English, Mostar University

Ms Zumreta DIZDAREVIC, Councillor, Municipality Novi Grad, SBiH political party

Ms Nermina GUSO, Councillor, Municipality Novi Grad, SBiH political party

Ms Amila KARACIC, Vice-President of SDA youth, Assistant at the Ministry of Civil Affairs

Mr Muamer HODZIC, Councillor, Municipality Centre Sarajevo, Head of cabinet

Mr Adi KOLASEVIC, Assistant, School of Political Studies of Bosnia and Herzegovina

Mr Djordje KRAJISNIK, Member of Nasa stranka politica party, Student

Ms Maja KREMENOVIC, Secretary General of the Council of Minorities of RS

Ms Ines KUBUROVIC, Member of GDS political party, student

Mr Milos LAKIC, PDP youth presidency, student

Ms Spomenka LJUBIC, Professor, Faculty of journalism, University of Mostar

Mr Sasa MAGAZINOVIC, MP, FBiH Parliament, member of the SDP Presidency Board

Mr Vlatko MARINOVIC, HDZ Youth President, employed in «Elektrobosna HB»

Mr Damir MASIC, MP, FBiH Parliament, SDP BiH Spokesman

Mr Darjan NIKIC, HDZ youth presidency member, student
Ms Emina OMANOVIC, member of GDS political party, student
Ms Suzana PEHAR, Journalist, « Hercegovacke novine » daily newspaper
Ms Antonela PRIMORAC, Councillor, Municipalitie Ljubuski
Ms Ana PULIJIC, Musician, Student
Mr Bojan PUSIC, HDZ youth presidency, chairman of NGO Kairos
Mr Rajko ROMIC, Councillor, Municipality Laktasi
Mr Dejan SAINOVIC, Journalist, « Nezavisne Novine » daily newspaper
Mr Erdal SELMANOVIC, Chief of Cabinet of the Federation of Bosnia and Herzegovina President
Mr Senad SEPIC, Deputy Minister of MCA BiH, Vice-President of SDA political party
Ms Sandra STANKOVIC, PDP youth presidency, student
Mr Slavisa STOJAKOVIC, Councillor, Municipality Laktasi
Ms Anita SUNJIC, Musician, student
Mr Marko VIDAKOVIC, Municipality council member, SNSD political party
Mr Danijel VIDOVIC, Mostar City Council President
Ms Vesna VLASIC-JUSUPOVIC, Member of Nasa stranka political party, PR
Ms Sanja ZUNIC, Councillor, Banja Luka city, SNSD political party

Albanian Academy of Political Studies

Mr Olsi DEKOVI, Director of the Albanian Academy of Political Studies
Ms Liliana ALIMETA-CANO, Chief of contracts and procedures for donors, EU, IPA Assistant Ministry of Finance
Mr Hysni AHMETAJ, Advisor at Integration Ministry
Mr Redi BADUNI, Head of Youth Forum, Republican Party
Mr Urim BAJRAMI, Editor in chief, SHQIP newspaper
Ms Elira CANGA, Journalist, Gazeta Shqiptare newspaper
Ms Elira CANGA, Head of department, Albanian Competition Authority
Mr Ermal GJINAJ, Head PR department at the Ministry of Economy
Ms Rezarta GODO, Brain Gain Programme Associate, Council of Ministers
Ms Plejada GUGASHI, Programme manager of the OLOF Palm International Center AL
Ms Entela HAMITI, Socialist Party
Ms Albana HANA, Specialist and Co-ordinator at the Ministry of Integration
Mr Genc HOXHA, Vodafon AL
Mr Gentian ISLAMI, Urban Planing Director, Kucova Municipality
Ms Mimoza KOCIU, Spokesperson of the President of Albania
Mr Blerim KOLA, Editor in chief, Naser TV

Mr Gentian MANO, World Vision Librazhd, ADP Manager
Ms Sonila MECO, Journalist, KLAN TV
Ms Gerta META, Executive Director, Society for Democratic Culture NGO
Ms Ledi MUCA, Co-ordinator of the Albanian Academy of Political Studies
Ms Beti NJUMA, Journalist, Top Channel
Mr Eugen PEPA, Legal Advisor at the Albanian Parliament
Ms Admir POCI, Goethe Institute
Ms Ingrid PRIZRENI, Publishing House « Media Print »
Mr Plarent RUKA, Advisor at the Ministry of Health
Ms Erinda SHAH, G99 movement
Mr Adrian SHEGA, Asst. Lawyer, TLAS NGO
Ms Ardita SHEHAJ, Head of Department, Albanian Competition Authority
Mr Edvin SHVARC, Director of Public Information & Protocol of the AL President
Mr Redi SKENDERAJ, KOHA TV Journalist
Mr Ilir TOPI, Youth Forum of the Democratic Party
Ms Elsa TOSKA, Judge Advisor, Constitutional Court
Ms Anna XHEKA, Director of Equal Opportunities Department at the Ministry of Labour, Social Affairs and Equal Opportunities

School of Democratic Leadership (Montenegro)

Mr Boris RAONIC, Director of the School of Democratic Leadership
Mr Samir AGOVIC, Municipality of Pljevlja, President of Municipal Parliament
Mr Veselin BAJCETA, MANS, technical director
Ms Antonella BALIC, Government's office for cooperation with NGOs, DPS member of Youth wing Presidency
Mr Milos BIGOVIC, Movement for changes, member of Presidency, MP
Mr Boris BOGDANOVIC, SNP, advisor of Secretary General
Mr Aleksandar DEDOVIC, Alfa centre, Executive Director
Mr Nik GJELOSHAJ, AA, member of Presidency
Mr Zeljko GOLUBOVIC, Peoples party, member of Main board
Mr Zoran GOSPIC, MP, DPS member of Main board
Mr Ervin IBRAHIMOVIC, Bosniak party, member of Presidency
Mr Nikola JANJUSEVIC, SDP, president of Municipal board in Nikšić
Ms Snezana JONICA, SNP, MP, Secretary of Executive Committee
Mr Ismet KALLABA, Koha Javore, journalist
Ms Ena KATANA, NDC, administrative manager

Ms Milica KOVACEVIC, CDT, Spokesperson

Ms Snezana KRSMANOVIC, Municipality of Pljevlja, Chapter for development

Ms Jelena KULIDZAN, TV IN, journalist

Mr Branislav MANDIC, Vijesti, journalist

Ms Jelena MRDAK, NDI, Co-ordinator of Parliamentary programme

Mr Genci NIMANBEGU, MP, Forca, Ulcinj business alliance, Executive Director

Mr Milisav POPOVIC, Municipality of Podgorica, Mayors» advisor for European integrations

Ms Jelena RADENOVIC, SNP, chief of MPs in local Municipality of Danilovgrad

Mr Branislav RADULOVIC, Member of Senat of State Audit Institution

Ms Magdalena RAICKOVIC, TVCG, journalist

Mr Boris RISTOVIC, School of Democratic Leadership, Staff member

Mr Sean SADIKOVIC, Journalist of Monitor, Radio Free Europe and TV Vljesti

Mr Sergej SEKULOVIC, Movement for changes, member of Presidency, MP in Municipality of Podgorica

Ms Zeljka VUKSANOVIC, SDP, member of Presidency

Mr Rados ZECEVIC, NOVA, president of Municipal board in Podgorica

Mr Predrag ZENOVIC, Logos, Co-ordinator, Winner of serial «We are choosing leader»

Mr Drazen ZIVKOVIC, Dan, journalist

East European School of Political Studies (Belarus)

Mr Aleksander DABRAVOLSKI, Director of the East European School of Political Studies

Mr Dzmitry ANANYEU, Belarusian State University of Physical Culture and Sport, Chief of Chair of Tourism

Ms Alena ANANYEVA, «BELARUSKALY» State Enterprise, Deputy Head of Department

Mr Dzianis ARDABATSKI, «Intransition» JSC, Business Analyst

Mr Andre BANDARENKO, «Belvysotstroigroup» Ltd., Business Consultant

Ms Enira BRONITSKAYA, Committee of Repressed People Protection «Solidarity»

Ms Volha CHAICHYTS, Smolevichi Palace of Culture, Head of Theatre Section

Mr Aliaksandr CYARGEENKA, «Young Democrats» NGO, Deputy Chairman

Ms Yuliya DARASHKEVICH, «Nasha Niva» Newspaper, Journalist and Photographer

Mr Pavel DRUHAKOU, Belarusian State Agricultural Academy, Associate Professor, PhD

Mr Dmitri DUDIK, «BELARUSBANK» JSC, Dealer of the Management Department

Mr Alexsei GOLONTSOV, International Educational NGO «ACT», Board Member

Ms Olga HARLAMOVA, International Humanitarian-Economic Institute, Associate Professor, Svisloch Municipal Council, Deputy

Mr Yury ISTOMIN, Mises Research Center, Law Expert

Mr Anton KALINOVSKY, Acting Chairman of «Youth of Belarusian Popular Front» NGO

Mr Aliaksandr KASPIAROVICH, «Saving.ru» Ltd. (Moscow), IT Director
Ms Ksenya KHAMIANKOVA, «NP-Service» Ltd., Sales Manager
Ms Darya KORSACK, Committee of Repressed People Protection «Solidarity»
Ms Anna KRASULINA, www.expertby.org, Project Manager
Mr Dzmitry KUKHLEI, «Mostovdrev» JSC, Manager
Mr Hleb LEUSHUNOU, CIS Economic Court, Assistant of Law Procass Department
Mr Aliaksei MELNIKAU, International Educational NGO «ACT»
Ms Maryia NESTSERAVA, «Future in Common e. V.» International NGO, Freiburg, Germany, Chairwoman
Ms Natallia NIKANDRAVA, Ernst & Young FLLS, Minsk, Chief Accountant, Financial Manager
Mr Maksim NOVIKOV, Freelance-programmer
Ms Natalia OSTROVSKAYA, LG Inc. Representation in Belarus, Chief Accountant
Ms Valentina POLEVIKOVA, Manager of the EESPS
Mr Yauheni PUHACH, Belarusian Popular Front Party, Minsk Regional Organisation, Secretary
Ms Yuliya SALNIKAVA, EHU (Vilnius, Lithuania), Magistrant, PhD
Mr Aliaksandr SARNA, Belarusian State University, Associate Professor
Mr Ivan SHCHARBAKOU, «Sem Morey» JSC, CEO
Ms Volha SHESTAKOVA, «Komsomolskaya Pravda in Belarus», Head of Department
Ms Alesia SHYBEKA, Law Consultant (was fired recently), EHU MA Student
Ms Yuliya TSERPILOUSKAYA, Mikalayeuskaya School (Brest Region), Teacher of German Language
Mr Dzmitry YANENKA, «Tovarisch» Newspaper, Deputy Editor-in-Chief
Mr Mikhail YERMILIN, «ReSpect» Private Enterprise, Head of Technical Department
Mr Dzianis ZHORAU, Minsk Bearing Plant JSC, Head of the Audit Department

Organisation internationale de la francophonie

Mr Sébastien AGBOTA
Ms Amina BOUAYACH
Mr Floribert CHEBEYA
Honorable Vincent de Paul EMAH ETOUNDI
Mr Lazare KI-ZERBO
Ms Michèle Sona KOUNDOUNO
Ms Marie-Edith Douzima LAWSON
Mr Apollinaire MUPIGANYI
Mr Honoré TIEGNAN
Ms Alexandra VELEVA

Annexe IV : Déclaration finale

4^e Université d'été de la démocratie Strasbourg, 6-10 juillet 2009

En cette année qui marque le 60^e anniversaire du Conseil de l'Europe et le 20^e anniversaire de la chute du mur de Berlin, nous, participants des Ecoles d'études politiques du Conseil de l'Europe, réaffirmons notre engagement en faveur des valeurs démocratiques et des principes de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, de la protection des droits de l'homme, du respect des identités et de la souveraineté, de la tolérance et la dignité humaine. Ces valeurs et principes sont devenus la pierre angulaire des démocraties qui ont émergé en Europe après la chute du mur de Berlin et nous espérons que tous les peuples d'Europe continueront de les promouvoir.

Nous, participants à la quatrième Université d'été de la démocratie, nous sommes réunis du 6 au 10 juillet 2009 à Strasbourg afin d'examiner et de déterminer comment, en tant que nouvelle génération de dirigeants, nous pouvons mieux travailler ensemble pour répondre aux grands problèmes de notre temps :

Conséquences de la crise financière pour la démocratie

En dépit des conséquences de la crise financière et économique sur le fonctionnement des institutions démocratiques, nous restons attachés au système économique libéral. Néanmoins, nous devons travailler ensemble à l'établissement de nouveaux mécanismes qui fourniront des instruments efficaces pour le contrôle des institutions financières. Nous souhaitons souligner que la crise actuelle n'a pas un caractère purement financier ou économique, mais qu'elle est avant tout et plus généralement une crise de valeurs, et une crise de confiance des responsables économiques, financiers et politiques.

Nous devons entendre l'appel puissant des citoyens qui exhortent tous les acteurs, y compris les intellectuels, à réfléchir ensemble à de nouveaux comportements à tous les niveaux – individuel, national, régional et mondial – pour introduire l'éthique et la responsabilité dans leurs actions et leurs comportements.

Nous considérons que, pour chacun de nos pays, la poursuite et l'approfondissement de la coopération européenne demeurent un facteur clé de la paix et de la stabilité et un ressort essentiel de la prospérité économique et sociale.

Crise identitaire, violence internationale et état de droit

Deux dangers menacent la démocratie : la crise économique mondiale et la crise identitaire. Chacun de nous réunit plusieurs identités, sur lesquelles nous construisons notre avenir et qui nous imposent de respecter nos voisins.

Nous pensons que la démocratie doit être renforcée par la lutte contre la violence internationale, une plus grande implication de la société civile et la promotion de la démocratie participative à tous les niveaux. Le terrorisme est une activité criminelle, qui ne peut jamais être un moyen d'action politique. Rien ne peut justifier le recours à des actes terroristes pour résoudre les problèmes de notre monde ou pour imposer son identité à autrui. A cet égard, dans leur lutte contre le terrorisme, nos sociétés doivent toujours respecter pleinement les droits fondamentaux tels qu'ils sont définis par la Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

Nous sommes favorables à la promotion de diverses formes de dialogue entre les communautés et les principaux acteurs.

Ce n'est que par le respect de la diversité que la société peut promouvoir la démocratie, la liberté et le bien-être des citoyens. Le crime organisé, la corruption et la traite – sous toutes ses formes – constituent un réel danger pour la société et nous appelons nos gouvernements et la communauté internationale à intensifier leur coopération et leurs efforts.

Nous nous félicitons de la contribution importante du Conseil de l'Europe dans tous ces domaines et exprimons notre soutien à cette organisation dans son effort permanent pour promouvoir la démocratie pluraliste, les droits de l'homme et l'Etat de droit.

Défis environnementaux et priorités politiques

Nous, participants à la quatrième Université d'été de la démocratie, pensons que l'accès aux ressources naturelles et à l'énergie doit être le même pour tous. Nous croyons en une société providence, non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour les générations à venir. Le développement de notre société a montré qu'il était nécessaire d'adapter les instruments juridiques de la protection des droits de l'homme afin d'étendre celle-ci à une nouvelle génération de droits fondamentaux tels que le droit à un environnement propre, les droits sociaux, la protection des droits intellectuels et de la vie privée, la bioéthique, les droits des embryons et l'utilisation des technologies de la communication.

Il est de notre responsabilité de trouver des solutions aux nouveaux problèmes environnementaux, afin de limiter leur impact sur la sécurité, la paix et la nature, ainsi que sur la survie de l'humanité dans son ensemble.

Nous voyons aujourd'hui une prise de conscience croissante de la nécessité de chercher des solutions, mais une volonté encore relativement faible de s'atteler à cette tâche. Grâce aux ressources humaines, associées à des technologies et des savoir-faire, nous pouvons espérer inverser le processus d'auto-destruction de notre planète. Dans cette perspective, l'information et l'éducation sont essentielles, de même que la coopération entre les responsables économiques et sociaux. La corruption et la fraude peuvent fausser les processus décisionnels et constituer des obstacles supplémentaires pour le développement durable, empêchant ainsi le maintien d'un équilibre entre l'Humanité et la Nature.

Recommandations et remerciements

Nous, participants à la quatrième Université d'été de la démocratie, pensons que face aux défis mondiaux de la démocratie, il convient de prôner la prééminence du droit et de repenser les valeurs de nos sociétés. L'humain doit être au centre de toute action publique. La nouvelle génération de dirigeants, que ce soit au niveau local, national ou international, doit être guidée par la conscience de ses responsabilités.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne, au Gouvernement français, à la Ville de Strasbourg, au Conseil général du Bas-Rhin et au Conseil régional d'Alsace pour leur soutien au réseau des Ecoles d'études politiques et, en particulier, à l'Université d'été de la démocratie.

Nous exprimons nos plus sincères remerciements aux personnalités éminentes, orateurs, experts et institutions dont la contribution désintéressée a permis de faire de ces cinq jours de discussions une occasion exceptionnelle d'échange d'expériences et d'idées.

Nous nous félicitons de la participation de nos collègues africains, dans le cadre de la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation internationale de la francophonie. Leur présence illustre le caractère universel des principes de la démocratie et l'intérêt croissant que le réseau des Ecoles

d'études politiques suscite en Europe et au-delà. Nous souhaitons vivement renforcer cette coopération à l'avenir.

A cet égard, la création de l'Association européenne des Ecoles d'études politiques permettra d'étendre encore ce projet unique à l'échelle internationale et confirmera la place de Strasbourg en tant que Capitale mondiale de la démocratie et des droits de l'homme.

Nous, participants à la quatrième Université d'été de la démocratie, invitons le Conseil de l'Europe et ses partenaires à renouveler l'expérience réussie des quatre premières Universités d'été et nous nous réjouissons à la perspective de la cinquième Université d'été de la démocratie en juillet 2010.

Strasbourg, 10 juillet 2009

